

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

VARIATIONS EN LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE EN CONTEXTE
DISCURSIF CHEZ LES AÎNÉS SOURDS

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE

PAR
STÉPHANIE LUNA

DÉCEMBRE 2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Les remerciements... cette partie si excitante à écrire et difficile à la fois. J'ai dans les deux dernières années reçu un support incommensurable de mon entourage, amis, famille, collègues de travail, etc. Ces petites ou grandes attentions m'ont permis de mener à terme ce projet tout en conservant une tête, un corps et un cœur sain et équilibré, malgré quelques trébuchements.

Merci, tout d'abord, aux participants de cette recherche sans qui le mémoire n'existerait tout simplement pas.

Merci à toute l'équipe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd pour votre accueil lors de mon arrivée à l'UQAM. Vous êtes ma famille depuis deux ans. C'est vous qui êtes le plus au courant de mes projets et votre support m'encourage à avancer tous les jours. Je suis choyée d'avoir pu partager avec vous nos réussites personnelles et professionnelles respectives.

Merci à Anne-Marie et Philip de ne pas avoir sous-estimé mes capacités et m'avoir suivi dans mes élans de grandeur. Merci de m'avoir donné la chance de grandir dans cet univers de recherche et d'avoir contribué à mon épanouissement scientifique.

Un merci tout particulier à Daz, avec qui j'ai partagé ma maison de travail. Merci de m'avoir accompagné au cours de ce long, et parfois lourd, processus de rédaction. Nos échanges et réflexions m'ont assurément permis d'approfondir mes idées et d'anticiper les problèmes. Merci pour ta patience et ton incroyable disponibilité. Je souhaite à quiconque d'avoir la chance de travailler avec toi.

Julie, tous ces mercis ne seraient pas dirigés vers ces personnes si ce n'était pas de toi. Merci de m'avoir présenté cette famille chaleureuse. Merci de voir en moi ce qu'on ne voit pas soi-même. Tu es, décidément, ma bonne étoile.

Merci à tous mes amis et à ma famille, qui ont souffert de mes nombreuses absences d'esprit et/ou absences physiques. Merci pour votre inconditionnelle compréhension, et surtout de votre patience. Vous êtes les plus beaux et je suis chanceuse de vous avoir à mes côtés.

Frédéric, l'oiseau.. merci de ne pas garder mes pieds sur terre, de rendre la vie si simple. Tous les jours, tu me ramènes au présent et m'ouvres les yeux sur l'important. Merci de me rappeler de voir le quotidien en couleur, et surtout de me donner le goût - pour une fois - de prendre le temps.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	i
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RÉSUMÉ.....	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE.....	4
1.1 Introduction.....	4
1.2 Scolarisation des enfants sourds au Québec de 1850 à 1960.....	6
1.2.1 Méthodes d'enseignement.....	7
1.3 Multiplicité des facteurs d'influence et effets de contacts linguistiques	9
1.4 Question de recherche.....	12
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE.....	14
2.1 Introduction.....	14
2.2 Approche variationniste	14
2.3 Ordre syntaxique.....	16
2.3.1 Typologies et propositions théoriques.....	17

2.3.2	Considérations à l'étude d'unités propositionnelles en langue des signes.....	29
2.3.3	Facteurs linguistiques qui peuvent influencer l'ordre.....	35
2.4	Oralisation.....	42
2.4.1	Formes de l'oralisation.....	43
2.4.2	Oralisation lexicale.....	44
2.4.3	Oralisation syntaxique.....	44
2.4.4	Perception sociolinguistique de l'oralisation.....	46
2.4.5	Autres facteurs d'influence de l'oralisation.....	46
2.5	Critères de définition variables.....	47
2.5.1	Ordre syntaxique.....	47
2.5.2	Oralisation.....	57
2.6	Retour sur les questions de recherche	59
CHAPITRE III		
MÉTHODE.....		61
3.1	Sujets.....	62
3.2	Collecte de données.....	63
3.3	Traitement des données et plan d'analyse	64
CHAPITRE IV		
RÉSULTATS.....		70
4.1	Introduction.....	70

4.2	Ordre syntaxique.....	71
4.2.1	Effets des facteurs sociaux sur l'ordre syntaxique.....	72
4.2.2	Effets des facteurs linguistiques sur l'ordre syntaxique.....	74
4.3	L'oralisation.....	77
4.3.1	Effets des facteurs sociaux sur la présence de l'oralisation.....	79
4.3.2	Effets du facteur linguistique de la catégorie grammaticale du signe sur la présence de l'oralisation.....	85
CHAPITRE V		
DISCUSSION.....		91
5.1	Expérience éducative et effet de genre.....	91
5.2	Âge d'apparition de la surdité et environnement familial.....	94
5.3	Nature morphosyntaxique des verbes et VCL.....	95
5.4	La catégorie grammaticale du signe oralisé et du verbe à classificateur	98
5.5	Retour sur les objectifs.....	100
CONCLUSION.....		101
RÉFÉRENCES.....		104

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Schéma des espaces pré-sémantisés proposé par Millet (2006).....	22
4.10 Présence des ordres O-finale et V-finale selon l'expérience éducative.....	74
4.13 Présence des ordres O-finale et V-finale selon le facteur linguistique de la présence ou non d'un verbe à classificateur.....	76
4.15 Variabilité individuelle du taux d'oralisation.....	78
4.18 Taux d'oralisation sur le nombre de signes produits selon le facteur de l'expérience éducative.....	81
4.23 Taux d'oralisation sur le nombre de signes produits selon la catégorie grammaticale du signe.....	87
5.26 Corrélation entre le degré d'exposition à des langues O-finale (abscisse) et le pourcentage de production de propositions O-finale (ordonnée).....	93
5.27 Variabilité individuelle du taux d'oralisation.....	94

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
2.2	Fonction des espaces pré-semantisés (Millet, 2006).....	22
2.3	Distribution des configurations syntaxiques pour la totalité du corpus.....	48
3.4	Âge d'apparition de la surdité pour les sujets devenus sourds.....	62
3.5	Membres de la famille sourds.....	63
3.6	Exemple de tableau de résultats d'analyse multivariée sur la valeur d'application « chute du schwa » en lien avec deux groupes de facteurs sociaux.....	67
4.7	Distribution du corpus selon les ordres O-finale et V-finale.....	71
4.8	Distribution des propositions selon l'ordre syntaxique pour chacun des facteurs sociaux.....	72
4.9	Analyses multivariées de la contribution des facteurs sociaux pouvant avoir un effet sur l'ordre, soit la production des propositions avec O-finale.....	73
4.11	Distribution des propositions selon l'ordre syntaxique pour chacun des facteurs sociaux.....	75
4.12	Analyses multivariées de la contribution des facteurs linguistique pouvant avoir un effet sur l'ordre, soit la production des propositions avec O-finale.....	76

4.14	Distribution des oralisations et des signes produits pour la totalité du corpus.....	77
4.16	Distribution des items lexicaux selon la présence d'oralisation pour chacun des facteurs sociaux.....	79
4.17	Analyses multivariées de la contribution des facteurs sociaux à la variation de la présence de l'oralisation.....	80
4.19	Distribution de la nature grammaticale des oralisations selon l'influence de la méthode éducative.....	82
4.20	Distribution de l'apport sémantique des oralisations selon l'influence de la méthode éducative.....	84
4.21	Taux d'oralisation selon la catégorie grammaticale des signes produits.....	85
4.22	Analyse univariée de la contribution du facteur linguistique de la catégorie grammaticale du signe sur la présence de l'oralisation.....	86
4.24	Distribution des verbes à classificateur (VCL) selon la présence d'oralisation.....	88
4.25	Liste des occurrences d'oralisation sur un signe pronominal (pointé).....	89
5.28	Tableau de distribution comparative de l'ordre des propositions de ce mémoire et l'ordre des propositions de Bouchard <i>et al.</i> (1999).....	96
5.29	Distribution des verbes à classificateur (VCL) selon la présence d'oralisation.....	99

RÉSUMÉ

En langue des signes québécoise (LSQ), des différences linguistiques entre les productions de femmes et hommes sourds, ayant été scolarisés par des institutions religieuses distinctes avant 1960, ont été révélées (Dubuisson et Grimard, 2006). Ces variations peuvent être liées à l'exposition de ces sourds à des méthodes éducatives différentes sur le plan des langues des signes utilisées pour l'enseignement (Langue des signes française (LSF) pour les hommes; American sign language (ASL) pour les femmes (Veillette *et al.*, 2005)) ainsi qu'au différent degré d'exposition au français oral également utilisé pour l'enseignement (Perreault, 2006) distinguant le groupe oralisant du groupe signant. Les travaux effectués jusqu'à maintenant sur les différences linguistiques des aînés portent principalement sur le lexique et aucune information n'est disponible sur la syntaxe ou sur d'autres composantes de la langue pouvant avoir été influencées par l'une ou l'autre de ces langues en contact.

Sachant que des études descriptives sur chacune des langues révèlent des différences structurelles quant à l'ordre syntaxique (SVO pour l'ASL (Fischer, 1975) et le français (Sorés et Marchello-Nizia, 2005); SOV pour la LSF (Yau, 1993); SOV et OSV pour la LSQ (Bouchard *et al.*, 1995)) et que la présence d'oralisation est fortement liée au degré d'exposition à la langue orale environnante (Plaza-Pust et Morales-López, 2008), la question de recherche de ce mémoire est : des différences grammaticales existent-elles entre le discours LSQ des sourds de groupes de femmes oralisantes, d'hommes oralisants et d'hommes signants? Les objectifs de recherche sont i) de décrire des productions LSQ de ces femmes et hommes sourds et ii) d'analyser deux cas de variation potentielle (ordre syntaxique et oralisation) dans leur production. Pour répondre à cette question, nous analysons un corpus de discours spontané en LSQ issu de 22 aînés sourds âgés de 60 ans et plus.

Les résultats de cette recherche montrent que ce contexte de contact linguistique a un impact sur la fréquence de l'oralisation ainsi que sur l'ordre syntaxique dans le discours actuel des signeurs. Les femmes oralisantes montrent une influence du français et de l'ASL avec un fort taux d'oralisations et de propositions avec objet en position finale en opposition aux hommes signants oralisant moins et suivant davantage l'ordre avec verbe en finale. Les hommes oralisants produisent moins d'oralisation que les femmes, mais davantage de propositions avec objet en finale comparativement aux hommes signants. Ce mémoire ouvre donc la porte aux recherches futures en ce qu'il permet de mieux comprendre l'impact des choix didactiques sur la normalisation linguistique, ainsi que l'apport des autres langues sur la structure actuelle de la LSQ.

Mots-clés : langue des signes québécoise, contacts linguistiques, méthodes éducatives institutionnelles, ordre syntaxique, oralisation.

INTRODUCTION

L'étude des causes et des effets des changements linguistiques en regard de différentes variables sociales (âge, sexe, ethnie, religion, profession, identité, etc.) a notamment permis de décrire les différences linguistiques entre des groupes sous l'influence de facteurs sociaux (Moreau, 1997). L'exemple fondateur de l'apport de la sociolinguistique à l'impact de l'environnement sur les changements linguistiques reste probablement l'étude des structures évaluatives dans les récits de noirs américains de Labov (1972). Depuis cette recherche, plusieurs travaux sur diverses langues se sont intéressés à l'effet des facteurs sociaux et linguistiques sur la variation linguistique (Meyerhoff et Nagy, 2008). Dans le cas de la langue des signes québécoise (LSQ), différents champs de la linguistique (descriptive, historique, sociolinguistique) se sont intéressés à l'évolution de cette langue en regard des contacts avec d'autres langues des signes (française-LSF, américaine-ASL, britannique-BSL) et avec le français (Dubuisson *et al.*, 2000; Miller, 2001; Perreault, 2006). L'influence de la BSL s'est effectuée de par le contact entre la LSQ et la langue des signes des Maritimes (MSL), largement apparentée à la BSL¹ (Dubuisson *et al.*, 2000), alors que le contact avec la LSF, l'ASL et le français s'est entre autres effectué via l'enseignement aux sourds dans les écoles résidentielles religieuses. De ce contexte sociolinguistique, mon mémoire a pour objectif de décrire l'influence sur

¹ Aujourd'hui, la MSL a été supplantée par l'ASL. Par exemple, la LSQ conserve de la BSL, entre autres signes, COULEUR et PORTE (Dubuisson *et al.*, 2000).

la LSQ des langues utilisées pour l'enseignement aux sourds Québécois d'avant 1960 (ASL, LSF et français), et plus particulièrement en ce qui a trait à l'organisation syntaxique des signes ainsi qu'à la production d'oralisation², de productions actuelles des aînés sourds.

Dans ce mémoire, je présente dans un premier temps le contexte scolaire et linguistique de l'enseignement aux sourds de 1850 à 1960 et j'expose le problème du contrôle des facteurs environnementaux dans les études sur les effets de contacts linguistiques. De cette problématique découlent deux questions de recherche sur l'impact potentiel de ce contexte historique sur la structure actuelle de la LSQ utilisée par les aînés sourds. Dans un deuxième temps, je présente l'approche variationniste et, à partir des différentes représentations théoriques sur l'ordre syntaxique et l'oralisation dans les langues des signes, j'établis les éléments du cadre dans lequel j'analyse les données descriptives de la langue. Dans un troisième temps, je pose l'hypothèse selon laquelle il y a des différences en regard de ces deux éléments structurels dans les productions des aînés de cette recherche. Ces derniers se distinguent selon l'expérience éducative vécue, soit en fonction de la langue des signes agissant comme support d'enseignement (ASL ou LSF) ou du degré de contact avec le français dans le type de méthode éducative suivie (oraliste ou gestuelle). J'expose dans un quatrième temps la méthode qui me permet de répondre aux objectifs de ce mémoire, soit une approche descriptive basée sur la fréquence d'utilisation des structures, incluant des éléments de traitement qualitatif et quantitatif obtenus à l'aide du logiciel Goldvarb. Dans un cinquième temps, je montre l'effet des facteurs sociaux (environnement familial, méthode d'enseignement et âge d'apparition de la surdité) et des facteurs linguistiques (nature phonologique du verbe, accord du sujet, présence de verbe à classificateur, présence de discours direct

² L'oralisation est la production avec ou sans voix de l'articulation d'un mot d'une langue orale sur les lèvres.

pour l'ordre et classe grammaticale du signe pour l'oralisation³) sur l'ordre syntaxique et l'oralisation. Les résultats montrent, entre autres, que l'expérience éducative vécue dans les institutions religieuses d'avant 1960 laissent des traces de l'enseignement du français et du contact avec l'ASL et la LSF dans les productions des aînés. Finalement, les relations observées entre l'approche éducative d'autrefois et le portrait de l'utilisation de l'oralisation et de l'ordre des signes par les aînés d'aujourd'hui seront discutées en regard de la notion du contact linguistique.

³ Dans le cas de l'oralisation, un portrait descriptif sur la nature grammaticale et l'apport sémantique de l'oralisation en lien avec les facteurs sociaux influents est également présenté.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1 Introduction

Les productions linguistiques d'individus peuvent être affectées par de nombreux facteurs sociaux, notamment par l'âge et le sexe des locuteurs (entre autres, Eckert, 2003; Labov, 1990; Rehner et Mougeon, 1999; Romaine, 2000; Sankoff et Wagner, 2006). En LSQ, par exemple, des différences linguistiques entre les productions de locuteurs femmes et hommes sourds, ayant été scolarisés par des institutions religieuses distinctes avant 1960, ont été révélées au niveau lexical (Dubuisson et Grimard, 2006). Ces variations linguistiques peuvent être liées à l'exposition de ces sourds, aujourd'hui aînés, à des méthodes éducatives différentes sur le plan des langues des signes utilisées pour l'enseignement (LSF pour les hommes; ASL pour les femmes (Veillette *et al.*, 2005)) ainsi qu'au différent degré d'exposition au français oral également utilisé pour l'enseignement (les femmes et une partie des hommes étant davantage exposés au français oral (Perrault, 2006)).

Toutes ces langues en contact ont eu une influence sur le lexique de la LSQ d'aujourd'hui (Dubuisson *et al.*, 2000)⁴. Par exemple, les signes interrogatifs comme QUAND, COMMENT, et QUOI proviennent de la LSF, alors que la LSQ conserve de l'ASL, en plus d'éléments du lexique, son alphabet manuel et son système numérique. Puisqu'il n'existe aucune base de données disponible et d'études sur les emprunts linguistiques entre langues des signes, nul ne sait comment ces variations linguistiques se sont propagées dans l'évolution de la langue. Le premier glossaire de signes publié (Bourcier *et al.*, 1981) est en somme assez récent et ne contient que 1 700 signes, sans aucune information étymologique et linguistique. Il s'agit essentiellement d'un classement thématique de photographies de signes associées à un mot du français. De plus, jusqu'à maintenant les travaux mentionnant les différences linguistiques entre les productions LSQ des hommes et des femmes (Dubuisson et Grimard, 2006) portent principalement sur le lexique et aucune information n'est disponible sur la syntaxe ou sur d'autres composantes de la langue pouvant avoir été influencées par l'une ou l'autre de ces langues en contact, notamment du français, via l'oralisation entre autres.

Sachant que des études descriptives sur chacune des langues en contact avec la LSQ révèlent des différences structurelles, notamment en ce qui concerne l'ordre syntaxique (Cuxac, 2000; Kegl, 2004; Sorés et Marchello-Nizia, 2005; Van Raemdonck, 2008, entre autres) et que la présence d'oralisation est fortement liée au degré d'exposition à la langue orale environnante (Plaza-Pust et Morales-López, 2008), les objectifs de cette recherche sont de :

- 1) décrire des productions LSQ de femmes et d'hommes sourds ayant été scolarisés au Québec avant 1960;

⁴ Aucune donnée n'est disponible quant au nombre de sourds au Québec ayant vécu dans ces institutions et donc ayant été en contact avec ces langues. Or, ces traces encore aujourd'hui dans le lexique de la LSQ témoignent d'un effet de contact s'étendant au-delà d'un groupe restreint de signeurs. On peut donc dire que la LSQ elle-même a été influencée par ce contact et non seulement ces groupes de signeurs ayant vécu l'expérience des écoles résidentielles.

- 2) analyser deux cas de variation potentielle (ordre syntaxique et oralisation) dans leur production LSQ afin de comprendre l'effet de facteurs sociaux et linguistiques sur ces variables.

Du contexte historique de l'enseignement dans les institutions responsables de la scolarisation des enfants sourds de 1850 à 1960 (section 1.2) ainsi que du problème de l'effet de genre dans l'étude de productions issues d'un groupe de femmes et d'hommes (section 1.3) émergeront deux questions de recherche menant notamment à l'analyse de la relation entre le profil social de ces aînés sourds et la variation de deux variables sociolinguistiques (section 1.4).

1.2 Scolarisation des enfants sourds au Québec de 1850 à 1960

À partir de la deuxième moitié du 19^e siècle, l'éducation des sourds et sourdes au Québec est prise en charge par deux institutions religieuses, et ce, jusqu'à la Révolution tranquille en 1960. La décennie qui s'amorce en 1960 correspond à une période de bouleversements des institutions au Québec. Cette étape de désinstitutionnalisation est marquée par la décision de l'État de s'impliquer à plusieurs niveaux de la société, notamment dans le domaine de la santé, des services sociaux et de l'éducation qui, jusqu'alors, étaient régis par le secteur privé, majoritairement représenté par l'Église catholique (Lachance, 2002). C'est à ce moment que l'État québécois prend en charge la scolarisation de tous les enfants, y compris celle des enfants sourds, valorisant pour ces derniers une intégration au milieu scolaire régulier dans un objectif de normalisation (Lachance, 2002; Veillette *et al.*, 2005). Préalablement à cette période, l'éducation des sourds est prise en charge par deux institutions religieuses montréalaises, ouvrant leurs portes à une année d'intervalle l'une de l'autre. En 1850 à Montréal, un collège, l'Institut catholique des sourds-muets, accueille les garçons (Miller, 2000) et en 1851, un couvent, l'Institut des sourdes-muettes, reçoit les filles (Veillette *et al.*, 2005). Malgré leur objectif

commun, ces deux institutions se distinguent par leur visée éducatrice. L'objectif du collège est de favoriser l'intégration des garçons sourds à la société en offrant une formation, sous forme d'ateliers, sur les métiers manuels (Perreault et Pelletier, 2010). Celui du couvent est essentiellement axé sur une formation religieuse, au détriment des apprentissages intellectuels et manuels (Perreault et Pelletier, 2010). Les méthodes d'enseignement pratiquées dans ces institutions sont inspirées des institutions américaines et européennes pour sourds déjà établies. De nombreux travaux attestent cependant des changements de méthodes éducatives ayant eu cours pendant la période de 1850-1960, notamment le passage de l'enseignement par une langue des signes à l'enseignement par une langue orale (Lachance, 2002; Miller, 2000; Perreault, 2006; Veillette *et al.*, 2005).

1.2.1 Méthodes d'enseignement

À l'instar de la situation de l'éducation aux sourds dans beaucoup de pays européens, les méthodes québécoises se définissent en deux approches correspondant chacune à une ère temporelle, soit l'approche gestuelle⁵ d'avant le Congrès de Milan⁶ (1850-1880) et l'approche oraliste⁷ d'après le Congrès de Milan (1880-1960) (Perreault, 2006). L'enseignement d'avant Milan est dispensé au couvent en ASL alors que la LSF est utilisée au collège. Les directrices successives de l'Institut pour filles, les sœurs Gadbois, perfectionnent leurs méthodes d'enseignement aux sourds au cours de stages de formation aux États-Unis, où l'enseignement se fait en ASL (Perreault, 2006). À l'Institut pour garçons, deux frères sourds, Jean-Marie-Joseph Young,

⁵ L'enseignement et la communication, selon cette approche, s'effectuent en langue des signes, puisque cette langue est considérée comme naturelle (Perreault, 1996, p. 91)

⁶ Le Congrès de Milan fut le deuxième rassemblement d'une longue série de rencontres de professionnels et de chercheurs s'intéressant à l'enseignement aux sourds. Le premier ayant eu lieu à Paris en 1878 et le dernier à Athènes en juillet 2015 sous le nom de International Congress on the Education of the Deaf.

⁷ L'enseignement et la communication s'effectuent en langue orale dans un objectif d'intégration des sourds à la société (Perreault, 1996, p.91)

membre de l'ordre des Clercs de St-Viateur, et Auguste Groc, tous deux provenant de France, utilisent leur langue maternelle, soit la LSF, comme langue d'enseignement (Miller, 2000). Cette langue des signes sera par la suite conservée pour l'enseignement à l'Institut des sourds-muets. Les sources linguistiques sont donc distinctes pour le développement de méthodes éducatives chez les filles (ASL) et chez les garçons (LSF).

À partir du Congrès de Milan, un rassemblement de professionnels de l'enseignement ayant comme objectif de déterminer le type d'intervention à privilégier pour l'enseignement aux sourds, la méthode de l'oralisme prévaut fortement pour l'éducation des sourds (McBurney, 2012). L'objectif déclaré de l'implantation de la méthode de l'oralisme est celui de l'intégration des sourds au monde entendant (Perreault et Pelletier, 2010). Cette méthode imposée avait pour objectif l'apprentissage de la parole orale pour tous les sourds à l'exception de ceux dans l'impossibilité de l'apprendre (Veillette *et al.*, 2005). Cet objectif éducatif en premier lieu instaure une idéalisation du sourd qui parle et qui lit sur les lèvres à la différence de ceux qui utilisent leurs mains pour communiquer. Ces derniers étaient alors perçus comme n'ayant pas les compétences pour oraliser et échouant à cet idéal. Cette réalité quant à la capacité d'acquisition d'une langue orale impose par ailleurs une subdivision en sous-groupes au sein des deux institutions québécoises, soit le groupe « gestuel » et le groupe « oraliste » (Desrosiers, 1993)⁸.

Bien que l'oralisme s'officialise en Europe, l'intégration de cette nouvelle méthode se fait progressivement et à différents degrés dans les institutions nord-américaines (Perreault et Pelletier, 2010). Au Québec, par exemple, le groupe signant du couvent est séparé du groupe oralisant et les deux groupes se font attribuer leurs propres

⁸ Afin de distinguer ces groupes, nous utiliserons la classification suivante : groupe signant pour les « gestuels » et groupe oralisant pour les « oralistes ». Cette distinction des groupes davantage descriptive permet de délaisser la connotation négative associée à ces termes utilisés dans le contexte éducatif de l'époque.

espaces récréatifs afin d'éviter une mauvaise influence des élèves signants sur les élèves oralisants (Dubuisson et Grimard, 2006; Lelièvre et Dubuisson, 1998). De plus, les religieuses utilisent exclusivement la langue orale pour l'enseignement aux jeunes filles du groupe oralisant, alors que le groupe signant est exposé à l'ASL et se fait enseigner la « dactylologie »⁹ (Perrault, 1996). Au collège, faute d'espace, les garçons signants partagent les mêmes espaces que les garçons oralisants, mais sont placés en retrait à l'arrière de la classe. Cependant, contrairement au couvent, l'enseignement s'y fait en langue des signes, autant pour le groupe signant que pour le groupe oralisant. La distinction entre ces deux groupes se définit par l'obligation des garçons oralisants à communiquer entre eux en langue orale (Dubuisson et Grimard, 2006). Or, malgré cette consigne, les élèves du collège signent en cachette entre eux durant la récréation et les temps libres, se développant ainsi une langue des signes « domestiques » (Perreault, 1996). L'exposition et la pratique du français se font ainsi à différents degrés d'une institution à l'autre, mais également au sein d'une même institution.

Ce contexte éducatif, se distinguant d'une part d'une institution à l'autre quant à la langue des signes utilisée pour l'enseignement, et d'autre part entre les groupes à l'intérieur même de chacune des institutions quant au degré d'exposition du français, présente des situations de contact linguistique pouvant avoir une influence sur les productions des aînés d'aujourd'hui ayant vécu l'expérience de ces écoles résidentielles.

1.3 Multiplicité des facteurs d'influence et effets de contacts linguistiques

Les recherches effectuées à propos de l'effet de contacts linguistiques sur l'évolution d'une langue sont nombreuses et traitent, notamment, des cas d'emprunt lexical

⁹ Communication par l'épellation sur les doigts.

(Herbert, 1995; Treffers-Daller, 1994; Haugen, 1950), d'alternance codique (Gardner-Chloros, 2010; Heller, 1995; Myers-Scotton, 1993; Poplack, 1980) et de l'impact du contexte social sur les productions d'un groupe de locuteurs (Holm, 2004; Trudgill, 2002). Indépendamment de l'influence d'une langue sur l'autre via une situation de contact, des recherches en sociolinguistique montrent que des facteurs environnementaux et sociaux peuvent influencer le degré d'adhésion des locuteurs à ces langues en contact, notamment le rapport à la langue dominante en présence, le pouvoir social associé à cette langue ainsi que l'acceptation de la langue minoritaire dans la communauté (Fischer, 1978). Les études psycholinguistiques effectuées sur le système linguistique de bilingues témoignent de la diversité des facteurs à prendre en considération, telle la raison de l'acquisition d'une seconde langue (ex. éducation, immigration, etc.), ainsi que les facteurs corrélés, tels la relation à la langue dominante et l'identité des locuteurs de la langue seconde (Bialystok, 2001). La multiplicité des facteurs environnementaux et sociaux interagissant dans ces contextes, applicables à un individu ou à une communauté linguistique, fait de chacun des cas une situation de contact unique. Cette multitude de facteurs, dressant un portrait complexe de l'individu ou de la communauté linguistique étudiée, implique une difficulté quant à l'évaluation de l'effet d'un facteur isolé sur un changement linguistique. Par exemple, les codes d'interaction sociale, l'attitude par rapport aux choix linguistiques et les relations de pouvoirs entre différents groupes linguistiques (Winford, 2003) sont des facteurs d'interaction complexes et pouvant être inter-reliés. Les études portant sur ces phénomènes de contact linguistique ne peuvent donc pas, à toutes fins pratiques, complètement isoler un facteur et mesurer son effet sur les productions d'un locuteur ou d'un groupe de locuteurs.

Dans le contexte québécois précédemment énoncé, des témoignages de personnes sourdes ayant fréquenté les écoles résidentielles confirment que, malgré l'usage d'une langue des signes comme moyen de communication en cachette, la perception

négative du mode de communication visuo-spatiale est encouragée par les enseignants qui soulignent dans leurs enseignements la corrélation entre l'intelligence et la capacité à s'exprimer oralement (Dubuisson et Grimard, 2006). De plus, ces mêmes témoignages révèlent que les élèves sourds incapables d'apprendre la langue orale étaient également méprisés par les autres élèves de l'école provenant des groupes oralisants (Lelièvre et Dubuisson, 1998). L'apprentissage linguistique en contexte scolaire s'organise autour d'une dynamique de pouvoir social et est influencé par l'attitude des enseignants à l'égard des élèves (Youngs et Youngs, 2001) ainsi que par les relations interpersonnelles se développant au sein du groupe d'élèves (Miller, 2000). Donc, dans le contexte actuel de cette recherche, le rapport à la langue dominante orale, encouragé par l'attitude négative à l'égard de l'usage des signes comme moyen de communication du personnel enseignant et des élèves sourds oralisant, est un facteur environnemental pouvant influencer le degré d'intégration des structures du système linguistique de la langue dominante sur celle dominée.

De plus, le contexte de la recherche actuelle témoigne de cette problématique quant à la difficulté d'isoler un facteur d'influence. Les institutions scolaires d'avant la désinstitutionnalisation n'étant pas mixtes, la masse d'élèves sourds se divise en deux groupes en fonction du critère du sexe. Tel que mentionné précédemment en ce qui concerne le contexte historique éducatif, ces deux institutions dispensent l'enseignement de manière distincte, variant par rapport à la langue d'enseignement utilisée et au degré d'exposition au français. L'objectif de ce mémoire est de décrire l'effet de ces contacts linguistiques dus au contexte d'éducation sur la production actuelle des personnes âgées. Or, une analyse comparée des résultats de ces deux groupes, se distinguant en fonction de leur antécédent linguistique et par le fait même du sexe, pose un problème quant à l'isolation de la variable « méthodes éducatives ». Dans ce contexte, les productions pourraient également être influencées par un effet

de genre¹⁰. À titre d'exemple, des effets de genre ont été révélés dans une étude portant sur les différences de discours liées au conservatisme face à la norme et la peur de la stigmatisation lors de l'usage du vernaculaire des femmes locutrices du mexicaino (Hill, 1987). Bien que les résultats de ce mémoire, obtenus par l'analyse comparée des productions des sourds âgés et de sourdes âgées peuvent être susceptibles d'intégrer un effet de genre, la présence de variation des méthodes éducatives au sein même de chacune des institutions, comparant donc les groupes oralisant (hommes et femmes) du groupe signant (hommes uniquement¹¹), permettrait d'éliminer l'hypothèse d'un effet de genre dans les productions de ces âgés. Puisque le contexte historique dans lequel se situe l'analyse présentée dans ce mémoire ne permet pas d'isoler complètement les variations potentiellement dues à un effet de genre, les données seront analysées dans un objectif d'évaluation de l'effet des méthodes éducatives (background linguistique) sur les différents groupes, en admettant toutefois que la variable du genre puisse interférer.

1.4 Question de recherche

Compte tenu i) des différences sur le plan des méthodes éducatives distinguant les hommes des femmes ainsi que les oralisants des signants, et ii) de l'absence d'information sur l'effet du contact linguistique avec le français sur l'organisation syntaxique ou sur la production d'oralisations de ces groupes, des différences grammaticales existent-elles dans le discours LSQ des sourds de groupes de femmes oralisantes, d'hommes oralisants et d'hommes signants? Plus précisément,

¹⁰ Le genre correspond à un concept psychologique et culturel, référant au «masculin» et au «féminin», se distinguant de l'aspect biologique de l'être humain où il y a opposition entre «femme» et «homme» (Oakley, 1972)

¹¹ Les femmes ayant reçu un enseignement en signes étant plus rare, nous n'avons pu recueillir un nombre suffisant de participantes du groupe « signant » permettant de comparer statistiquement avec les résultats du groupe « oralisant ». Le corpus de cette recherche se distingue donc en trois groupes : hommes oralisant, hommes signant et femmes oralisant.

- (1) des différences d'ordre syntaxique existent-elles entre le discours en LSQ de groupes de femmes oralisantes, d'hommes oralisants et d'hommes signants?
- (2) des différences d'utilisation d'oralisations existent-elles entre le discours en LSQ de groupes de femmes oralisantes, d'hommes oralisants et d'hommes signants?

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

2.1 Introduction

La présentation de l'approche variationniste dans laquelle ma recherche s'intègre et l'exposition des différentes propositions explicatives sur l'ordre syntaxique et l'oralisation permet de définir dans ce chapitre les facteurs linguistiques qui pourraient avoir une incidence sur la production des aînés, tel que mesurée dans ce mémoire (nature phonologique du verbe, accord du sujet, présence de verbe à classificateur, présence de discours direct pour l'ordre et classe grammaticale du signe pour l'oralisation). L'établissement du cadre théorique et la définition des variables ainsi que des facteurs retenus mènent en fin de ce chapitre à la réouverture des questions précédemment présentées et à la formulation de deux hypothèses sur l'effet du contexte éducatif présenté au chapitre précédent.

2.2 Approche variationniste

Labov, fondateur de l'approche variationniste, co-signe un article avec Weinreich *et al.* (1968) et pose ainsi les bases de cette théorie. Son étude sur l'effet de

l'environnement sur les changements linguistiques des structures évaluatives chez les noirs américains (Labov, 1972)¹² témoigne de l'effet des pressions sociales sur les structures du langage. Labov propose l'étude des changements linguistiques en synchronie, donc en cours, contrairement à l'approche diachronique telle que préconisée jusqu'alors par Bloomfield pour qui les changements linguistiques ne peuvent être observés qu'une fois complétés (Hazen, 2011). Également, dans cette dernière approche, la perception sociale de ces variantes linguistiques n'est pas considérée comme un élément pouvant influencer les structures internes du discours, ce que Labov a pu montrer par l'étude de la structure narrative chez les noirs américains en 1972. Labov propose donc une approche correspondant à « the study of the interplay between variation, social meaning and the evolution and development of the linguistic system itself » (Tagliamonte, 2006, p.5). Les postulats à l'origine de la conception de son approche sont ceux de la possibilité d'étudier les changements linguistiques en cours, de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques et de l'existence d'une variation contrainte par le système linguistique ainsi que des facteurs sociaux (cité dans Laks, 1992, p.35).

Plusieurs aspects fondateurs de l'approche variationniste se doivent d'être définis pour l'étude de ces variations, soit la variable sociolinguistique et ses variantes, les groupes de facteurs et le domaine d'application de la variable.

L'identification de la variable sociolinguistique demeure l'étape la plus importante de l'analyse de la variation. Les critères permettant le repérage d'une variable sociolinguistique sont i) sa fréquence, ii) son faible risque d'être éliminée de manière consciente par les locuteurs, iii) son intégration à une structure linguistique plus large et iv) sa nature quantifiable (Labov, 1966, p.49 dans Tagliamonte, 2006, p.70). Cette variable est composée de variantes qui alternent dans un contexte précis (le domaine d'application de la variable) référant uniquement à l'environnement où la variation

¹² Un exemple parmi plusieurs. On peut également citer son travail sur les voyelles dans les productions de locuteurs de Martha's Vineyard (Labov, 1963).

est possible (Tagliamonte, 2006, p.86). Ces variantes correspondent à des formes linguistiques différentes qui réfèrent à un même sens. L'apparition d'une variante par rapport à l'autre peut être conditionnée par des groupes de facteurs sociaux et des groupes de facteurs linguistiques (Tagliamonte, 2006, p.104). À titre d'exemple, un groupe de facteurs sociaux pouvant être « sexe » regroupant les facteurs « femmes » et « hommes ». Un groupe de facteurs linguistiques pouvant être « type de syllabe précédant la variable » regroupant les facteurs « syllabe ouverte » et « syllabe fermée ».

Les variables linguistiques qui sont considérées dans ce mémoire, l'ordre syntaxique et l'oralisation, sont définies en 2.3 et 2.4. La section 2.5 présente le domaine d'application de chacune de ces variables ainsi que les hypothèses sur les facteurs pouvant les influencer.

2.3 Ordre syntaxique

La variable linguistique de l'ordre syntaxique, plus particulièrement en regard des langues concernées dans cette recherche (ASL, LSF, LSQ, français) est tout d'abord décrite d'un point de vue typologique et ensuite définie d'un point de vue théorique. Ensuite, des définitions de l'unité propositionnelle ainsi que des structures à verbes sériels et verbes échos en langues des signes sont explicitées. Les facteurs linguistiques pouvant influencer la variable de l'ordre syntaxique sont aussi considérés, soit la nature phonologique des verbes, les possibilités articulatoires mises à la disposition des signeurs permettant l'articulation de verbe à classificateur et l'accord verbal en simultané avec les arguments, puis finalement la présence de structure de discours direct dans l'unité propositionnelle.

2.3.1 Typologies et propositions théoriques

Les études portant respectivement sur l'ASL (Fischer, 1975; Kegl, 2004; Neidle *et al.*, 2000), la LSF (Blondel et Tuller, 2000; Cuxac, 2000), la LSQ (Bouchard *et al.*, 1999; Nadeau et Desouvrey, 1994) et le français (Muller, 2008; Sorés et Marchello-Nizia, 2005) témoignent de différences sur le plan structurel, notamment en ce qui a trait à l'ordre des signes/mots décrit pour chacune des langues. Ces études reposent sur deux approches distinctes soit, en premier lieu, des descriptions typologiques et formelles suivant la classification des langues orales et en deuxième lieu, des analyses explicatives vérifiant des propositions théoriques fonctionnelles. Au moins trois approches explicatives se dégagent de l'ensemble de ces analyses quant à la conception des principes qui régissent l'ordre dans une langue des signes, soit une proposition générativiste dans le cadre des théories formelles, soit une proposition sémiologique et une proposition cognitive dans le cadre des théories fonctionnelles.

2.3.1.1 Typologies et propositions théoriques formelles

La description de la typologie des langues orales dans les travaux de Greenberg (1963) a fortement motivé les recherches sur l'ordre des mots. Les universaux qu'il propose à partir de la description des langues orales supposent des possibilités d'ordre restreint, soit VSO, SOV et SVO¹³. Ces universaux visent à établir une typologie de l'ordre des mots référant aux ordres de base¹⁴. L'ordre de base est déterminé, selon Dryer (2007), en fonction de trois critères. Le premier étant l'ordre le plus fréquent, le deuxième étant l'ordre avec le moins de restriction distributionnelle en contexte discursif, le troisième étant l'ordre apparaissant en contexte de neutralité

¹³ Les possibilités VOS, OSV et OVS n'ont pas été répertoriées par rareté ou impossibilité.

¹⁴ Comrie (1989, p. 35) critique cette proposition en argumentant que plus de la moitié des langues vivantes ne sont pas représentées dans cette typologie.

pragmatique. En fonction de ces critères, chaque langue a son ordre de base spécifique.

Les typologies formelles en langues des signes, proposition calquée sur la classification typologique des langues orales, présentent également l'ordre syntaxique comme une relation entre les constituants sujet, objet et verbe (Hodge, 2013). Les ordres les plus fréquents rapportés dans les études formelles sur les langues des signes présentent premièrement SVO, puis OSV et ensuite SOV. Toutefois, bien que cette proposition de classification soit contestée par les approches fonctionnalistes de par le fait que, décrites comme telles, les typologies formelles ne permettent pas de rendre compte de la sensibilité de l'ordre aux relations syntaxiques, aux caractéristiques sémantiques et aux fonctions du discours (Massone et Curiel, 2004), elles permettent néanmoins de favoriser les comparaisons entre les langues, et ce peu importe la modalité (Hodge, 2013).

2.3.1.1.1 Générativisme

L'une des propositions formelles ayant été effectuée sur les langues des signes est celle du cadre générativiste (Fischer, 1975; Friedman, 1976; Kegl, 2004; Neidle *et al.*, 2000). Dans cette approche, la question de l'ordre est initialement abordée selon deux niveaux, soit la structure profonde et la structure de surface¹⁵. L'ordre de base, présent dans la structure profonde, est sous-jacent aux variations observées dans la langue. Cet ordre de base est, selon cette proposition, le même pour toutes les langues naturelles (Kayne, 1994). Dans ce cadre, la structure de surface est l'ordre d'une phrase en contexte, et cet ordre, si différent de celui prédit par la structure profonde supposée, est régi par des opérations de modifications et de déplacements syntaxiques. En d'autres mots, l'ordre souple observé en surface est le résultat de

¹⁵ Les travaux les plus récents de cette approche abandonnent désormais cette distinction.

modifications à un ordre fixe et ces modifications sont attribuables à des contraintes morphosyntaxiques, comme le type de verbe sélectionné, les structures topiques, etc. (Neidle *et al.*, 2000).

Les premières études descriptives des langues des signes, dans les années 1970, sont orientées sur les similitudes entre les langues orales et les langues des signes (Leeson et Saeed, 2012). Le concept de grammaire générative et ses universaux, en émergence à cette époque, dirigent les recherches vers un modèle analogue pour rendre compte de l'ordre des langues à modalité visuo-spatiale. Or, certaines structures, par exemple présentant de l'information lexicale en simultané, n'étant pas prise en compte dans les premières recherches sur l'ordre de l'ASL, les résultats quant à l'ordre de base diffèrent (SVO pour Fischer (1975) et OSV pour Friedman (1976)).

Dans les années 1980, les structures hiérarchiques proposées dans le programme gouvernement et liage (Chomsky, 1981) sont adaptées et appliquées à l'ASL, justifiant la validation d'un ordre de base SVO identique à celui de l'anglais (Neidle *et al.*, 2000). Ces analyses, basées sur un corpus de données construites et un corpus de discours naturel, stipulent que l'ordre sous-jacent « non-marqué » à l'intérieur du domaine de la phrase est SVO et que tous les autres ordres relèvent d'opérations et de mouvements syntaxiques déplaçant le ou les constituants en positions périphériques de ce même domaine. Par exemple, une proposition à objet topicalisé est représentée comme suit (Neidle *et al.* 2000, p. 59)¹⁶ :

- (1)
 JOHN_i, MARY LOVE *t*_i
 “Mary loves John.”

¹⁶ La première ligne de cet exemple correspond à ce qui est signé. La phrase entre guillemets correspond à la traduction en anglais.

Dans cet exemple, l'objet JOHN est topicalisé et déplacé en position périphérique, laissant une trace (représentée par le *t* suivie du même indice de coindexation que JOHN, c'est-à-dire *i*) dans sa position postverbale supposée initiale. Or, cette proposition ne rend pas compte des phrases ayant un ordre SOV tel JOHN MARY LOVE, où le sujet *John* n'est pas topicalisé et donc n'implique pas de déplacement vers la gauche du constituant.

Ces propositions théoriques formelles s'opposent aux propositions fonctionnelles qui défendent que cette catégorisation basée selon la relation grammaticale entre le sujet et le verbe ne prenne pas en compte les considérations pragmatiques et sémantiques des énoncés.

2.3.1.2 Propositions théoriques fonctionnelles

Les propositions théoriques fonctionnelles sur la question de l'ordre en langues orales et en langue des signes contestent les typologies formelles considérant que l'ordre peut ne pas être uniquement organisé autour de la relation grammaticale entre le sujet et le prédicat. Li et Thompson (1976) proposent une autre typologie basée sur le principe que les langues peuvent avoir des constructions syntaxiques distinctes selon l'importance attribuée aux notions de sujet et de topique. Cette proposition a pour intérêt d'admettre autant les langues à ordre rigide que les langues à ordre souple (Massone et Curiel, 2004) et propose, contrairement à Greenberg (1963), que toutes les langues ne sont pas organisées autour du concept de « sujet ». De plus, elle permet de rendre compte de l'influence de la pragmatique et de la sémantique sur l'organisation structurale des mots selon le type de langue. Les travaux sur les langues des signes dans ce cadre théorique fonctionnel distinguent deux approches, soit l'approche sémiologique et l'approche cognitive.

2.3.1.2.1 Approche sémiologique

Le cadre sémiologique, quant à lui, rejette la conception de centralité de la syntaxe et soutient que le niveau sémantique peut, à lui seul, permettre d'expliquer l'organisation structurelle de la langue (Cuxac, 2000). Dans cette optique, on considère le rôle de l'iconicité et de la spatialité comme étant prépondérant dans l'organisation des unités du discours (sens et forme). Contrairement à plusieurs études sur l'ASL, principalement ancrées dans le cadre générativiste où la syntaxe est au cœur de l'organisation structurelle de la phrase, les études sur l'ordre des signes en LSF analysent davantage la question à l'interface de la sémantique et de la syntaxe (Blondel et Tuller, 2000). Cette organisation basée sur une représentation cognitive des relations entre les référents a pour objectif d'éviter d'accoler sans justification aux langues visuo-spatiales un modèle de catégories structurales préalablement définies pour rendre compte des langues orales (Millet, 2006). Dans cet objectif, de nombreux chercheurs (pour la LSF : Blondel et Tuller, 2000; Cuxac, 2000; Millet, 2006; pour l'ASL : Johnston, 1992; Klima et Bellugi, 1979) ont considéré l'espace utilisé lors du discours signé comme un espace sémantico-syntaxique permettant la mise en relation des éléments du discours (Millet, 2004). C'est aussi dans cet ordre d'idée que des propositions générativistes actuelles, basées sur les travaux de Jackendoff (1990), postulent une interface gestuelle faisant le lien entre la structure conceptuelle et l'interface articulaire/perceptuel (Rathmann et Mathur, 2002). La figure (2.1) illustre une segmentation de l'espace en six espaces situés autour du corps du signeur, tels que décrits pour la LSF :

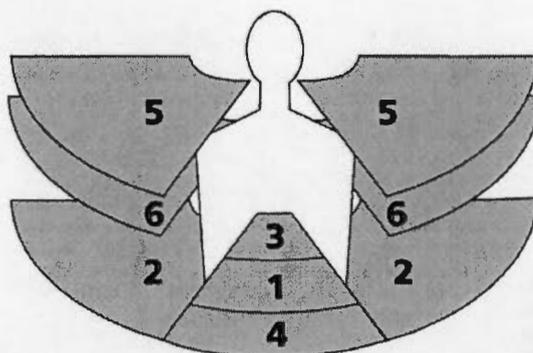


Figure 2.1 : Schéma des espaces pré-sémantisés proposé par Millet (2006)

Ces espaces pré-sémantisés ont les fonctions suivantes:

Tableau 2.2 : Fonction des espaces pré-semantisés (Millet, 2006)

Espace 1	Espace où les signes sont articulés sous forme de citation ¹⁷ . Cet espace n'est pas utilisé dans l'objectif d'établir des relations grammaticales. Cet espace est aussi dit « neutre ».
Espace 2	Espace des rôles actanciels animés (agent/bénéficiaire) de troisième personne.
Espace 3	Espace des rôles actanciels animés (agent/bénéficiaire) de première personne. Permet aussi l'articulation du pluriel (balayage) et du singulier (pointé).
Espace 4	Espace de rôle actanciel inanimé (but).
Espace 5	Espace d'un agent indéfini (par exemple, « on »).
Espace 6	Espace permettant l'expression des lieux.

Ces espaces ont chacun une fonction qui permet d'établir des relations grammaticales et syntaxiques entre constituants. Par exemple, dans le cas d'une phrase comme *Marie me donne X*, le mouvement aura pour lieu initial l'espace 2, représentant un agent à la troisième personne, et le tracé du mouvement s'effectuera jusqu'à l'espace 3, représentant l'espace du bénéficiaire de première personne (l'objet étant incorporé à la forme du verbe).

¹⁷ Une forme de citation correspond à la forme canonique du signe, sans accord.

De plus, plusieurs travaux (ex. Fève-Tagger, 1991; Maeder, 1994) portant sur la LSF ajoutent que l'ordre syntaxique des constituants est déterminé par les propriétés mêmes du constituant, laissant place aux patrons suivants (Blondel et Tuller, 2000):

- Localisant > Localisé;
- Stable > Déplaçable;
- Contenant > Contenu;
- Antérieur > Postérieur;
- Plus volumineux > Plus mobile;
- Connu > Inconnu;
- Fond > Figure.

Cette conception de l'organisation structurelle de la LSF découle donc moins d'une organisation hiérarchique impliquant des processus de déplacements syntaxiques tels que conçus par les générativistes, mais plutôt comme une représentation spatiale et iconique des éléments de la phrase organisés autour du verbe (Blondel et Tuller, 2000; Cuxac, 2000).

2.3.1.2.2 Approche cognitive

Dans un cadre cognitif, on explique les différentes structures des énoncés des langues des signes par la mise en relation des processus cognitifs et des possibilités articulatoires (ex. Armstrong et Wilcox (2007) pour l'ASL, Sutton-Spence et Woll (1999) pour la BSL, Nilsson (2010) pour la langue des signes suédoise, Leeson (2001) pour la langue des signes irlandaise, Bouchard et Dubuisson (1995) pour la LSQ). L'identification des fonctionnements cognitifs dans cette approche s'opère selon les propositions fondées par, entre autres, Jackendoff (1990). Par exemple, les travaux sur la BSL (Sutton-Spence et Woll, 1999) présentent un ordre des signes relativement souple basé sur la considération conceptuelle de l'établissement d'un thème avant le commentaire¹⁸. Dans cette même conception, Bouchard et Dubuisson

¹⁸ Dichotomie « topic/comment » (Sutton-Spence et Woll, 1999).

(1995) proposent que les propriétés antérieures au langage, soit la cognition, définie comme les processus mentaux engendrant de la connaissance au moyen d'un traitement de l'information (Steiner, 2005), et le système sensori-moteur, définissent et expliquent la variation observée dans l'ordre des signes en LSQ.

Cette proposition a été reprise dans l'étude de Bouchard *et al.* (1999) dans laquelle les auteurs postulent que l'ordre des signes en LSQ est souple et peut-être motivé par trois principes basés sur des considérations conceptuelles et articulatoires. Ces trois principes supposent que l'ordre des signes ne serait pas régi par des contraintes syntaxiques, mais plutôt articulatoires et cognitives.

- Principe A - Pré-établissement : Les arguments du verbe sont généralement exprimés et placés dans l'espace avant que le verbe ne soit signé.
- Principe B - Économie articulatoire : L'ordre préféré est l'ordre le plus économique sur le plan articulatoire (mouvement, configuration manuelle, lieu);
- Principe C - Principe de cohérence conceptuelle : Certains types de constructions nécessitent un ordre en particulier : i) le possesseur est signé avant le possédé; ii) le contenant est signé avant le contenu; iii) le site est signé avant la cible.

Bien que ces auteurs proposent trois principes distincts, le principe A de pré-établissement semble pouvoir s'intégrer à celui de cohérence conceptuelle. Ce principe de cohérence conceptuelle renvoie au fait que certains constituants d'une phrase sont articulés dans un ordre fixe selon la signification de l'évènement et la relation que ces constituants ont entre eux. Prenons l'exemple du principe de cohérence conceptuelle où le contenant est signé avant le contenu, le contenant correspondant à un pot de fleurs et le contenu correspondant aux fleurs. Si les fleurs sont signées avant le pot, il n'y a rien qui conceptuellement permet de garder les fleurs regroupées, puisque le pot n'est pas signé dans l'espace préalablement. Dans le cas du principe de pré-établissement, l'exemple correspondant serait de produire un verbe sur un ou plusieurs loci n'ayant pas préalablement été associé à un référent

dans le discours. Dans ces deux cas, l'ordonnancement d'un constituant avant l'autre est conceptuellement cohérent, puisque les éléments préalables à l'établissement des éléments subséquents ont été produits en premier. Pour cette raison, nous considérons que le principe A de pré-établissement correspond à un exemple du principe de cohérence conceptuelle.

Les propositions fonctionnelles (sémiologiques et cognitives) suggèrent donc un ordre basé sur une représentation cognitive des relations entre les référents pour la LSF et la LSQ, ainsi qu'un ordre ayant été décrit comme pouvant varier en fonction de critères articulatoires en ce qui concerne la LSQ. Dans cet esprit, la LSF et la LSQ possèdent davantage un ordre suivant les patrons site/cible et thème/commentaire.

Toutefois, malgré les différences décrites et expliquées à travers ces propositions, notamment l'ordre site-cible en comparaison à cible-site, il demeure que les *a priori* théoriques de chaque approche peuvent avoir influencé l'ordre reconnu comme canonique, rendant difficile pour nous la relation de comparaison entre les langues quant à la question de l'ordre. L'objectif de notre analyse n'est pas de prendre position sur la nature de l'ordre, mais plutôt de proposer une description de sa variation. Dans cet esprit, les analyses de ce mémoire seront effectuées en termes d'ordre des constituants *sujet*, *objet* et *verbe* permettant ainsi d'évaluer l'effet de contact linguistique de l'ASL, de la LSF et du français sur la LSQ.

2.3.1.3 Querelle sur l'ordre des signes

L'échange d'articles entretenu entre Kegl *et al.* (1977, 1996) et Bouchard dans Bouchard et Dubuisson (1995) et Bouchard (1996) illustre ces différences de conception sur l'organisation syntaxique des langues des signes, dans ce cas-ci, la LSQ et l'ASL. Ces auteurs confrontent leurs réflexions sur l'effet de la nature du

verbe dans l'influence de l'ordre syntaxique et soulèvent les problèmes méthodologiques reliés au traitement de la question de l'ordre syntaxique en langue des signes. Kegl *et al.* (1977) travaillant sur l'ASL, soulèvent dans leurs résultats un effet de la nature morphologique (fléchi/non-fléchi¹⁹) du verbe sur l'ordre en ASL. Afin d'évaluer cet effet, les participants sont exposés à des séquences de signes (NVN, NNV, VNN²⁰), auxquelles ils intègrent la variante de verbes fléchis ou non-fléchis. Devant ces constructions, les participants sont interrogés sur l'interprétation de la séquence. Les résultats de cette étude montrent que la séquence NVN avec un verbe non-fléchi est interprétée comme SVO et qu'en présence d'un verbe fléchi, toutes les interprétations sont acceptées, bien que jugées stylistiquement étranges. Ces résultats mènent à la conclusion que l'ordre de base des signes en ASL est SVO et que les locuteurs des langues des signes utilisent les mêmes stratégies pour identifier la nature syntaxique des constituants que les locuteurs de langues orales, c'est-à-dire via l'ordre syntaxique.

Cette proposition est suivie par la réplique de Bouchard et Dubuisson (1995) qui proposent que les propriétés antérieures au langage, soit la cognition et la motricité, définissent et expliquent la variation observée dans l'ordre des signes en LSQ. Ils dégagent trois éléments de discussion pour comprendre et expliquer la variation de l'ordre, peu importe la langue : i) l'aspect fonctionnel, ii) l'aspect articulatoire et iii) le caractère prédéfini de l'ordre de base tel que conçu par Kayne (1994).

L'aspect fonctionnel se résume en la responsabilité de l'ordre dans l'interprétation du sens d'une phrase. L'ordre linéaire a pour fonction d'organiser le sens de l'énoncé, c'est-à-dire que deux éléments doivent être articulés un à la suite de l'autre afin de former un constituant et de combiner leur sens (Kayne, 1994). Dans une langue des signes à tout le moins, la combinaison de deux éléments lexicaux peut s'articuler

¹⁹ Un verbe fléchi correspondant à l'utilisation de l'espace pour marquer la localisation des référents et ensuite l'articulation du verbe entre ces deux loci permet de créer une relation d'accord.

²⁰ Où N représente un nom et V représente un verbe.

autrement que par la linéarité. Selon Bouchard et Dubuisson (1995), la modalité des langues des signes permet l'articulation de signes selon quatre dimensions. Trois dimensions correspondent à l'espace, et la quatrième correspond au temps. Les langues orales, qui ne disposent que de la dimension temporelle pour exprimer ces relations entre éléments, l'ordre devient un aspect fonctionnel important pour l'interprétation du sens de l'énoncé.

L'ordre syntaxique des signes peut aussi être influencé par l'aspect articulatoire de la modalité visuo-spatiale des langues des signes. L'unique complexe articulatoire (l'appareil vocal) utilisé dans les langues orales impose un ordre linéaire des mots et limite les possibilités de superpositions du signal, bien que la superposition de plusieurs traits (ex. nasalité) soit possible sur le plan phonétique. Sur le plan lexical, les locuteurs de langue orale ne peuvent produire plus d'un mot à la fois et sont donc contraints à la séquentialité²¹. Les langues des signes, quant à elles, utilisent plusieurs articulateurs (bras, mains, bouche, yeux et corps (Bouchard et Dubuisson, 1995)) dans l'articulation d'un signal. Ces articulateurs complexes, étant indépendants les uns des autres, permettent la production de deux unités lexicales simultanément (ex. encodage parallèle tel que présenté dans la section 2.3.3.1.2 suivante). L'ordre perçu dans cette conception séquentielle n'est pas strictement imposé aux langues des signes.

Les deux derniers arguments proposés mènent donc les auteurs à reconsidérer la présupposition d'un ordre de base tel que conçu par Kayne (1994). Le concept de l'ordre, s'appliquant difficilement à la réalité des langues à modalité visuo-spatiale, n'a pas la même valeur fonctionnelle que dans les langues orales, puisque d'autres moyens permettent d'établir des relations grammaticales entre éléments lexicaux.

²¹ On reconnaît toutefois ici une certaine composante simultanée aux langues orales, notamment en ce qui concerne les caractéristiques prosodiques d'un discours, comme c'est le cas du ton dans les langues à tons (Kyle et Woll, 1988).

Les auteurs présentent ensuite l'ordre en LSQ et en ASL des constructions avec topicalisation et des constructions avec un constituant interrogatif (Wh-phrases), proposant l'hypothèse que l'ordre en langue des signes, plus particulièrement en LSQ, est souple. La réponse de Kegl *et al.* (1996) et la réplique à cette réponse de Bouchard (1996) constituent un débat sur, entre autres, les principes régissant l'ordre des signes. Quelques années plus tard, Bouchard *et al.* (1999) proposent que l'ordre des signes en LSQ est souple dû à des contraintes articulatoires et conceptuelles. Leur corpus est constitué de phrases isolées élicitées produites en LSQ par un locuteur natif contenant chacune un verbe fléchi et deux arguments sous forme de syntagmes nominaux. En observant la distribution de chacun des ordres (SVO, OSV, SOV, etc.) en fonction de la nature phonologique des verbes de type V1, V2 et V3 (correspondant respectivement à la typologie de Parisot (2003), soit verbes souples, verbes semi-rigides et verbes rigides), les auteurs remarquent un plus fort pourcentage de verbes souple (V1) pour l'ordre OSV, soit 73%, alors que les verbes semi-rigides (V2) et rigides (V3) tendent à suivre un ordre davantage SOV à respectivement 61% et 67%. Donc, malgré le caractère fléchi du verbe, certaines formes phonologiques verbales semblent conditionner un ordre plutôt qu'un autre. Bouchard *et al.* (1999) proposent donc que l'ordre soit motivé par trois principes basés sur des considérations conceptuelles et articulatoires, soit le principe de pré-établissement, le principe d'économie articulatoire et le principe de cohérence conceptuelle, tel que présenté à la section 2.3.1.2.2.

Cet échange montre les différences de conceptions théoriques en lien à la question de l'ordre syntaxique des langues des signes, ainsi que les facteurs à considérer dans l'influence de l'ordre, dans ce cas-ci, la nature phonologique du verbe dans la proposition.

2.3.1.4 Considérations descriptives

En somme, au-delà des différences théoriques présentées dans la section précédente, les travaux descriptifs qui proposent une typologie basée sur la relation grammaticale entre le sujet et le verbe proposent généralement un ordre SVO pour l'ASL (Neidle *et al.*, 2000) et le français (Kayne, 1977; Muller, 2008; Sorés et Marchello-Nizia, 2005), un ordre SOV pour la LSF (Yau, 1993) et un ordre souple avec une tendance pour les ordres SOV et OSV pour la LSQ (Bouchard *et al.*, 1999)²².

2.3.2 Considérations à l'étude d'unités propositionnelles en langue des signes

Les unités propositionnelles en langues des signes et leurs composantes ne sont pas autant définies que celles de langues orales comme le français. J'introduis dans cette section les propriétés des unités structurelles et linguistiques des langues des signes qui se distinguent des propriétés du français, soit la forme de l'unité propositionnelle, les constructions à verbes sériels et les constructions à verbes échos.

2.3.2.1 Unité propositionnelle

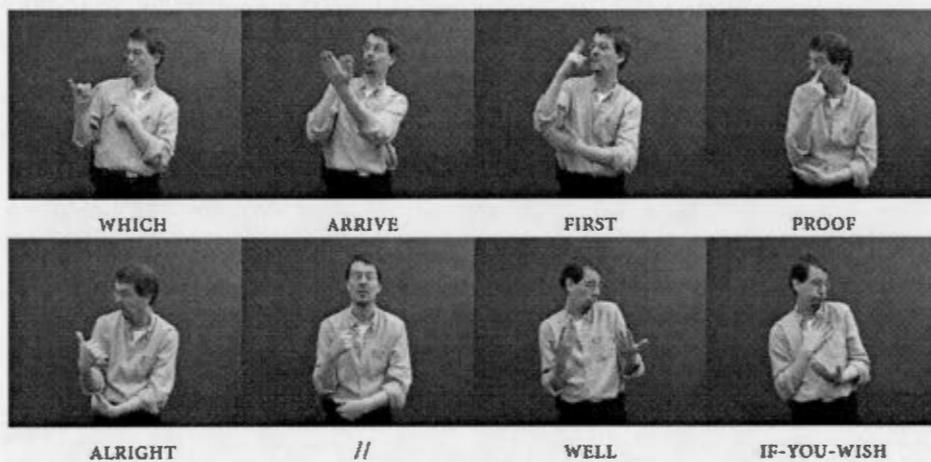
La segmentation de productions en unités propositionnelles est problématique notamment en raison du fait que les critères et catégories traditionnels sont établis à partir des données orales ou écrites (ex. proposition simple, subordonnée, relative). De ce fait, elle s'applique difficilement aux contextes spatiaux des langues des signes (Ormel et Crasborn, 2012). Or, des indices manuels et non manuels²³ basés sur des

²² Notons toutefois que l'hétérogénéité des corpus et méthodes utilisés dans le traitement de l'ordre syntaxique demeure une difficulté lors d'une analyse comparative entre les langues (Johnston *et al.*, 2007).

²³ Par indices non-manuels, nous entendons tout ce qui peut être produit par d'autres articulateurs que les mains, soit, par exemple, les yeux, les sourcils et la tête. Dans ce mémoire, les indices non-manuels

critères prosodiques (clignement des yeux, changement de direction du regard, changement de direction du tronc, changement de rythme de production (Hodge *et al.*, 2011), relèvement des sourcils et intonation (Wilbur, 1994)) permettent de repérer des frontières propositionnelles en contexte discursif. L'exemple en (2) issu de la BSL illustre une frontière propositionnelle (indiquée par le symbole // dans l'exemple) marquée par un retour au neutre (vers l'interlocuteur) de la position du tronc et de la tête ainsi que par un clignement des yeux.

(2)



« we'll see who arrive first, alright? Well... if you wish... »

(Fenlon *et al.*, 2008, p.193)

Toutefois, les travaux effectués jusqu'à maintenant sur les indices non-manuels permettant la segmentation des propositions se sont intéressés davantage à leur forme et leur fonction de ces comportements non-manuels plutôt qu'au type de relation que les propositions entretiennent entre elles, par exemple dans le cas d'une proposition complexe incluant une subordonnée (Hodge, 2013). En effet, les propositions portant

considérés sont le changement de rythme et les comportements non-manuels de changement de direction du regard et de clignement des yeux.

sur l'identification des frontières de phrases dans les langues des signes portent davantage sur les unités propositionnelles isolées que sur leur contexte d'énonciation.

2.3.2.2 Constructions à verbes sériels

Les constructions à verbes sériels²⁴ sont fréquentes en langues des signes. Ces constructions se définissent comme une série de verbes produits séquentiellement. Ces verbes répondent selon Johnston (2013) aux propriétés suivantes:

1. avoir le même sujet;
2. avoir une uniformité sémantique dans l'action décrite;
3. faire partie de la même unité phonologique;
4. avoir une intonation qui suppose que ces verbes font partie de la même unité syntaxique.

Ces constructions doivent respecter le critère 1 ainsi que deux des trois autres critères pour être considérées comme une seule unité verbale (Johnston, 2013). Voici un exemple²⁵ :

(3) FILLE_a POMME_b 3a-PRENDRE_b 3a-CROQUER_b

La fille prend la pomme et la croque.

Dans cet exemple, le verbe PRENDRE et CROQUER agissent comme une seule unité verbale puisqu'ils respectent le critère 1 de même sujet, qu'ils font partie de la même unité phonologique (la configuration²⁶ correspondant à la main ouverte, les

²⁴ L'appellation « verbe sériel » utilisé par Supalla (1990) ne correspond pas à la définition proposée par Johnston (2013). Les « verbes sériels » de ce premier référent aux constructions à verbes sandwich ou verbes échos. Ces constructions sont présentées dans la section suivante.

²⁵ L'annotation des indices des premières lettres de l'alphabet (ex. « a », « b », « c ») renvoie au référent sémantique. Dans cet exemple, l'indice « a » est associé au référent FILLE. Conséquemment, pour l'annotation du verbe PRENDRE, l'annotation « 3a » précédant le verbe renvoie à l'association du référent FILLE de troisième personne. La fille fait donc l'action de prendre la pomme.

²⁶ Trois éléments principaux sont responsables de la structure phonologique des signes : la forme de la main (configuration manuelle), le mouvement et le lieu d'articulation (Stokoe, 1960). Comme c'est le

doigts collés courbés, le pouce tendu vers l'avant), et ont une intonation portant sur l'ensemble de l'unité syntaxique verbale composée des deux verbes PRENDRE et CROQUER.

2.3.2.3 Constructions à verbes échos

Les constructions à verbes échos (*verb sandwich*) se définissent par la présence de deux verbes dans une même proposition ayant une racine commune (ou très similaire) et étant séparés uniquement par un objet ou un complément de proposition (Fischer et Janis, 1990, p.281)²⁷. Voici un extrait d'exemple en ASL issu de Fischer et Janis (1990, p.280) :

(4) STUDENT NAME S-A-L-L-Y TYPE HER TERM PAPER TYPE²⁸
 “A student name Sally is typing her term paper”

Ces structures sont documentées entre autres en ASL (Supalla, 1990; Fischer et Janis 1990), en langue des signes italienne (Volterra *et al.*, 1984) et en LSQ (Pinsonneault, 1994). Fischer et Janis (1990) établissent deux conditions à respecter pour que ces structures soient considérées comme écho, soit que les verbes partagent le même sujet²⁹ et que l'information véhiculée par le premier verbe se doit d'être différente de celle du deuxième verbe (voir exemples (5 et 6)):

cas des unités phonologiques d'un mot en langue orale, la modification d'un seul phonème dans un signe peut entraîner un changement de sens, ces deux signes correspondant alors à une paire minimale. C'est notamment le cas du signe PAPA et MAMAN en LSQ, les deux signes articulés avec la configuration manuelle d'une main ouverte, les doigts écartés, avec un léger mouvement d'avant et arrière, mais ayant chacun un lieu d'articulation distinct : MAMAN sur le menton, PAPA sur le front.

²⁷ Il ne faut pas confondre les constructions à verbes échos ou *verb sandwich* avec les langues ayant comme possibilité d'ordre SVOV, comme c'est le cas en langue des signes croate (Milković *et al.*, 2006).

²⁸ Le symbole + signifie la répétition du signe, ajoutant de l'information sur la manière dont est produit le verbe.

²⁹ Le sujet peut également être répété sous une forme pronominale via un pointé.

(5) H-A-R-R-I-E-T FINISH WASH-CLOTHING FINISH,
THROW DRY+ THROW++

*When Harriet is done with the wash, she throws it into the
 dryer*

(Fischer et Janis, 1990, p.283)

(6) GIRL E-L-I-Z-A-B-E-T-H START EAT R-I-C-E EAT-WITH-
FORK++

Elizabeth starts to eat her rice with a fork

(Fischer et Janis, 1990, p.284)

Dans l'exemple (5) la première condition est respectée puisque les deux verbes TRHOW et THROW++ ont le même sujet, soit *Harriet*. Dans l'exemple (6) la deuxième condition est respectée puisque le deuxième verbe contient de l'information supplémentaire, soit que l'action de manger s'effectue à l'aide d'une fourchette. Cette nouvelle information véhiculée par le deuxième verbe peut différer sur le plan de l'aspect, du pluriel ou de l'ajout d'information par rapport à la forme ou le mouvement du verbe (par exemple dans des cas de verbes à classificateur). Toutefois, des recherches sur d'autres langues que l'ASL, telle que celle effectuée sur la LSQ par Pinsonneault (1994), révèlent que cette deuxième condition n'est pas toujours respectée puisque près de la moitié des propositions avec verbes échos répertoriées dans son corpus comprend deux unités verbales à forme identique, la seconde moitié contenant deux unités verbales se distinguant sur le plan de la forme phonologique (ex. réduction phonologique lors de l'usage d'une seule au lieu de deux) ou sur le plan morphologique. Dans ces cas, il pourrait s'agir d'une structure de mise en emphase de l'évènement par répétition du verbe en finale de phrase, tel que suggéré par Miller (1997).

Ces structures posent un problème lors de la question du traitement de l'ordre en LSQ. Dans les cas de forme verbale identique, s'agit-il d'une structure SVO avec un second V pauvre en information morphologique en position finale (SVOv), ou d'une

structure SOV avec un second V pauvre en information morphologique en position médiale (SvOV)? Volterra *et al.*, (1984), pour la langue des signes italienne, catégorisent les propositions à structure SVOV comme un ordre SVO.

Engberg-Pederson (1993, p.272) propose une interprétation pragmatique des structures à verbes échos en suggérant que dans ce type de construction, l'information se doit d'être distribuée sur deux verbes pour qu'elle puisse être affirmée. L'auteure présente l'exemple de deux évènements, soit i) un autobus en roulement, et ii) un autobus sur une route accidentée, pouvant être articulés simultanément sur un verbe ou séquentiellement sur deux verbes. Dans le cas d'articulation simultanée de l'information, le signeur transmet l'information que l'autobus roule sur une route accidentée et s'apprête à indiquer la direction de l'autobus, alors que l'articulation séquentielle de l'information signifie plutôt que l'autobus en roulement arrive ensuite dans un segment de route accidenté, le signeur affichant une expression faciale de patience. L'auteure propose donc qu'un certain type d'information puisse occuper plusieurs positions dans une proposition. De manière analogue, de l'information spatiale véhiculée par un pointé peut également être véhiculée par un verbe. L'information portée par les structures des verbes échos peut donc être distribuée sur deux signes, variant en fonction du contexte pragmatique.

La segmentation des unités du corpus de ce mémoire a été effectuée en considérant les éléments descriptifs présentés dans la section 2.3.2. Les unités propositionnelles ont tout d'abord été segmentées selon des critères sémantiques et prosodiques, à partir des indices manuels et non-manuels identifiés par Hodge *et al.* (2011) (ex. clignement des yeux, changement de direction du regard, etc.). Également, les propositions contenant des verbes sériels et respectant les critères de Johnston (2013) ont été conservées dans le corpus et considérées comme une seule unité. La description des verbes échos en LSQ de Pinsonneault (1994) a permis de distinguer les structures ayant deux verbes à formes phonologiques identiques de celles ayant deux verbes à

formes phonologiques distinctes. Pour ce mémoire, seul ce deuxième type de structure a été conservé dans le corpus.

2.3.3 Facteurs linguistiques qui peuvent influencer l'ordre

Plusieurs facteurs linguistiques internes aux langues des signes ont été révélés dans les recherches antérieures comme pouvant avoir une influence sur l'ordre syntaxique, notamment ceux qui seront considérés dans le cadre de ce mémoire, soit la nature phonologique des verbes, la modalité et les possibilités articulatoires ainsi que la présence ou non de discours direct dans l'énoncé.

2.3.3.1 Nature phonologique des verbes et réalisation de l'accord

Parisot (2003) propose d'adopter une classification des verbes en LSQ s'appuyant sur des considérations phonologiques, soit la typologie suivante : verbes souples, semi-rigides et rigides. En dehors du contexte morphosyntaxique, la forme lexicale du verbe est marquée pour ses possibilités d'accord, produit séquentiellement ou simultanément. La multiplicité des articulateurs utilisés dans les langues visuo-spatiales, contrairement aux langues orales, permet l'articulation en simultané d'information morphologique, lors de la réalisation des marques morphologiques d'accord verbal (Parisot, 2003), mais également l'articulation en simultané d'information lexicale et grammaticale (Bouchard et Dubuisson, 1995) lors d'encodages parallèles (Miller et Dubuisson, 1992).

2.3.3.1.1 Réalisation morphologique de l'accord : simultanée et séquentielle

Les verbes souples et semi-rigides consistent en des verbes dont la forme phonologique peut être modifiée au moment de l'accord. Les verbes souples possèdent plusieurs constituants structurels³⁰ modifiables et peuvent intégrer un lieu d'articulation supplémentaire lors de l'accord permettant ainsi un déplacement à l'aide d'un mouvement à trajet en contexte. La troisième catégorie, les verbes rigides, regroupe ceux dont la forme phonologique est non-modifiable. Ces verbes, dits ancrés puisqu'articulés sur le corps du signeur, ne peuvent pas se déplacer dans l'espace pour établir un lien avec leur argument. Les possibilités d'accord pour ces catégories de verbes sont l'articulation simultanée, l'articulation séquentielle ou la combinaison de ces deux dernières options.

2.3.3.1.1.1 Articulation simultanée

L'articulation simultanée morphologique peut être représentée par la modification en contexte d'éléments structurels du verbe, soit l'orientation du mouvement, l'orientation de la paume de la main et les lieux d'articulation initiale et finale du signe (Parisot, 2003). L'articulation simultanée s'opère pour l'accord des verbes souples, ainsi que les verbes semi-rigides à un argument. Voyons quelques exemples:

³⁰ Un constituant structurel correspond à un élément permettant d'établir une paire minimale si différent d'un signe à l'autre. Les constituants structurels des langues des signes sont les suivants : la configuration manuelle, le lieu d'articulation, le mouvement, l'orientation, le contact, l'arrangement, le comportement non-manuel (Dubuisson *et al.*, 1999).

Articulation simultanée d'un verbe souple à deux arguments³¹

(7)

LIVRE_a MARIE(x) 1(z)-DONNER-3(z-x)

Je donne un livre à Marie.

Dans cet exemple, l'argument sujet est produit simultanément à la production du verbe DONNER, ce verbe étant articulé à partir du locus initial z, référent dans ce contexte à l'espace devant le signeur, jusqu'au locus final x où le référent de l'argument « Marie » est situé (le signe MARIE ayant été préalablement articulé sur ce même locus). Malgré l'articulation de l'objet direct « livre » et de l'objet indirect « Marie » avant la production du verbe, ces arguments sont tout de même également intégrés au verbe pour l'accord, le locus final du verbe étant MARIE, x, et l'objet indirect LIVRE pouvant être intégré au verbe via une modification de la configuration manuelle (la forme de la main pouvant prendre la forme de préhension d'un livre).

Articulation simultanée d'un verbe semi-rigide à un argument

(8)

3a-TRAVAILLER(x)

Jean travaille.

Dans cet exemple, l'argument JEAN, associé au référent (a), peut avoir été articulé auparavant dans le discours. L'articulation du signe TRAVAILLER sur le locus (x) représentant JEAN, active simultanément le sens de 'travailler' et 'Jean'.

³¹ Dans cet exemple et pour les exemples suivants, l'annotation des indices des dernières lettres de l'alphabet (ex. « x », « y », « z ») indique un locus dans l'espace. En (7) par exemple, le locus (z) correspond à l'espace près du signeur, donc de première personne et le locus (x) correspond à l'espace où le référent MARIE a été situé. L'articulation du signe DONNER du locus (z) vers le locus (x) signifie donc que le signeur a donné le livre à Marie et non l'inverse.

2.3.3.1.1.2 Articulation séquentielle

Les marques morphologiques d'accord verbal ne sont pas toujours réalisées en simultané avec le verbe, elles peuvent aussi être articulées séquentiellement. Dans ce dernier cas, les traces d'accord se manifestent via l'adjonction de clitiques verbaux, comme un pointé dirigé vers le locus portant la référence d'un argument, ou via la production lexicale du signe, comme c'est le cas pour les verbes rigides à deux arguments (Parisot, 2003).

Articulation séquentielle d'un verbe rigide à deux arguments

(9)

MARIE(a) SPAGHETTI(b) 3a-AIMERb PTÉ3³²(ax)

Marie aime le spaghetti

2.3.3.1.1.3 Articulation simultanée et séquentielle

Afin de réaliser morphologiquement l'accord, il est aussi possible de faire une articulation séquentielle et simultanée. C'est notamment le cas pour les verbes semi-rigides à deux arguments (Parisot, 2003):

Articulation simultanée et séquentielle d'un verbe semi-rigide à deux arguments (exemple issu de Parisot, 2003):

(10)

FILLE(a) PTÉ3(ax) JEAN(by) 3b-DÉSIRER-3a(y) PTÉ3(ax)

Jean désire la fille.

³² L'abréviation PTÉ signifie un pointé d'une configuration manuelle.

Dans cet exemple, nous voyons l'articulation du verbe DÉSIRER sur le locus représentant *Jean* (articulation en simultanée) et suivi par la suite d'un pointé en direction du locus représentant *la fille* (articulation séquentielle).

2.3.3.1.1.4 Marques d'accord manuelles et non-manuelles

Les langues des signes font une utilisation importante de l'espace (Bellugi et Fischer, 1972). En raison de la modalité visuo-spatiale, le signeur peut placer les actants dans l'espace de manière à représenter une scène de manière schématique. C'est dans cet espace que l'articulation de l'accord s'effectue. Quatre stratégies ont été proposées pour faire référence aux arguments de l'espace discursif : 1) pointé vers le locus avec un antécédent, 2) localisation directe d'un argument dans l'espace, 3) direction du regard vers le locus et 4) inclinaison du tronc vers le locus (Dubuisson *et al.*, 1999). La réalisation de l'accord peut donc s'effectuer via des marques d'accord manuelles (1 et 2) et des marques d'accord non-manuelles (3 et 4). Toutefois, la fonction du comportement non-manuel par rapport à l'accord demeure ambiguë.

2.3.3.1.2 Encodages parallèles

La seconde option de production d'information en simultané est celle d'information lexicale et grammaticale, soit les encodages parallèles. Les cas d'encodages parallèles sont définis comme la production simultanée d'unités lexicales indépendantes, comme l'illustre l'exemple en (11) tiré de Miller et Dubuisson (1992):

(11)

MD : NOUS REGARDER PTÉ3 (VOITURE)
 MND : VOITURE-----
Nous avons regardé la voiture.

Dans cet exemple, la main non-dominante (MND) maintient le signe VOITURE actif, alors que la main dominante (MD) articule d'autres unités lexicales parallèlement. Certains cas d'encodage parallèle permettent aussi l'articulation de trois informations lexicales simultanément, comme c'est le cas lors de l'oralisation d'une unité lexicale distincte des deux signes articulés manuellement (Miller et Dubuisson, 1992). Les encodages parallèles participent à l'expression du point de vue, l'établissement du site ou encore à la construction de la saillance discursive.

2.3.3.2 Les structures de discours direct

En langue des signes, les structures de discours direct, soit *constructed speech* ou *constructed action*, correspond à la reproduction des paroles (exemple 12) ou de l'action (exemple 13) d'un actant (Ferrara et Johnston, 2014) :

(12)

rs : husband
 HUSBAND <REALLY I NOT MEAN>
The husband goes, "Really, I didn't mean it"

(13)

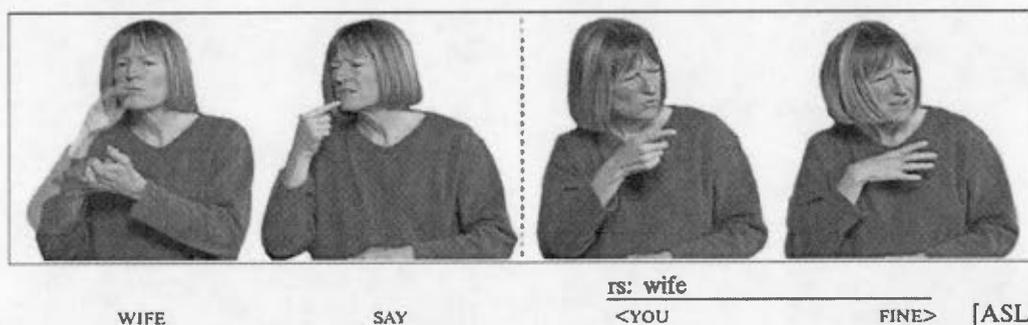
rs: husband
 HUSBAND <WORK>
The husband was like – "here I am, working."

(Padden, 1986, p.49-50)

Donc, conformément aux définitions du discours direct qui ont été proposées, les langues des signes peuvent rapporter le discours et les actions d'autrui. Des recherches menées sur l'ordre des signes montrent que la présence d'une structure de

discours direct peut modifier l'ordre canonique d'une proposition (Engberg-Pedersen, 2002; Ferrara et Johnston, 2014; Johnston, 2007). La recherche de Johnston *et al.* (2007) montre que sur 14 propositions contenant des verbes non-réversibles à deux arguments (pour lesquelles l'objet et le sujet ne peuvent s'inter-changer) en langue des signes flamande (VGT), six propositions présentent l'ordre A1 V A2³³ et huit l'ordre A1 A2 V. Ces huit propositions avec verbe en position finale comportent chacune une modification du verbe, soit qu'il est localisé ou utilisé dans une construction simultanée où il y a incorporation d'un classificateur. Les auteurs décrivent ces propositions comme des discours directs. Ces structures de discours direct peuvent être accompagnées d'un changement de rôle, ou *role shift* (rs), tel que présenté à l'exemple (14).

(14)



(Lillo-Martin, 2012, p.369)

Dans cet exemple, la direction du regard et le tronc incliné vers la droite du signeur au moment de l'articulation du signe SAY désigne qu'il y a un changement de perspective dans l'évènement rapporté : il s'agit de la perspective de l'actant (l'épouse) et non plus de celle de la narratrice. Le signeur en inclinant son tronc vers la droite et dirigeant son regard en direction opposée (vers la gauche) assume alors la

³³ « A » correspondant à un argument et « V » correspondant au verbe.

perspective directe de la femme et sur l'évènement en rapportant son discours « are you fine? ».

La section précédente illustre certains facteurs pouvant influencer l'ordre syntaxique des propositions en langue des signes, notamment la nature phonologique des verbes ainsi que leurs différentes possibilités d'accord (simultané/séquentiel) et les encodages parallèles, c'est deux dernières structures étant possibles de par les multiples articulateurs utilisés dans les langues à modalité visuo-spatiale. Également, malgré que cette information ne soit pas encore disponible sur la LSQ, les recherches sur l'ordre syntaxique dans un contexte de discours direct (ex. VGT : Johnston *et al.* (2007); ASL : Lillo-Martin (2012)) suggèrent un ordre suivant davantage le patron avec verbe en position finale.

2.4 Oralisation

Les recherches sur l'oralisation dans plusieurs langues des signes distinguent les patrons de comportement de la bouche (ex. moue, bouche béante, joues gonflées, etc.) des oralisations (production de l'image d'un mot du français sur les lèvres avec ou sans la voix) (ex. Crasborn, 2008 ; Boyes Braem et Sutton-Spence, 2001 ; Johnston *et al.*, 2015). Cette première catégorie est considérée comme appartenant à la grammaire des langues des signes, alors que cette deuxième est considérée comme un emprunt aux langues orales (ex. Desrosiers, 1993; Dubuisson *et al.*, 1992; Sutton-Spence et Woll, 1999). De plus, plusieurs travaux soutiennent la participation de l'oralisation au système linguistique des langues des signes (ex. Vinson *et al.*, 2010 ; Crasborn, 2008 ; Johnston *et al.*, 2015). Dans cette conception, l'association créée par la co-articulation d'un signe avec un patron de la bouche forme une entité linguistique (Vinson *et al.*, 2010). L'oralisation, à l'origine un emprunt aux langues orales, est ainsi intégrée aux structures morphosyntaxiques des verbes des langues des signes.

Des recherches sur plusieurs langues des signes montrent que l'oralisation est plus fréquente lorsque produite avec les :

- signes de classe ouverte (ex. noms, verbes) que des signes à classe fermée (ex. conjonctions, prépositions);
- noms et verbes non-fléchis;
- signes monomorphémiques.

(ex. Crasborn, 2008 ; Sutton-Spence et Woll, 1999)

2.4.1 Formes de l'oralisation

L'oralisation, selon la langue des signes, peut prendre différentes formes. Par exemple, elle peut être articulée en ayant une forme phonologique complète ou partielle. Dans ce dernier cas, elle peut avoir tendance à conserver le segment final, comme c'est le cas en LSQ (Dubuisson *et al.*, 2000)³⁴, ou un autre segment (initial, médial, etc.), comme en Auslan (Johnston *et al.*, 2015).

L'oralisation est aussi décrite comme une organisation au niveau prosodique, qui, comme le ton des langues orales, permet à un segment couvrant un domaine lexical de s'étendre sur un domaine adjacent (Crasborn, 2008). Variant d'une langue des signes à l'autre, la portée de l'oralisation peut être régressive ou progressive, courte ou étendue, selon la nature du domaine couvert.

³⁴ À titre d'exemple, dans ce cas, l'oralisation du signe DIFFÉRENT pourrait s'articuler « férent » (Dubuisson *et al.*, 2000).

2.4.2 Oralisation lexicale

L'oralisation de nature lexicale (ex. le mot oralisé représente un élément du lexique) peut être fonctionnelle (Dubuisson *et al.*, 2000; Sutton-Spence et Woll, 1999; Schermer, 1990) permettant, par exemple dans un contexte d'énonciation restreint, de désambiguïser une paire d'homophones (ex. ÉTÉ et AOÛT) ou de faire une extension de sens (ex. JEAN, COWBOYS, CALGARY). Elle accompagne également les noms initialisés et en permet la désambiguïstation. C'est notamment le cas pour l'identification des noms propres, comme le nom d'une ville (SUTTON) ou d'une personne (STÉPHANIE) ayant tous deux comme signe la configuration manuelle de la lettre « S ». L'oralisation lexicale permet également l'ajout d'une information sémantique, par exemple lors de l'articulation d'une oralisation ayant un signifié distinct de celui du signe. Vogt-Svendsen (2001) fournit l'exemple, largement cité en langue des signes norvégienne, de l'oralisation ROUGE articulée sur le signe PULL-OVER. En LSQ, les oralisations portent plus souvent sur un signe du lexique standard et plus rarement sur les pointés et les signes accompagnant un comportement de la bouche ou des joues (ex. IGNORANT). (Dubuisson *et al.*, 2000).

2.4.3 Oralisation syntaxique

L'oralisation de nature syntaxique (ex. l'élément oralisé est de nature syntaxique : syntagme, proposition ou phrase) est plus rare, et dans certains cas qualifiée d'impossible selon Dubuisson *et al.* (2000). Dubuisson *et al.* (2000) citent le cas des syntagmes verbaux constitués uniquement d'un verbe à classificateur. Ces verbes sont moins fréquemment oralisés puisque la possible modification d'un constituant structurel du signe (lieu, mouvement, configuration manuelle) entraîne un changement syntaxique et sémantique, donc une différence avec le signifié de

l'oralisation (Johnston *et al.*, 2015). Par exemple, en LSQ, les signes à gloses³⁵ complexes comme DESCENDRE-EN-PARACHUTE illustré en (15) et FAIRE-LE-TOTAL-DEPUIS-X-TEMPS illustré en (16) (Dubuisson *et al.*, 2000), selon cette description, ne seraient pas oralisés :

(15)



DESCENDRE-EN-
PARACHUTE

(16)



FAIRE-LE-TOTAL-
DEPUIS-X-TEMPS

Le fait que le signifié de ces signes réfère à un syntagme de la langue orale, parfois même à une phrase entière et non à un seul mot, rend les oralisations impossibles selon Dubuisson *et al.* (2000). De plus, tel que mentionné auparavant, les items lexicaux de classe ouverte (verbes et noms) tendent à être davantage oralisés en comparaison aux items de classe fermée (ex. déterminants, conjonction) (Crasborn *et al.*, 2008).

³⁵ Une glose correspond au sens contextuel d'un signe exprimé par un mot écrit d'une langue orale (par exemple, en français pour la LSQ). Ce mot est choisi en fonction de sa proximité sémantique avec le signe. Par convention, les gloses sont écrites en lettres majuscules (Sallandre, 2003).

2.4.4 Perception sociolinguistique de l'oralisation

L'oralisation est une composante du système linguistique variable dans les productions d'un même signeur, et pouvant différer d'un signeur à l'autre (Pfau et Quer, 2010). Malgré cette variabilité, on remarque des tendances de comportement face à l'oralisation chez diverses communautés sourdes.

Le degré d'influence des langues orales sur les langues des signes dépend de la situation particulière de chaque pays (Hohenberger et Happ, 2001 ; Boyes Braem et Sutton-Spence, 2001). L'utilisation de l'oralisation varie aussi selon plusieurs facteurs, par exemple l'âge ou la communauté linguistique. C'est le cas notamment des signeurs âgés de la BSL qui utilisent moins l'oralisation (Sutton-Spence et Woll, 1999) et des signeurs âgés de la communauté de Bedouins en Israël qui n'en font pas usage (Plaza-Pust et Morales-López, 2008). Il reste néanmoins que la présence d'oralisation dans le discours signé est fortement liée au degré d'exposition à la langue orale en présence et de la connaissance du signeur de cette langue orale (Plaza-Pust et Morales-López, 2008). Par ailleurs, il a été proposé que les signeurs de la LSQ acceptent et utilisent davantage l'oralisation que d'autres types d'emprunts au français comme l'épellation et l'initialisation (Dubuisson *et al.*, 1992 ; Dubuisson et Machabée, 1995).

2.4.5 Autres facteurs d'influence de l'oralisation

Des études descriptives présentent des facteurs pouvant influencer l'utilisation de l'oralisation. Par exemple, les contextes suivants peuvent avoir pour effet d'augmenter le nombre d'oralisations dans les productions (Dubuisson *et al.*, 2000) :

- i) le sujet traité par le signeur;
- ii) la compétence de l'interlocuteur;

- iii) la situation du signeur (ex. mains occupées);
- iv) l'intention de communication (ex. rapporter les paroles d'une personne entendante).

Mise à part cette influence causée par l'environnement, la fréquence de l'oralisation peut être influencée par des facteurs internes à la langue, tel la nature grammaticale du signe.

2.5 Critères de définition des variables

Les sections précédentes du chapitre II exposent les différentes conceptions théoriques concernant les variables linguistiques étudiées, soit à propos de l'ordre syntaxique (O-finale/V-finale) et de l'oralisation (présence/absence). Nous explicitons maintenant les critères retenus pour l'identification des domaines d'application de chacune des variables, à savoir le contexte ciblé où la variation est possible. Cette section exemplifie également les différentes variantes syntaxiques mise en relation avec les facteurs linguistiques et sociaux identifiés précédemment. Une hypothèse sur l'influence de chacun des facteurs sur la variable est également proposée.

2.5.1 Ordre syntaxique

Rappelons des travaux antérieurs précédemment présentés que les patrons canoniques des unités propositionnelles sont respectivement V-finale pour la LSF et O-finale pour le français et l'ASL. Sur la base de ces différences, nous avons établi une catégorisation des phrases de corpus LSQ des aînés qui présentaient ces configurations syntaxiques, tel qu'illustrée en (17).

(17)

O- finale : $\frac{\text{S}}{\text{PTÉ3a}} \frac{\text{V}}{\text{3a-ACHER}} \frac{\text{O}}{\text{SOULIERb}}$
Elle/il achète des souliers

V- finale : $\frac{\text{S}}{\text{PTÉ3a}} \frac{\text{O}}{\text{SOULIERb}} \frac{\text{V}}{\text{3a-ACHER}}$
Elle/il achète des souliers

Les propositions transcrites exprimant la transitivité selon ces deux catégories (OSV, SOV, SVO, SVOO, etc.) ont été considérées pour l'analyse.

Tableau 2.3³⁶ : Distribution des configurations syntaxiques pour la totalité du corpus

		Ordre ³⁷	Occurrences			Ordre	Occurrences
O-finale		(SV)O	67	V-finale		O(SV)	44
		SVO	47			SOV	19
		SVOv	3			OSV	9
		SoVO	2			O(SV) _o	2
		o(SV)O	1			OO(SV)	1
		SVOvo	1			vOSV	1
		SVOO	1				
		SVOv	1				
		VSO	1				
Total			124				76

Nous avons donc exclu d'office les phrases présentant un ordre S-finale (n=9) et n'avons pas considéré les différences d'arrangement entre S et V pour O-finale et entre S et O pour V-finale. L'exclusion des propositions avec un sujet en position finale s'explique par la rareté du phénomène, tant dans nos propres données que dans les discussions issues des travaux antérieurs sur les langues des signes (Bouchard *et al.*, 1999). En effet, sur la totalité des propositions déclaratives transitives extraites de

³⁶ Dans ce tableau, les parenthèses signifient que les deux constituants ont été articulés en simultané. Les lettres minuscules « s », « v » et « o » représentent la répétition du constituant principal (respectivement « S », « V » et « O ») sous forme phonologiquement réduite. Les parenthèses signifient l'articulation en simultané des constituants. Ces ordres incluent également les verbes sériels. Par exemple, l'ordre SVVVO est intégré dans SVO.

notre corpus, seulement neuf propositions ayant un sujet en position finale ont été recensées. Ces propositions pourraient toutefois faire l'objet d'une analyse qualitative.

L'analyse de l'ordre dans le contexte de la transitivité impliquait que les phrases retenues devaient minimalement contenir un sujet, un verbe et un objet. Nous avons donc éliminé les phrases à un seul argument et les phrases comportant un verbe réflexif (S'AIMER, SE CHICANER, etc.) étant donnée à la difficulté de déterminer la nature syntaxique de l'argument. De plus, notre question de recherche portant sur l'ordre séquentiel des éléments, nous n'avons pas considéré les cas de simultanéité morphosyntaxique, tels l'incorporation de l'objet au verbe comme c'est le cas pour plusieurs verbes à classificateurs, ou l'encodage parallèle des deux arguments du verbe. Nous avons aussi écarté les phrases contenant la répétition identique d'un verbe en position finale, ces constructions ayant un rôle pragmatique particulier dont l'expression de la saillance d'un événement. Or, les propositions ayant un des deux verbes à forme phonologique réduite, par exemple SvOV ou SVOv, ont été conservées, ce premier exemple étant traité comme V-finale et le deuxième comme O-finale. Les critères d'exclusion retenus pour cibler le domaine d'application de la variable, soit l'environnement où la variation est possible sont donc les suivants :

- i) Ne pas contenir de verbe réflexif (S'AIMER, SE CHICANER);
- ii) Ne pas avoir d'objet articulé en simultané;
- iii) Ne pas avoir d'objet et de sujet articulés en simultané;
- iv) Ne pas avoir un sujet en position finale;
- v) Ne pas contenir de verbe échos à forme phonologique identique.

2.5.1.1 Hypothèses sur les facteurs linguistiques pouvant influencer l'ordre syntaxique

Ce mémoire examinera l'influence potentielle des facteurs linguistiques indépendants suivants:

- i) la nature phonologique des verbes (souple/semi-rigide/rigide),
- ii) la présence ou non d'un verbe à classificateur (présence/absence),
- iii) l'accord du sujet (simultané/non-simultané),
- iv) la présence ou non de discours direct (présence/absence).

Variantes de l'ordre syntaxique selon la nature phonologique des verbes

En ce qui concerne le premier facteur, la littérature portant sur les caractéristiques phonologiques, lexicales et morphologiques des verbes ne permet pas d'émettre d'hypothèse sur les productions des aînés de cette recherche.

Bouchard *et al.* (1999) soutiennent que les propositions de leur corpus suivent généralement l'ordre OSV dans le cas où le verbe est souple (voir exemple 18 pour un exemple de notre corpus) et généralement SOV dans le cas où le verbe est rigide ou semi-rigide (19)³⁸. Dans les deux cas, la variante V-finale est plus fréquente dans leur corpus.

³⁸ Bouchard *et al.* (1999) n'utilisent pas cette terminologie, mais la description qu'ils donnent des verbes correspondent à la définition de Parisot (2003) : les verbes souples correspondent à ceux ayant deux lieux d'articulation modifiables ou un lieu d'articulation et une orientation modifiable, les verbes semi-rigides sont ceux avec un lieu d'articulation modifiable et les verbes rigides sont ceux avec aucun lieu ni orientation modifiable.

(18)

$\frac{\text{S}}{\text{PTÉ3d(x)}} \quad \frac{\text{O (direct+indirect)}}{\text{EMPLOYÉc(y) GRANDEUR}} \quad \frac{\text{V}}{\text{3d(x)-DEMANDER-3c(y)}}$
 V-finale : *Elle/il demande une grandeur à l'employé.*

(19)

$\frac{\text{S}}{\text{PTÉ3d}} \quad \frac{\text{O}}{\text{SOULIER}} \quad \frac{\text{V}}{\text{3d-ACHETER}}$
 V-finale : *Elle/il achète des souliers.*

Rappelons qu'un des principes qu'ils proposent pour rendre compte de l'ordre dans les langues des signes est celui du pré-établissement selon lequel les arguments doivent être produits avant le verbe. Ce principe ainsi que celui de la cohérence conceptuelle, correspondent par ailleurs aux différents ordres exprimant une disposition site-cible en LSF (Sallandre, 2006), soit actant-événement ou arguments-verbe. Dans ces cas, tant pour la LSQ que pour la LSF, l'ordre proposé serait V-finale, et ce peu importe la classe de verbe.

Kegl *et al.*, (1977) sur l'ASL propose cependant qu'une séquence NVN, dans le cas où le verbe est non-fléchi, donc correspondant aux verbes rigides, est interprété SVO, donc correspondant à O-finale (20).

(20)

$\frac{\text{S}}{\text{PTÉ3d}} \quad \frac{\text{V}}{\text{3d-OUBLIER}} \quad \frac{\text{O}}{\text{DÉCHET}}$
 O-finale : *Elle/il a oublié le déchet.*

Les femmes de notre étude ayant été davantage exposées à l'ASL, l'étude de l'effet de la nature phonologique des verbes sur l'ordre syntaxique permettra d'observer si certains types de verbes tendent à être plus sensibles à l'influence de l'ASL (verbe rigide conditionnant l'ordre O-finale) ou si chacune de ces catégories verbales se comporte telle que la description de Bouchard *et al.* (1999) le propose, soit suivant l'ordre V-finale.

Variantes de l'ordre syntaxique selon la présence ou non de verbes à classificateur

L'identification du deuxième facteur susceptible d'influencer l'ordre syntaxique, la présence ou non de verbes à classificateur (VCL), repose sur des recherches sur plusieurs langues des signes, notamment la langue des signes danoise (Engberg-Perderson, 2002 dans Johnston *et al.*, 2007) et la langue des signes de Hong Kong (Sze, 2003), qui montrent un effet de celui-ci sur l'ordre des constituants d'une proposition. Dans les deux cas, les propositions avec VCL suivent un ordre V-finale. Sze (2003) justifie cet effet sur l'ordre par l'obligation de donner une contenance sémantique à un locus avant de pouvoir le réutiliser pour l'expression de la référence verbale. Cet argument appuie le principe de cohérence conceptuelle de Bouchard *et al.* (1999). Les données du corpus de Sze (2003) montrent également que les propositions sans VCL en langue des signes de Hong Kong suivent un ordre SVO, tel que postulé pour l'ASL par Neidle *et al.* (2000).

Les exemples suivants sont extraits de notre corpus et illustrent les deux variantes d'ordre en relation avec la présence ou non de verbe à classificateurs :

(21)

Présence

$$\begin{array}{c} \underline{\quad S \quad} \quad \underline{\quad V \quad} \quad \underline{\quad O \quad} \\ \text{O-finale : FILLEa 3a-VOULOIR LIVRE} \\ \text{La fille veut le livre.} \end{array}$$

(22)

Absence

$$\begin{array}{c} \underline{\quad S \quad} \quad \underline{\quad O \quad} \quad \underline{\quad V \quad} \\ \text{V-finale : PTÉ3a SOULIER [VCL] 3a-METTRE} \\ \text{Elle/il met des souliers.} \end{array}$$

Étant donné les résultats présentés par Sze (2003), l'hypothèse proposée pour cette recherche est que la présence d'un verbe à classificateur influencera l'ordre

syntaxique vers un ordre V-finale, alors que les propositions sans verbes à classificateur tendront vers un ordre O-finale.

Variantes de l'ordre syntaxique selon la nature de l'accord du sujet

Le troisième facteur susceptible d'influencer l'ordre syntaxique, soit la forme de l'accord du sujet prend effet dans la possibilité de marquer séquentiellement l'accord avec un argument ou encore de le faire en même temps que la production du verbe comme en (23).

(23)³⁹

Simultané

$\frac{\text{SV}}{\text{t:}\rightarrow\text{a}}$	$\frac{\text{O}}{\text{O-finale : 3a-PRENDRE}}$
<i>L'homme prend le portefeuille.</i>	

Des recherches précédentes sur les langues des signes présentent la problématique du traitement de la simultanéité lorsqu'il est question d'ordre syntaxique, mais aucune de ces recherches n'évalue directement l'effet de l'articulation en simultané des arguments sur l'ordre syntaxique (Kimmelman, 2011). Dans mon corpus, les propositions retenues où l'accord entre le verbe et le sujet est effectué simultanément incluaient les marques d'accord manuelles (pointé, signe localisé) et non manuelles (inclinaison du tronc ou direction du regard). Ces données seront donc observées afin d'en dresser un portrait général qualitatif sur l'utilisation de l'accord en simultané (23) en comparaison à l'articulation séquentielle (24) de l'accord, donc non-simultané.

³⁹ Les annotations t:→a indiquent une inclinaison latérale du tronc vers le locus spatial (a) avec lequel l'argument *l'homme* a été associé précédemment dans la discours. Cette inclinaison indique une relation d'accord entre le référent *l'homme* et le verbe PRENDRE.

(24)

Non-simultané

$\frac{\quad}{\quad} \underline{\text{S}} \quad \frac{\quad}{\quad} \underline{\text{O}} \quad \frac{\quad}{\quad} \underline{\text{V}}$
 V-finale : PTÉ3d SOULIER 3d-ACHETER
Elle/il achète des souliers.

Variantes de l'ordre syntaxique selon la présence ou non de discours direct

Le dernier facteur ayant été ciblé comme pouvant influencer l'ordre des signes, l'intégration de la phrase dans une structure de discours direct, s'inspire des travaux sur l'AUSLAN (Johnston *et al.*, 2007) et sur la langue des signes danoise (Engberg-Pedersen, 2002), qui suggèrent une préférence pour un ordre avec le verbe en finale en présence de ce type de structure. L'hypothèse proposée ici en ce qui concerne l'effet de la présence de discours direct dans les propositions est que les propositions des aînés de cette recherche seront également influencées par la présence de discours direct. Dans ces cas, leurs propositions en contexte de discours direct tendront vers un ordre V-finale. Les exemples suivants illustrent les variantes d'ordre selon la présence ou non de discours direct⁴⁰ :

(25)

Présence

$\frac{\quad}{\quad} \underline{\text{S}} \quad \frac{\quad}{\quad} \underline{\text{V}} \quad \frac{\quad}{\quad} \underline{\text{O}}$
 $\frac{\quad}{\quad} \underline{\text{O}} \quad \frac{\quad}{\quad} \underline{\text{V}} \quad \frac{\quad}{\quad} \underline{\text{S}}$
 O-finale : FILLEa 3a-PRENDRE POMME
La fille prend la pomme.

(26)

Absence

$\frac{\quad}{\quad} \underline{\text{S}} \quad \frac{\quad}{\quad} \underline{\text{O}} \quad \frac{\quad}{\quad} \underline{\text{V}}$
 V-finale : PTÉ3d SOULIER 3d-ACHETER
Elle/il achète des souliers.

⁴⁰ La ligne $\frac{\quad}{\quad} \underline{\text{O}} \quad \frac{\quad}{\quad} \underline{\text{V}} \quad \frac{\quad}{\quad} \underline{\text{S}}$ correspond à la portée du discours direct. Donc, dans l'exemple O-finale, 3a-PRENDRE POMME est produit en discours direct.

2.5.1.2 Hypothèses sur les facteurs sociaux pouvant influencer l'ordre syntaxique

Indépendamment de l'influence des facteurs internes sur la variation de ces éléments, des facteurs sociaux peuvent influencer les productions de signeurs, notamment en fonction du rapport à la langue de la majorité entendante, le pouvoir social associé à cette langue ainsi que l'acceptation de la langue minoritaire dans la communauté (Fischer, 1978). Les langues des signes évoluent dans un contexte où elles sont minoritaires, en perpétuelle relation avec les langues orales parlées par la communauté entendante (Hohenberger et Happ, 2001). Mis à part l'influence provenant simplement du contact linguistique, la perception du signeur par rapport à la langue orale environnante peut avoir un effet sur ses productions (Fischer, 1978). Par exemple, dans le cas de l'oralisation, l'expérience personnelle vécue et le niveau d'exposition individuelle à la langue orale environnante a un effet sur les productions des signeurs (Pfau et Quer, 2010). Donc, la perception négative des langues des signes et la tentative de suppression de ces langues dans les méthodes d'enseignement oral prévalentes en Europe (Boyes Braem et Sutton-Spence, 2001) a pu avoir un effet sur certaines structures de la LSQ de ces signeurs.

Pour ce mémoire, je considère l'influence potentielle des facteurs sociaux de l'expérience éducative (femmes oralisantes / hommes oralisants / hommes signants)⁴¹, l'âge d'apparition de la surdité (naissance/avant 3 ans) et l'environnement familial (sourd/entendant). L'hypothèse proposée quant à l'effet de l'expérience éducative est qu'étant donné un plus haut degré d'exposition au français dû à l'application rigoureuse de la méthode de l'oralisme chez les femmes du groupe oraliste (Dubuisson et Grimard, 2006) en comparaison au groupe d'hommes signants, les femmes oralisantes produiront davantage de propositions suivant l'ordre O-finale en comparaison aux hommes signants qui eux, étant moins exposés au français et plus

⁴¹ Ce facteur inclut l'expérience éducative, mais également le sexe, puisque ces deux facteurs sont indissociables dû au contexte historique actuel.

à la LSF, produiront davantage des propositions suivant l'ordre V-finale. Les hommes du groupe oralisant ayant été exposés autant à la LSF qu'au français, mais de manière moins rigoureuse que les femmes, produiront des propositions se partageant entre les deux types d'ordre, soit O-finale et V-finale.

L'hypothèse proposée sur l'effet de l'âge d'apparition de la surdité sur l'ordre syntaxique s'inspire de résultats de recherche ayant révélé des différences de production linguistique entre signeurs natifs et signeurs non-natifs (Volterra *et al.*, 1984). Les signeurs non-natifs de notre étude, plus particulièrement les participants devenus sourds entre l'âge de deux et trois ans⁴², ayant été davantage exposés au français oral en jeune âge que les signeurs natifs, les signeurs non-natifs produiront davantage de propositions suivant l'ordre O-finale que les sourds natifs.

L'environnement familial est un facteur important dans le maintien de la L1 en situation de contacts linguistiques (Li, 2006). Des recherches sur les manifestations d'emprunts et d'alternances codiques, montrent que les enfants ont tendance à avoir un comportement linguistique similaire à celui de l'input linguistique reçu, issu principalement du milieu familial (Comeau *et al.*, 2003; Takagi, 2006). L'environnement familial étant un facteur important dans le maintien de la langue première en situation de contacts linguistiques (Li, 2006), les signeurs ayant un ou des membre(s) sourd(s) dans leur environnement familial auront tendance à produire moins de propositions montrant une influence du français, soit l'ordre O-finale, en comparaison aux signeurs ayant un environnement familial entendant.

⁴² Aucun des participants n'est devenu sourd après trois ans.

2.5.2 Oralisation

La variable de l'oralisation apparaît sous la forme de deux variantes, soit présence ou absence. Tous items lexicaux ont été inclus dans le corpus à l'exception des comportements de la bouche et des oralisations fortement escamotées (par exemple seulement la production d'un phonème rendant difficile la distinction entre un comportement de la bouche ou une oralisation).

L'exemple suivant présente chacune des variantes⁴³ :

(27)

Présence d'oralisation :	MD :	FILLE ^a	POMME ^b	3a-MANGER
	oral. :	fille	pomme	mange
Absence d'oralisation :	MD :	FILLE ^a	POMME	3a-MANGER
	oral. :	-----		

2.5.2.1 Hypothèses sur les facteurs linguistiques pouvant influencer la variable de l'oralisation

L'oralisation peut être influencée par la nature grammaticale du signe (verbes, noms, adjectifs, adverbes, etc.) produit en simultané. Tel que présenté dans ce chapitre, des recherches sur plusieurs langues des signes montrent que l'oralisation est plus fréquente lorsque produite avec les signes de classe ouverte (ex. noms, verbes) qu'avec des signes à classe fermée (ex. conjonctions, prépositions, pronoms) et lorsque produite simultanément à des noms et des verbes non-fléchis (ex. Crasborn, 2008 ; Sutton-Spence et Woll, 1999). L'hypothèse proposée est que les noms, davantage oralisés en LSQ dû au caractère fonctionnel de l'oralisation (ex.

⁴³ La ligne MD renvoie aux signes produits par la main droite (ici la main dominante) et la ligne « oral. » indique l'oralisation produite. Chaque signe ou oralisation produits renvoie à un item pour l'analyse, donc le signe nominal FILLE et l'oralisation « fille » sont considérés comme un item indépendant du reste de la proposition dans l'analyse.

désambiguïté), seront oralisés plus fréquemment que les verbes qui, dans le cas des verbes semi-rigides et souples, sont produits dans l'espace de manière à montrer une relation avec les arguments et donc sont plus lourds d'information morphosyntaxique et sémantique.

2.5.2.2 Hypothèses sur les facteurs sociaux pouvant influencer la variable de l'oralisation

La variable de l'oralisation peut également être influencée par les facteurs sociaux identifiés précédemment. L'hypothèse proposée pour chacun des facteurs sociaux s'apparente aux hypothèses présentées pour l'ordre dû au même effet de contact avec le français. Dans le cas de l'expérience éducative, les femmes oralisantes produiront davantage d'oralisations que les hommes signants dû à leur plus grand degré d'exposition au français oral. Les hommes oralisants ayant été moins exposés que les femmes oralisantes, mais davantage que les hommes signants, leur taux d'oralisation se trouvera possiblement entre ces deux derniers groupes. Dans le cas du facteur social de l'âge d'apparition de la surdité, en sachant que l'oralisation est influencée par le degré de contact avec la langue orale environnante (Plaza-Pust et Morales-López, 2008), les sourds non-natifs pouvant avoir eu davantage d'input linguistique oral à la naissance (particulièrement les participants devenus sourds autour de l'âge de deux ans et plus), les sourds non-natifs produiront davantage d'oralisations que les sourds natifs. Pour ce qui est du troisième facteur social, sachant que l'environnement familial est un facteur important dans le maintien de la L1 en situation de contacts linguistiques (Li, 2006), les signeurs ayant un ou des membre(s) sourd(s) dans leur environnement familial auront tendance à moins produire d'oralisations que ceux provenant d'un environnement uniquement entendant.

2.6 Retour sur les questions de recherche

Tel que présenté au chapitre I, compte tenu :

- i) des différentes méthodes éducatives distinctes reçues par chacun des groupes (femmes oralisantes, hommes oralisants, hommes signants), notamment entre les femmes et les hommes des groupes oralisants qui ont reçu un enseignement explicite du français (bien qu'à un degré différent entre les deux groupes), favorisant la pratique de l'oralisation, et les hommes des groupes signants ayant été moins exposés au français (Perreault, 2006),
- ii) des différentes configurations d'ordre des signes/mots dans les langues (ASL, LSF, français) utilisées dans chacune des institutions et,
- iii) de l'absence d'information disponible sur l'effet du contact linguistique entre la LSQ et l'ASL, le français et la LSF sur l'organisation syntaxique ou sur la production d'oralisations de ces groupes, la question étudiée dans ce mémoire est :

Des différences grammaticales existent-elles entre le discours LSQ des sourds de groupes de femmes oralisantes, d'hommes oralisants et d'hommes signants?

Et plus précisément :

- Q1 : des différences d'ordre syntaxique existent-elles entre le discours en LSQ des sourds de groupes de femmes oralisantes, d'hommes oralisants et d'hommes signants?
- Q2 : des différences d'utilisation d'oralisations existent-elles entre le discours en LSQ des sourds de groupes de femmes oralisantes, d'hommes oralisants et d'hommes signants?

Sachant que les langues utilisées dans ces institutions religieuses se distinguent sur le plan de l'organisation structurelle et que la présence d'oralisation est fortement liée au degré d'exposition à la langue orale environnante (Plaza-Pust et Morales-López, 2008), les hypothèses générales proposées sont que :

- H1 : l'ordre syntaxique des productions des femmes oralisantes montrera une influence du français et de l'ASL (ordre davantage avec l'objet (O) en position finale, soit O-finale). En ce qui a trait aux hommes signants, l'hypothèse est que l'ordre syntaxique de leur production montrera un patron avec le verbe (V) en position finale, soit V-finale. Le groupe d'hommes oralisants pourrait se situer entre ces deux groupes.

H2 : les productions des groupes oralisants seront davantage influencées par des caractéristiques du français (fréquence d'utilisation) que celles du groupe signant. De plus, l'enseignement du français étant différent entre le groupe oralisant des hommes et celui des femmes, ces dernières recevant un enseignement plus rigoureux que les hommes (Perrault et Pelletier, 2010 ; Dubuisson et Grimard, 2006), les productions des femmes oralisantes seront davantage influencées par des caractéristiques du français en terme de fréquence que celle des hommes oralisants.

Les hypothèses spécifiques à chacun des facteurs linguistiques pouvant influencer les variables sont que, dans le cas de l'ordre :

- les propositions, peu importe la nature phonologique des verbes, favoriseront un ordre V-finale,
- les propositions avec verbes à classificateur favoriseront un ordre V-finale et,
- les propositions en contexte de discours direct favoriseront un ordre V-finale,

et dans le cas de l'oralisation :

- les signes de classe ouverte seront davantage oralisés en comparaison aux signes de classe fermée.

En regard de l'étude de ces deux questions et de l'analyse de ces deux hypothèses sur la relation entre les méthodes d'enseignement et la variation structurelle dans la langue des aînés sourds, mon mémoire aura pour objet :

- OB1 : de faire la description comparée de l'ordre syntaxique des productions d'aînés sourds (hommes et femmes) en contexte discursif;
- OB2 : d'analyser les différences structurelles (ordre) de production entre ces groupes;
- OB3 : de faire la description comparée des diverses oralisations effectuées dans les productions de ces mêmes groupes en contexte discursif;
- OB4 : d'analyser les différences d'utilisation de l'oralisation (fréquence) d'un groupe à l'autre.

CHAPITRE III

MÉTHODE

Dans un contexte social où les signeurs LSQ québécois ont été mis en contact avec des langues des signes (ASL, LSF) et le français oral, via les choix éducatifs d'avant la désinstitutionnalisation, et où ils ont potentiellement reçu, en l'absence de classes mixtes, un enseignement différent selon qu'ils étaient une femme ou un homme, cette recherche propose d'étudier l'impact de variables sociales (environnement familial, méthode d'enseignement et âge d'apparition de la surdité) sur la variation d'ordre syntaxique et l'intégration d'oralisation française dans le discours LSQ de signeurs de plus de 60 ans ayant reçu ce type d'enseignement. Plus spécifiquement, une comparaison statistique sera effectuée sur l'alternance d'ordre syntaxique (O en position finale (O-finale) ou V en position finale (V-finale)) et sur la fréquence d'oralisation dans le discours de signeurs LSQ aînés provenant de deux profils éducatifs (groupe oralisant et groupe signant) et de deux profils de genre (homme et femme).

3.1. Sujets

Les 22 sujets qui feront l'objet de mes analyses sont des aînés signeurs de la LSQ de la région de Montréal⁴⁴. Ils se regroupent en trois catégories, soit des femmes ayant été scolarisées dans un groupe oralisant (n=11), des hommes ayant également fait partie d'un groupe oralisant (n=5) et des hommes ayant fait partie d'un groupe signant (n=6). Les critères ayant permis de les recruter avaient pour objectif, entre autres, de constituer un corpus de données lexicales et discursives de la LSQ représentatif de l'usage des aînés sourds :

- 1) Avoir, comme seule incapacité, une surdité sévère ou profonde;
- 2) Avoir la LSQ comme langue d'usage;
- 3) Être âgé de 60 ans et plus;
- 4) Être né au Québec;
- 5) Avoir fréquenté une institution scolaire pour sourds.

Une partie des aînés sourds qui font l'objet de nos analyses sont sourds de naissance (n=12), les autres étant devenus sourds entre huit mois et trois ans (n= 10).

Tableau 3.4 : Âge d'apparition de la surdité pour les sujets devenus sourds

	Âge de la surdité
F4	1
F5	2;6
F9	2
F10	3
F11	0;8
F12	1;6
H1	2;6
H6	2
H8	2;6
H12	2;0

⁴⁴ Ce projet de mémoire s'inscrit dans le plus large projet « Participation des aînés sourds gestuels à la vitalité de la LSQ » (QADA) (MSSS, Rinfret et Parisot 2013-2016) mené au Groupe de recherche sur la langue des signes québécoise et le bilinguisme sourd (GRLSQ) et qui comporte plusieurs autres étapes de cueillette de données.

Dix participants de notre corpus, soit cinq femmes et cinq hommes, ont un membre de la famille qui est sourd.

Tableau 3.5 : Membres de la famille sourds

Sujets	Membre(s) de la famille sourd(s)
F1	Grand-père, frère cadet
F6	Frère aîné
F7	Frère et soeur
F8	Frère et soeur
F12	Frères et sœurs sourds
H2	Parents
H4	Frère, soeur
H9	Frères et soeur
H10	Sœurs
H11	Frère

3.2 Collecte de données

La collecte de données s'est effectuée au cours de l'été 2014. Les données utilisées sont de deux types, soit des entrevues semi-dirigées sur l'histoire de vie des participants et des récits élicités à partir de stimuli vidéo. Le premier type de données a notamment permis de confirmer l'appartenance des participants à un des trois groupes précédemment décrits ainsi que de fournir l'information sur la présence de membres sourds dans leur environnement familial. Pour le deuxième type de données, la tâche des participants était de raconter à sa façon l'histoire visionnée à partir de courtes scènes muettes et non signées présentées sur vidéo⁴⁵. Ces deux étapes d'expérimentation sont effectuées dans une salle où le participant est accompagné uniquement d'un expérimentateur sourd. Les productions LSQ de ces participants sont enregistrées à l'aide de deux caméras non-dissimulées.

⁴⁵ Le matériel d'élicitation est le même que celui utilisé et décrit dans Parisot *et al.* (2008).

Des discours produits par nos 22 participants, nous avons extrait un ensemble de 200 propositions déclaratives transitives suivant l'ordre O-finale et V-finale pour l'analyse de l'ordre syntaxique et 1526 occurrences de signes pour l'analyse de l'oralisation.

3.3 Traitement des données et plan d'analyse

Les données sont transcrites à l'aide du logiciel ELAN⁴⁶. Les éléments transcrits sont :

- les gloses;
- la nature phonologique des verbes;
- l'oralisation;
- les unités propositionnelles;
- comportement non-manuel (changement de rythme, clignement des yeux, changement de direction du regard);

Chacune des gloses est annotée individuellement selon la main ayant produit le signe (main droite, main gauche ou les deux mains). Le début de l'annotation s'effectue à partir du moment où la combinaison des éléments phonologiques (configuration manuelle, lieu, mouvement) assemblés permet l'identification de l'item lexical. L'annotation des verbes a été effectuée selon la classification phonologique proposée par Parisot (2003), soit en termes de verbes souples, de verbes semi-rigides et de verbes rigides. Les oralisations sont également annotées individuellement⁴⁷. Chacune des oralisations a été annotée du début de l'articulation jusqu'à la fin de celle-ci, la bande audio de la vidéo permettant dans certain cas une meilleure identification de la

⁴⁶ ELAN est un logiciel d'annotation digitale créé par le *Max Planck Institute of Psycholinguistics in Nijmegen, The Language Archive, Nijmegen, The Netherlands*. Cet outil d'annotation multimédia permet la transcription de discours de langues des signes via la synchronisation d'un segment vidéo et de multiples lignes d'annotation (Crasborn et Sloetjes, 2008). <http://tla.mpi.nl/tools/tla-tools/elan/>.

⁴⁷ Le début et la fin des oralisations sont parfois difficiles à identifier, puisque l'oralisation peut être produite en assimilation avec le signe auparavant produit, et la fin peut parfois être maintenue. Or, notre analyse ne portant pas sur l'étendue ou la portée de l'oralisation, cette contrainte ne peut influencer nos résultats.

fin de l'oralisation. L'identification et l'annotation des unités propositionnelles se sont tout d'abord effectuées sur la base de critères sémantiques, donc repérant les actants de l'histoire et en identifiant leur rôle par rapport au verbe. Ensuite, la pré-segmentation des unités propositionnelles a été vérifiée par un signeur natif en s'appuyant sur les critères prosodiques proposés par Hodge *et al.* (2011) soit le changement de rythme, le changement de direction du regard, la pause, etc.

Les unités propositionnelles sont sélectionnées à partir des transcriptions. Elles sont choisies suivant les critères de transitivité et de respect de l'ordre O-finale ou V-finale. Donc, suivant la chronologie du discours pour chacun des participants, les dix premières propositions qui correspondent à ces critères ont été retranscrites dans une grille de codification. Dans le cas des participants n'ayant pas produit dix propositions suivant ces critères, six à neuf unités propositionnelles ont été retenus selon leur production. Pour ce qui est de la variable de l'oralisation, chaque item lexical du discours produit par le participant a été retranscrit dans une seconde grille de codification.

Deux grilles de codification ont permis de classer les occurrences, soit une pour l'ordre syntaxique et une pour l'oralisation. Pour chacune de ces grilles, les occurrences étaient codifiées selon les facteurs sociaux suivants :

- le type d'éducation reçue par le locuteur (femmes oralisantes/hommes oralisants/hommes signants);
- l'environnement familial du locuteur (présence d'autres sourds ou non)
- l'âge d'apparition de la surdité (natif/non-natif).

Les facteurs linguistiques suivants ont été encodés pour chaque proposition dont l'ordre des signes a été analysé :

- la nature phonologique des verbes (souple, semi-rigide, rigide);
- la présence ou non de verbe à classificateur (présence/absence);
- l'accord du sujet (simultané/non-simultané);
- la présence ou non de discours direct (présence/absence).

Le facteur linguistique considéré pour l'encodage des occurrences d'oralisation pour l'analyse Goldvarb est le suivant :

- la classe grammaticale du signe (ex. nom, verbe, adjectif).

Les facteurs linguistiques suivants sont également encodés afin de dresser un portrait descriptif :

- l'apport sémantique;
- la nature grammaticale de l'oralisation.

Cette grille est essentiellement descriptive de manière à pouvoir rendre compte des variations d'usage de l'oralisation et de l'ordre syntaxique distinguant les trois groupes de signeurs (femmes oralisantes, hommes oralisants, hommes signants). Des analyses statistiques ont été effectuées à l'aide du logiciel GOLDVARB X et les résultats seront interprétés via des régressions linéaires multiples.

GOLDVARB X est un logiciel permettant d'évaluer le poids de multiples facteurs, indépendants l'un de l'autre, pouvant avoir un effet sur le choix linguistique d'une variable (morphosyntaxique, syntaxique, phonologique, etc.) structurée selon des patrons de variations (Tagliamonte, 2006). Ce logiciel, ayant été conçu dans une série de programmes⁴⁸, a été développé dans un objectif d'effectuer des statistiques appropriées sur des données linguistiques naturelles (Tagliamonte, 2006, p.129). Le traitement statistique, sous forme d'analyses multivariées (plusieurs groupes de facteurs) ou univariée (un groupe de facteurs), est présenté dans des tableaux illustrant, en termes de poids relatif, la relation entre la valeur d'application (choisie entre les deux variantes de la variable) et chacun de ces facteurs d'influence. Le poids relatif correspond à une valeur se situant entre 0 et 1. Plus elle se rapproche de 1, plus le facteur est considéré « favoriser » le choix de la variante (la valeur d'application⁴⁹). Au contraire, plus la valeur se rapproche de 0, plus le facteur est considéré

⁴⁸ *Variable rule program.*

⁴⁹ La valeur d'application correspond au choix d'une des variantes de la variable afin de tester l'effet des facteurs sur l'apparition de cette variante.

« défavoriser » le choix de la variante⁵⁰. Une valeur autour de 0,5 signifie un comportement plutôt neutre, c'est-à-dire qu'un facteur n'apparaît pas favoriser ou défavoriser une variante. À titre d'exemple, le tableau 3.6⁵¹ fournit un portrait distributionnel incluant le pourcentage et le nombre d'occurrences de la valeur d'application (chute de schwa) pour chacun des facteurs sur l'échantillon total d'occurrence (N=1526).

Tableau 3.6 : Exemple de tableau de résultats d'analyse multivariée sur la valeur d'application « chute du schwa » en lien avec deux groupes de facteurs sociaux

Moyenne ajustée			.48
Log de vraisemblance			-1026.80
Significativité			p < 0,01
N Total			1526
	Poids relatif	% chute du schwa	N total
Âge des locuteurs			
20-29	.59	58	828
30-39	.41	39	281
40-49	.38	37	417
	<i>Écart</i>	21	
Sexe du locuteur			
Femme	[.54]	52	782
Homme	[.46]	45	744

Dans l'exemple suivant, la valeur d'application pour l'analyse est « Chute du schwa ». La variable étant binaire, tous résultats présentés dans ce tableau peuvent

⁵⁰ Bien que l'usage des termes « favoriser » et « défavoriser » apparaisse connoté par le fait qu'il s'agit d'un choix de variante conscient de la part du locuteur, et qu'effectivement ces choix linguistiques ne sont pas dans tous les cas assumés consciemment par ce dernier, il s'agit ici de la terminologie adoptée dans les recherches suivant l'approche variationniste pour décrire un phénomène. Ces termes ne seront utilisés dans ce mémoire que pour expliquer les résultats de la valeur des poids relatifs, en demandant au lecteur d'omettre la connotation impliquée par ces termes.

⁵¹ Cet exemple n'est pas tiré d'une recherche, mais a été conçu pour ce mémoire dans l'objectif d'illustrer les tableaux d'analyses de la section « Résultats ».

être interprétés également pour la variante « Présence du schwa » en effectuant une soustraction à partir de la base 1 pour le poids relatif et 100 pour le pourcentage.

La première section du tableau regroupe :

- i) la moyenne ajustée (.48), correspondant à la moyenne de fréquence d'occurrence de la chute du schwa sur le total d'occurrence de l'échantillon (N=1526),
- ii) le log de vraisemblance, correspondant à une unité de mesure indiquant l'adéquation du modèle proposé aux données (Tagliamonte, 2006 : p.224), en d'autres mots un log se rapprochant de 0 représente le meilleur modèle pour expliquer la variation. Cette mesure varie en fonction du nombre de facteurs pouvant expliquer la variation dans l'analyse. Moins les facteurs ont d'influence sur la variation, plus le log de vraisemblance sera élevé.
- iii) la valeur *p* de significativité,
- iv) le nombre total des occurrences de l'échantillon (N=1526).

La seconde section regroupe :

- i) la valeur des poids relatifs de chacun de ces facteurs sur la chute du schwa (ex. le facteur « 20-29 ans » du groupe de facteur « âge des locuteurs » favorise à un poids relatif de .59 la valeur d'application chute du schwa. Inversement, il est possible d'en conclure pour la variante « Présence de schwa » que le facteur « 20-29 » du groupe de facteurs « âge des locuteurs » apparaît défavorisé à un poids relatif .41⁵²),
- ii) le pourcentage de la valeur d'application pour le N total (ex. sur le nombre total d'occurrences produites par les locuteurs âgés entre 20 et 29 ans, 58% sont produites avec la variante « chute de schwa », donc 42% avec la seconde variante « absence de schwa »),
- iii) le nombre total d'occurrences par le facteur identifié (ex. 828 occurrences chez les locuteurs de 20 à 29 ans).

L'écart est calculé uniquement pour les groupes de facteurs ayant été testés comme significatifs (ceux entre crochets étant non-significatifs) et le calcul s'effectue entre le plus haut et le plus bas poids relatif d'un même groupe de facteurs. L'intérêt de cette mesure, dans un cas où plusieurs groupes de facteurs sont significatifs (ce qui n'est pas le cas dans l'exemple au tableau 3.6), est de pouvoir distinguer la puissance d'un

⁵² Comme mentionné auparavant, cette valeur est calculée à partir de la soustraction du poids relatif de la valeur d'application .59 à 1. La variable étant binaire, ces calculs sont possibles pour chacune des valeurs. Lorsque la variable contient plus de deux variantes, ce calcul n'est pas possible.

groupe de facteurs dans l'influence du choix de la variante par rapport aux autres groupes de facteurs. Plus l'écart est élevé, plus le groupe de facteurs a une influence sur la variation. Donc, un groupe de facteurs avec un écart de 60 a une plus grande influence sur la variation qu'un groupe de facteurs avec 20 d'écart.

Les tableaux d'analyses multivariées seront présentés au chapitre IV comme l'exemple présenté ici au tableau 3.6 et seront supportés par des tableaux distributionnels ainsi que des graphiques.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

4.1 Introduction

Les résultats présentés dans cette section font état des relations que les facteurs sociaux étudiés (expérience éducative, environnement familial et âge d'apparition de la surdité) entretiennent avec les deux variables, soit l'ordre syntaxique et l'oralisation. Les analyses qui portent sur l'ordre syntaxique montrent l'influence de ces facteurs sociaux et des facteurs linguistiques, soit la nature phonologique des verbes, la présence d'un verbe à classificateur dans l'unité propositionnelle, la nature de l'accord du sujet ainsi que la présence d'une structure discours direct dans l'unité propositionnelle. Dans le cas de l'analyse portant sur l'oralisation, ces facteurs sociaux ont été testés sur la variable de la fréquence d'oralisation, et sont suivis d'un portrait descriptif sur la nature grammaticale de l'oralisation (lexicale/syntaxique) et l'apport sémantique de l'oralisation (redondant/complémentaire) en lien avec les facteurs sociaux influents. L'effet de la catégorie grammaticale du signe sur la variation de la présence d'oralisation sur un signe a également testé.

4.2 Ordre syntaxique

Tel que présenté au chapitre II, les langues des signes en contact dans cette étude sont décrites comme ayant des ordres différents, soit généralement SVO pour l'ASL (Neidle *et al.*, 2000) et le français ((Muller, 2008; Sorés et Marchello-Nizia, 2005; Kayne 1977), un ordre SOV pour la LSF (Yau, 1993) et une préférence pour l'ordre V-finale (SOV et OSV) pour la LSQ (Bouchard *et al.*, 1999). Afin de mesurer l'influence potentielle du contact avec ces langues sur la LSQ, j'interprète les occurrences d'ordre O-finale comme l'influence potentielle de l'ASL et du français et les occurrences d'ordre V-finale comme l'influence potentielle de la LSF ou comme l'ordre actuel de la LSQ. L'ensemble d'unités propositionnelles (N=200) pour tous les participants, se distribuant selon les ordres O-finale et V-finale, est présenté en termes de fréquence dans le tableau 4.7 suivant.

Tableau 4.7 : Distribution du corpus selon les ordres O-finale et V-finale

		Ordre syntaxique		Total
		O-finale	V-finale	
Fréquence	Effectif	124	76	200
	%	62%	38%	

Ce corpus d'unités propositionnelles est étudié à l'aide d'analyses multivariées à savoir si la fréquence de l'ordre O-finale est influencée par des facteurs sociaux présentés jusqu'à maintenant, soit l'expérience éducative, l'environnement familial et l'âge d'apparition de la surdité, ainsi que les facteurs linguistiques propres à l'étude de l'ordre syntaxique.

4.2.1 Effets des facteurs sociaux sur l'ordre syntaxique

Tout d'abord, le tableau 4.8 présente un portrait distributionnel de l'ordre des propositions selon les facteurs sociaux.

Tableau 4.8 : Distribution des propositions selon l'ordre syntaxique pour chacun des facteurs sociaux

	Ordre				N total
	O-finale		V-finale		
	Effectifs	%	Effectifs	%	
Méthode éducative					
Femmes oralisantes (n=11)	71	68,9%	32	31,1%	103
Hommes oralisants (n=5)	28	65,1%	15	34,9%	43
Hommes signants (n=6)	25	46,3%	29	53,7%	54
<i>Total</i>					200
Âge d'apparition de la surdité					
Natif (n=12)	63	59,4%	43	40,6%	106
Non-natif (n=10)	61	64,9%	33	35,1%	94
<i>Total</i>					200
Environnement familial					
Membre(s) sourd(s) (n=12)	57	61,3%	36	38,7%	93
Entendant (n=10)	67	62,6%	40	37,4%	107
<i>Total</i>					200

L'analyse multivariée des facteurs sociaux et de l'ordre révèle une différence significative ($p = 0,02$) entre les groupes se distinguant par leur expérience éducative, les femmes ayant reçu un enseignement en langue orale produisant davantage de propositions suivant l'ordre O-finale dans leur discours en comparaison aux hommes ayant reçu un enseignement en langue des signes, ces derniers produisant moins de propositions suivant l'ordre O-finale.

Tableau 4.9 : Analyses multivariées de la contribution des facteurs sociaux pouvant avoir un effet sur l'ordre, soit la production des propositions avec O-finale

Moyenne ajustée			.62
Log de vraisemblance			-128.91
Significativité			p = 0,02
Total N			200
	Poids relatif	%	N
Méthode éducative			
Femme oralisant	.57	69	103
Homme oralisant	.53	65	43
Homme signant	.34	46	54
<i>Écart</i>	23		
Âge d'apparition de la surdité			
Non-natif	[.52]	65	94
Natif	[.49]	59	106
Environnement familial			
Avec membre(s) sourd(s)	[.54]	61	93
Entendant	[.46]	63	107

* Les poids relatifs des groupes de facteurs non significatifs sont indiqués entre crochets.

Le facteur « femme oralisant » du groupe de facteurs « méthode éducative » a un effet favorisant à un poids relatif de .57 les propositions suivant un ordre O-finale en comparaison au facteur « hommes signants » (.34) pour lequel l'ordre syntaxique suit davantage le patron V-finale. Les résultats de l'analyse multivariée pour le facteur « hommes oralisants » montrent un comportement plutôt neutre pour l'une ou l'autre des structures syntaxiques à un poids relatif de .53, le pourcentage de structure O-finale (65%) se rapprochant de la moyenne pour la totalité des participants qui est de 62%. En d'autres mots, l'expérience éducative vécue par chacun des groupes influence les productions des aînés, les femmes oralisantes produisant davantage de propositions O-finale que les hommes signants (davantage de V-finale), les hommes oralisants se trouvant entre les deux groupes. Cette corrélation linéaire est illustrée sur un plan quantitatif à la figure 4.10.

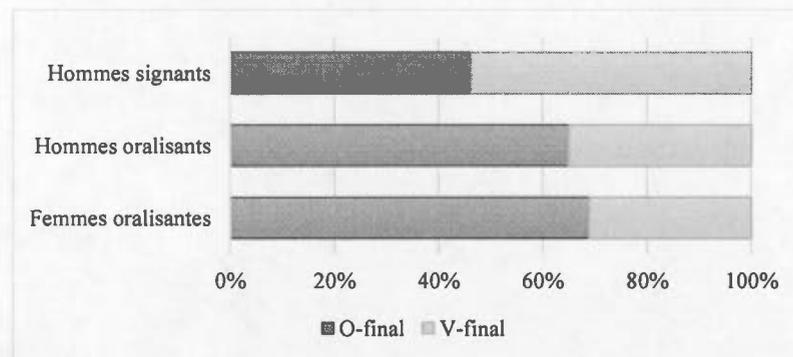


Figure 4.10 : Présence des ordres O-finale et V-finale selon l'expérience éducative

La mise en relation des deux autres facteurs sociaux, soit l'âge d'apparition de la surdité et l'environnement familial, avec l'ordre syntaxique ne révèle cependant pas de différence significative d'un groupe à l'autre. Les analyses multivariées présentées au tableau 10 montrent que les sous-groupes produisent un taux similaire de propositions O-finale et V-finale.

4.2.2 Effets des facteurs linguistiques sur l'ordre syntaxique

Le portrait distributionnel des propositions selon les facteurs linguistiques nature phonologique des verbes, présence d'un verbe à classificateur dans l'unité propositionnelle, nature de l'accord du sujet ainsi que présence d'une structure discours direct dans l'unité propositionnelle est présenté dans le tableau 4.11⁵³ :

⁵³ Des exemples de propositions O-finale et V-finale pour chacun de ces facteurs sont présentés à la section 2.5 du chapitre II.

Tableau 4.11 : Distribution des propositions selon l'ordre syntaxique pour chacun des facteurs sociaux

	Ordre				N total
	O-finale		V-finale		
	Effectifs	%	Effectifs	%	
Nat. morphosynt. des verbes					
Souple	24	53,3%	21	46,6%	45
Semi-rigide	83	63,8%	47	36,2%	130
Rigide	17	68,0%	8	32,0%	25
<i>Total</i>					200
Verbe à classificateur					
VCL	53	51,5%	50	48,5%	103
Non-VCL	71	73,2%	26	26,8%	97
<i>Total</i>					200
Accord du sujet					
Simultané	68	60,2%	45	39,8%	113
Non-simultané	56	64,4%	31	35,6%	87
<i>Total</i>					200
Présence de discours direct					
Présence	20	57,1%	15	42,9%	35
Absence	104	63,0%	61	37,0%	165
<i>Total</i>					200

En ce qui a trait à la mise en relation des facteurs linguistiques à la variable de l'ordre syntaxique, l'analyse multivariée révèle une différence significative ($p < 0,01$) entre les propositions contenant un verbe à classificateur et celles ne contenant pas ce type de verbes (verbe non-classificateur). Le facteur « présence de verbe à classificateur » apparaît défavoriser à un point relatif de .39 la variante O-finale, alors que le facteur « absence de verbe à classificateur » a un effet favorisant à un poids relatif de .62 l'ordre O-finale. En d'autres mots, les propositions avec verbe à classificateur tendent

à suivre davantage l'ordre V-finale alors que les propositions sans verbe à classificateur tendent à suivre davantage l'ordre O-finale.

Tableau 4.12 : Analyses multivariées de la contribution des facteurs linguistiques pouvant avoir un effet sur l'ordre, soit la production des propositions avec O-finale

Moyenne ajustée			.63
Log de vraisemblance			-127.74
Significativité			p < 0,01
Total N			200
	Poids relatif	%	N
VCL			
Non-VCL	.62	73	97
VCL	.39	52	103
	<i>Écart</i>	23	
Catégorie phonologique du verbe⁵⁴			
Rigide	[.54]	68	25
Semi-rigide	[.52]	63	130
Souple	[.41]	53	45
Présence de discours direct			
Absence	[.50]	63	165
Présence	[.50]	57	35
Simultanéité du sujet			
Non-simultané	[.52]	64	87
Simultané	[.49]	60	113

* Les poids relatifs des groupes de facteurs non significatifs sont indiqués entre accolades.

Tel qu'illustré à la figure 4.13, les propositions du corpus ne contenant pas de verbe à classificateur suivent davantage l'ordre avec l'objet en position finale (73,2%) en comparaison aux propositions contenant un verbe à classificateur qui se répartissent pratiquement également entre l'ordre O-finale et V-finale, soit respectivement 51,5% et 48,5%.

⁵⁴ Le logiciel Goldvarb permet d'annuler le possible effet lié au faible taux d'effectifs.

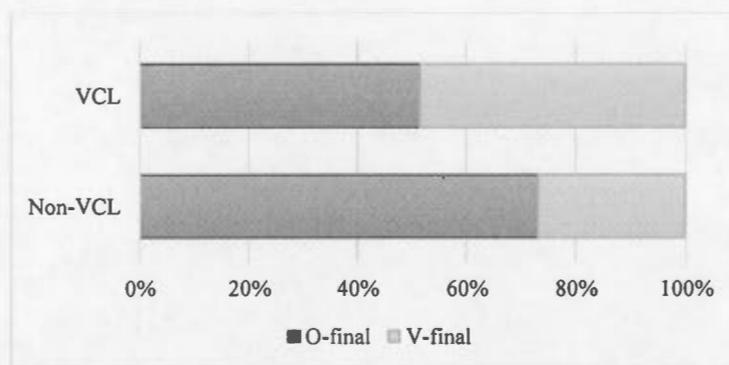


Figure 4.13 : Présence des ordres O-finale et V-finale selon le facteur linguistique de la présence ou non d'un verbe à classificateur

Toutefois, on ne retrouve pas d'effet lorsque l'ordre syntaxique est mis en relation avec les autres facteurs linguistiques, soit la nature phonologique des verbes, la nature de l'accord du sujet ainsi que la présence de structure de discours direct dans l'unité propositionnelle. Aucun de ces facteurs n'influence la variable de l'ordre syntaxique.

4.3 L'oralisation

Le tableau 4 illustre la distribution des éléments lexicaux en fonction des catégories de codage, soit un signe sans oralisation, une oralisation sans signe ou un signe accompagné d'une oralisation.

Tableau 4.14 : Distribution des oralisations et des signes produits pour la totalité du corpus

	Avec signe	Sans signe	Total
Avec oralisation	720	19	739
Sans oralisation	787	---	787
Total	1507	19	1526

Le taux d'oralisation est mesuré en établissant un ratio entre le nombre d'oralisations produites (avec ou sans signe) ($n=739$) sur le nombre d'items lexicaux produits (avec ou sans oralisation) ($N= 1526$). Le pourcentage global d'oralisation de tous les participants regroupés correspond donc à 48%. Bien que cette moyenne d'oralisation se distingue de par son faible taux d'oralisation en comparaison à celui répertorié pour la langue des signes britannique (69% - Sutton-Spence et Day, 2001) et pour la langue des signes suisse allemande (76% à 80% - Boyes Braem, 2001), certaines langues comme la langue des signes italienne montrent un taux similaire (49% - Ajello *et al.*, 2001).

Également, tel que proposé dans la littérature, la présence d'oralisation peut comporter une grande variabilité intra et extra individuelle (Pfau et Quer, 2010). L'étendue du taux d'oralisation par signe dans le discours des sujets sourds de notre étude illustre bien cette variabilité par une proportion d'oralisation allant de 0% et 85%. La figure 4.15 illustre cette variabilité individuelle dans la production d'oralisation de chacun des participants de cette étude.

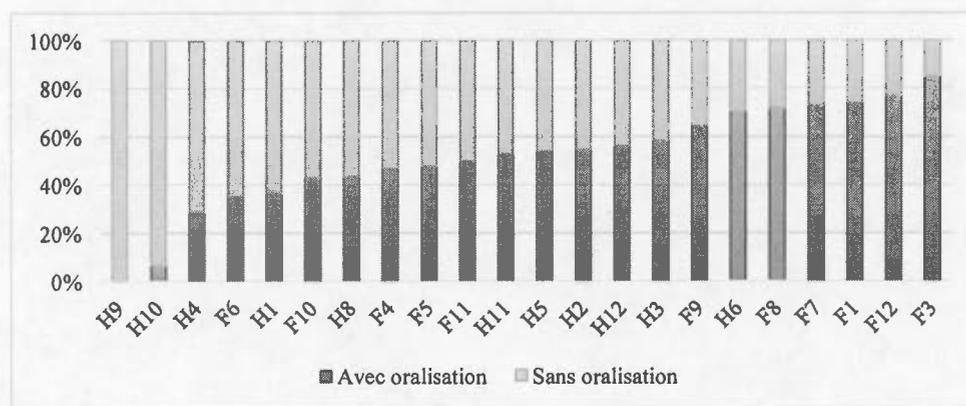


Figure 4.15 : Variabilité individuelle du taux d'oralisation⁵⁵

⁵⁵ Ces données excluent tous les comportements de la bouche puisqu'ils ne comportent pas les mêmes propriétés linguistiques que les oralisations.

À titre comparatif, la recherche de Johnston *et al.* (2015) effectuée sur la langue des signes australienne témoigne également d'une variabilité similaire, soit de 5% d'oralisation à 82% pour 44 participants.

4.3.1 Effets des facteurs sociaux sur la présence de l'oralisation

Tout d'abord, un portrait distributionnel de l'oralisation des items lexicaux selon les facteurs sociaux est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 4.16 : Distribution des items lexicaux selon la présence d'oralisation pour chacun des facteurs sociaux

	Oralisation				N total d'items
	Présence		Absence		
	Effectifs	%	Effectifs	%	
Méthode éducative					
Femmes oralisantes (n=11)	476	57,5%	352	42,5%	828
Hommes oralisants (n=5)	110	39,1%	171	60,9%	281
Hommes signants (n=6)	153	36,7%	264	63,3%	417
<i>Total</i>					1526
Âge d'apparition de la surdité					
Natif (n=12)	339	46,0%	398	54,0%	737
Non-natif (n=10)	402	51,0%	387	49,0%	789
<i>Total</i>					1526
Environnement familial					
Membre(s) sourd(s) (n=12)	336	45,2%	408	54,8%	744
Entendant (n=10)	407	52,0%	375	48,0%	782
<i>Total</i>					1526

Afin d'évaluer l'influence de ces facteurs sur la présence d'oralisations, une analyse multivariée est effectuée. Les résultats de cette analyse révèlent une différence statistiquement significative ($p < 0,01$) entre le groupe d'hommes (oralisants et signants) et le groupe de femmes (oralisants) se distinguant par l'institution scolaire fréquentée et incidemment par le critère du sexe.

Tableau 4.17 : Analyses multivariées de la contribution des facteurs sociaux à la variation de la présence de l'oralisation

Moyenne ajustée			.48
Log de vraisemblance			-1026.80
Significativité			$p < 0,01$
Total N			1526
	Poids relatif	% d'oral.	N total
Méthodes éducatives			
Femmes oralisantes	.59	58	828
Hommes oralisants	.41	39	281
Hommes signants	.38	37	417
<i>Écart</i>	21		
Âge d'apparition de la surdité			
Natif	[.52]	46	737
Non-natif	[.47]	51	789
Environnement familial			
Entendant	[.54]	52	782
Avec membre(s) sourd(s)	[.46]	45	744

* Les poids relatifs des groupes de facteurs non significatifs sont indiqués entre crochets.

Le facteur « femme oralisante » du groupe de facteurs « méthodes éducatives » apparaît favoriser la production d'oralisations à un poids relatif de .59 en comparaison aux facteurs « hommes signants » et « hommes oralisants », tous deux ayant un effet défavorisant sur la production d'oralisations à des poids relatifs respectifs de .38 et .41. Cette comparaison permet de faire ressortir que le facteur du sexe (et incidemment de l'institut fréquenté) peut avoir une influence sur la

production d'oralisation, indépendamment du type d'enseignement. Cette différence est illustrée à la figure suivante :

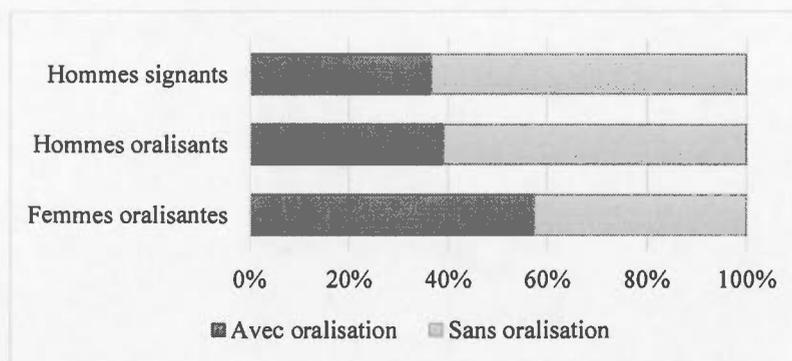


Figure 4.18 : Taux d'oralisation sur le nombre de signes produits selon le facteur de l'expérience éducative

Tel que suggéré par la littérature, d'autres facteurs que l'éducation pourraient avoir une influence sur la production d'oralisations, dont la présence ou non de membres sourds dans l'environnement familial, ainsi que l'âge d'apparition de la surdité, soit à la naissance ou après la naissance⁵⁶. L'influence de ces facteurs sur la présence d'oralisation, tel qu'illustré au tableau 4.17, ne révèle pas de différence significative qui permet de distinguer les groupes ($p > 0,05$). Plus spécifiquement, les analyses multivariées, mettant en relation d'une part la présence d'oralisations et l'environnement familial et d'autre part la présence d'oralisations et l'âge d'apparition de la surdité montrent que chacun des sous-groupes a un effet plutôt neutre, c'est-à-dire que ces facteurs n'apparaissent pas conditionner la présence d'oralisations sur les items lexicaux produits dans leur discours.

Afin d'en savoir davantage sur le type d'oralisations produit par ces groupes de signeurs regroupés selon le critère de l'éducation, un portrait distributionnel de la nature grammaticale de l'oralisation (lexicale/syntaxique) et de l'apport sémantique (redondant/complémentaire) a été effectué. Dans le cas de la nature grammaticale de

⁵⁶ Entre 0;0;1 et 3;0 dans le cas de nos participants.

l'oralisation, codée selon sa nature syntaxique (plus d'un mot) ou lexicale (un mot), seules les occurrences comportant une oralisation sont conservées, soit 710 occurrences⁵⁷. Un exemple d'oralisation syntaxique correspond à l'oralisation du syntagme nominal « la fille » sur le signe FILLE et l'oralisation du syntagme verbal « enlève la pomme » sur le signe PRENDRE, en comparaison à une oralisation lexicale qui correspond à l'oralisation « fille » sur le signe FILLE et l'oralisation « prendre » sur le signe PRENDRE. Cette distribution est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 4.19 : Distribution de la nature grammaticale des oralisations selon l'influence de la méthode éducative

		Oralisation		N total d'items
		Syntaxique	Lexicale	
Méthodes éducatives				
Femmes oralisantes	Effectif	67	394	461
	%	14,5%	85,5%	
Hommes oralisants	Effectif	5	104	109
	%	4,6%	95,4%	
Hommes signants	Effectif	14	126	140
	%	9,9%	90,1%	
<i>Total</i>		86	624	710

D'un point de vue descriptif, les femmes de notre corpus provenant d'un groupe oralisant à l'école produisent davantage d'oralisation de nature syntaxique (14,5%) en comparaison aux hommes provenant des groupes oralisant et signant à l'école qui produisent significativement moins d'oralisations de nature syntaxique (respectivement 4,6% et 9,9%). Or, ces deux derniers groupes présentent un taux

⁵⁷ Ce chiffre se distingue du total d'oralisations présenté au tableau 4.14 qui affiche 739 oralisations. Le corpus total (N=710) présenté ici exclut les oralisations illisibles (n=29), ces oralisations étant catégorisées en fonction de l'impossibilité de distinguer le mot ou la suite de mots reproduits sur les lèvres. La transcription permettant d'identifier la présence de l'oralisation mais non son contenu ou sa forme, ces oralisations illisibles ne peuvent être considérées dans l'évaluation de l'effet des facteurs sociaux sur la nature grammaticale de l'oralisation ainsi que son apport sémantique.

d'oralisations syntaxiques contraire aux résultats attendus, en ce que les hommes signants produisent davantage d'oralisations syntaxiques que les hommes oralisants.

D'un point de vue global, les oralisations syntaxiques demeurent des structures peu fréquentes dans la LSQ des aînés de ce corpus en comparaison aux oralisations lexicales.

Ces mêmes 710 occurrences ont été observées en termes d'apport sémantique de l'oralisation. Chacune des occurrences a été codée selon l'information véhiculée par l'oralisation, soit complémentaire (information non transmise par le signe) ou redondante (information transmise par le signe). Un exemple d'oralisation complémentaire est l'oralisation « dérange pas »⁵⁸ parallèlement à la production du signe NE-PAS-DIRE. Le participant produit manuellement le signe renvoyant au sens *il ne lui dit pas*, et l'oralisation ajoute le sens du discours direct rapporté par le participant « dérange pas ». Donc, le sens global véhiculé correspond à *il ne lui dit pas qu'il ne veut pas être dérangé*. Un exemple d'oralisation redondante correspond à l'oralisation « homme » produite simultanément au signe HOMME. La distribution de l'apport sémantique de l'oralisation est présentée dans le tableau suivant :

⁵⁸ L'exemple réel de cette oralisation dans le corpus est « érange-pas », où le segment initial de l'oralisation est omis. Pour une meilleure compréhension de l'exemple, l'oralisation est présentée telle qu'elle l'aurait été si produite complètement.

Tableau 4.20 : Distribution de l'apport sémantique des oralisations selon l'influence de la méthode éducative

		Oralisation		N total d'items
		Compl.	Redond.	
Méthodes éducatives				
Femmes oralisantes	Effectif	94	367	461
	%	20,4%	79,6%	
Hommes oralisants	Effectif	24	85	109
	%	22,0%	78,0%	
Hommes signants	Effectif	30	110	140
	%	21,4%	78,6%	
<i>Total</i>		148	562	710

Ce tableau montre une distribution similaire d'oralisation redondante et complémentaire chez ces trois groupes de participants, soit autour de 21% pour chacun.

En somme, cet approfondissement quant à la nature grammaticale et l'apport sémantique de l'oralisation ne permet pas de faire de distinction entre les groupes se distinguant selon les méthodes éducatives ou se distinguant selon le critère du sexe (contrairement à ce qui a été observé en termes de fréquence d'oralisation). Toutefois, d'un point de vue général, ces tableaux de distribution permettent de dire que les oralisations syntaxiques et les oralisations complémentaires demeurent des structures peu fréquentes dans la LSQ des aînés de ce corpus en comparaison aux oralisations lexicales et oralisations redondantes.

4.3.2 Effets du facteur linguistique de la catégorie grammaticale du signe sur la présence de l'oralisation

Tel que présenté dans le cadre théorique, l'oralisation peut être produite sur des signes de catégories grammaticales distinctes, généralement s'effectuant davantage sur des signes de classe ouverte (ex. noms, verbes) que des signes de classe fermée (ex. conjonction, préposition, pronoms) et sur des noms et des verbes non-fléchis (ex. Crasborn, 2008 ; Sutton-Spence et Woll, 1999). La distribution du taux d'oralisation par catégories grammaticales de nom, verbe, adjectif, adverbe, pronom, préposition et conjonction du signe pour l'ensemble du corpus (N= 1526) est présentée au tableau suivant :

Tableau 4.21: Taux d'oralisation selon la catégorie grammaticale des signes produits

	Oralisation				Total
	Avec oralisation		Sans oralisation		
	Effectifs	%	Effectifs	%	
Noms	243	64,8%	132	35,2%	375
Verbes	272	41,7%	380	58,3%	652
Adjectifs	89	66,4%	45	33,6%	134
Adverbes	36	58,1%	26	41,9%	62
Prépositions	9	64,3%	5	35,7%	14
Conjonctions	10	100,0%	0	0,0%	10
Pronoms	39	17,5%	184	82,5%	223
Autres⁵⁹	41	73,2%	15	26,8%	56
Total	739		787		1526

⁵⁹ Les signes codés dans la catégorie « autres » correspondent à des adjectifs numériques, des locutions telles « c'est ça », « qu'est-ce qui se passe », à des expressions aspectuelles en LSQ par exemple FINI et PAS-FINI, à des sacres et à des oralisations sans signe.

Les conjonctions et prépositions présentant un nombre insuffisant d'effectifs (respectivement 10 et 14 occurrences par catégorie) pour effectuer une analyse univariée, ces catégories sont regroupées avec les pronoms sous le groupe « catégorie fonctionnelle » s'opposant aux quatre catégories sémantiques que sont le nom, le verbe, l'adjectif et l'adverbe. La catégorie « autre » a été exclue (n=56) dû à la diversité de ses composantes, le corpus se sommant désormais à 1470 occurrences de signes produits. L'analyse de l'effet de la catégorie grammaticale du signe sur la présence d'oralisation est présentée au tableau 4.22.

Tableau 4.22 : Analyse univariée de la contribution du facteur linguistique de la catégorie grammaticale du signe sur la présence de l'oralisation

Moyenne ajustée			.47
Log de vraisemblance			-912.80
Significativité			p < 0,001
Total N			1439
	Poids relatif	% d'oral.	N total
Catégorie grammaticale du signe			
Adjectifs	.69	66	134
Noms	.67	65	375
Adverbes	.61	58	62
Verbes	.45	42	652
Cat. fonctionnelles	.26	23	247
	<i>Écart</i>	51	

La présence d'oralisation selon la catégorie grammaticale du signe montre une différence statistiquement significative ($\chi^2=53,4$, ddl=4, $p < .001$)⁶⁰ entre les différentes catégories grammaticales. Les catégories adjectivale et nominale apparaissent favoriser l'oralisation (66,4% et 64,8%) à un poids relatif respectif de .69 et .67, suivi de la catégorie adverbiale (58,1%) à un poids relatif de .61. La catégorie verbale se distingue des autres catégories lexicales de par son plus faible

⁶⁰ La valeur p est ici calculée à partir d'un test de chi-carrée, l'analyse univariée ne permettant pas de calculer cette valeur.

taux d'oralisation (41,7%) à un poids relatif de .45. Les catégories fonctionnelles de prépositions, conjonction et pronoms étant, tel que montré dans la littérature, plus faiblement oralisées (23%). La figure 4.23 illustre cette distribution de la présence d'oralisation par catégorie grammaticale.

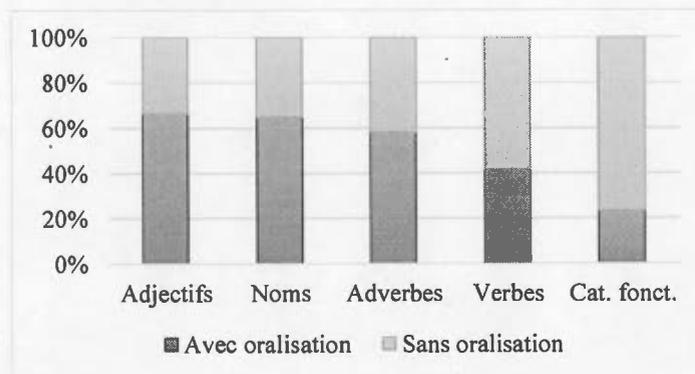


Figure 4.23 : Taux d'oralisation sur le nombre de signes produits selon la catégorie grammaticale du signe

Tel qu'attendu, les signes de catégories de classe ouverte (noms, adverbes et adjectifs) sont plus fréquemment oralisés que les signes de catégories de classe fermée (catégorie fonctionnelle). Également, cette analyse confirme l'hypothèse proposée selon laquelle les verbes sont moins oralisés que les signes d'autres catégories lexicales (ex. noms). Afin d'approfondir l'analyse sur un plan qualitatif, la section suivante présente la distribution d'oralisations sur la catégorie des verbes, distinguant les verbes à classificateur (VCL) des verbes non-classificateurs (Non-VCL), et sur la catégorie des pronoms, classant les différentes oralisations par nature grammaticale, qui avant d'être regroupées avec les autres catégories fonctionnelles prépositions et conjonctions, regroupe 223 occurrences, dont 39 oralisés.

Les verbes à classificateur sont peu oralisés dû à la modification d'information morphosyntaxique et sémantique effectuée en cours de production du signe. La distribution du taux d'oralisation par type de verbe (VCL/Non-VCL), effectuée sur la totalité des verbes produits (n=652), est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 4.24 : Distribution des verbes à classificateur (VCL) selon la présence d'oralisation

		Oralisation		N total d'items
		Présence	Absence	
VCL	Effectifs	59	223	282
	%	20,9%	79,1%	
Non-VCL	Effectifs	213	157	370
	%	57,6%	42,4%	
<i>Total</i>		272	380	652

Cette distribution montre un écart de pourcentage important entre le taux d'oralisation des verbes à classificateur (20,9%) et celui des verbes non-classificateurs (57,6%), confirmant les propositions antérieures sur le faible taux d'oralisation de ce premier type de verbe.

Les pronoms, montrant un taux global faible d'oralisation (17,5%) se subdivisent dans ce corpus selon la nature grammaticale de l'oralisation. Le détail de cette distribution se trouve au tableau suivant :

Tableau 4.25 : Liste des occurrences d'oralisation sur un signe pronominal (pointé)

Nat. grammaticale	Effectif	Exemples
Pronom fort	13	<i>Moi-même</i> <i>Elle (7x)</i> <i>Les deux</i> <i>Lui-même (2x)</i> <i>À lui</i> <i>Ça</i>
Nom	7	<i>Monsieur</i> <i>Autre⁶¹</i> <i>Femme</i> <i>L'homme</i> <i>Fruit</i> <i>Pomme</i> <i>Fille</i>
Illisible	7	
Verbe	4	<i>A</i> <i>Trouver</i> <i>Prend</i> <i>Assi</i>
Adverbe	3	<i>Oui</i> <i>Là (2x)</i>
Pronom fort + nom	1	<i>Homme lui</i>
Pronom fort + verbe	1	<i>Moi veux</i>
Numéral	1	<i>Un</i>
Interjection	1	<i>Oh</i>
Déterminant interrogatif	1	<i>Quel</i>

Sommairement, les oralisations les plus fréquentes sur les pointés pronominaux de ce corpus sont des pronoms forts, des noms ainsi que des oralisations illisibles. Les pointés n'étant pas accompagnés d'oralisations sont pour la plupart des pointés faibles post-verbaux, tels que définis par Parisot (2003) comme des marques d'accord

⁶¹ Au sens nominal : l'autre.

clitiques. Cette différence de fréquence d'oralisation selon la nature du pointé permet de soupçonner un effet lexical, l'oralisation sur les pointés faibles et les catégories fonctionnelles étant peu fréquente.

CHAPITRE V

DISCUSSION

Dans les sections suivantes, nous discuterons des résultats en regard des hypothèses proposées quant au facteur de l'expérience éducative, à la possibilité d'interaction de l'effet de genre, aux facteurs sociaux n'ayant pas montré d'influence sur les variables, soit l'âge l'apparition de la surdité et l'environnement familial, à la proposition de Bouchard *et al.*, (1999) sur la nature phonologique des verbes, au conditionnement des verbes à classificateur sur les variables ainsi qu'à l'analyse de la catégorie grammaticale du signe oralisé.

5.1 Expérience éducative et effet de genre

La difficulté d'isoler le genre du type d'enseignement offert aux filles et aux garçons, qui découle du contexte sociohistorique, posait a priori problème pour l'interprétation des résultats. En effet, dans un premier temps, la littérature suggère, sans données mesurables pour l'appuyer, que les filles oralisantes avaient à l'époque un

enseignement plus rigide que celui des garçons oralisants (Perreault et Pelletier, 2010), distinguant donc les participants oralistes selon le critère du sexe et par le fait même selon leur institution scolaire. Dans un deuxième temps, les participants hommes, peu importe le type d'enseignement reçu, demeureraient, faute d'espace, dans les mêmes classes, le groupe oralisant et signant se côtoyant régulièrement. Également, des témoignages d'aînés sourds ayant vécu dans ces écoles résidentielles attestent de la diversité des méthodes d'enseignement utilisées d'une classe à l'autre chez les garçons sourds (Dubuisson et Grimard, 2006). On mentionne notamment que, selon la situation, la présence de plusieurs élèves étant devenus sourds tardivement pouvait inciter le professeur à utiliser davantage le français que la LSF, ou encore que la bonne maîtrise de la LSF d'un professeur augmente l'exposition à une langue des signes pour le groupe entier. Ces divergences de situation de contact permettent d'interpréter les résultats des hommes oralisants présentant tantôt un comportement linguistique similaire aux hommes signants dans le cas de l'oralisation, tantôt un comportement distinct dans le cas de l'ordre syntaxique. Dans ce dernier cas, malgré la possible variabilité d'expérience éducative chez les hommes oralistes, une corrélation entre l'exposition à une langue O-finale et la production de propositions suivant ce même ordre se révèle comme le montre la corrélation illustrée à la figure 5.26:

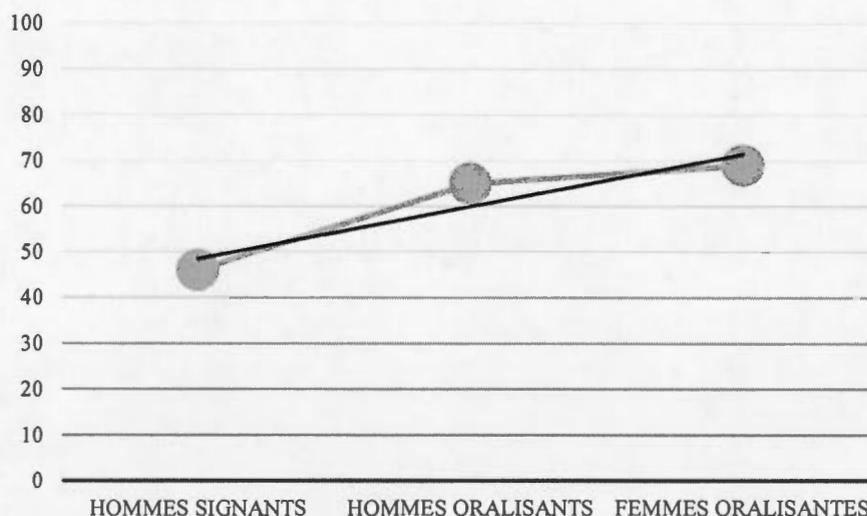


Figure 5.26 : Corrélation entre le degré d'exposition à des langues O-finale (abscisse) et le pourcentage de production de propositions O-finale (ordonnée)

Dans le cas de l'oralisation, les femmes produisant davantage d'oralisations que les hommes, ces résultats ne permettent pas d'exclure l'hypothèse d'un effet de genre sur la production d'oralisations. De plus, l'analyse qualitative de la nature grammaticale de l'oralisation et de son apport sémantique ne permet pas de distinguer le type d'oralisation produit entre ces groupes. Les résultats présentés sur l'ordre syntaxique et l'oralisation permettent donc de confirmer l'hypothèse 1, mais non l'hypothèse 2, qui, rappelons-le, sont les suivantes :

H1 : l'ordre syntaxique des productions des femmes oralisantes montrera une influence du français et de l'ASL (ordre davantage avec l'objet (O) et position finale, soit O-finale). Pour ce qui a trait aux hommes signants, l'hypothèse est que l'ordre syntaxique de leur production montrera un patron avec le verbe (V) en position finale, soit V-finale. Le groupe d'hommes oralisants pourrait se situer entre ces deux groupes.

H2 : les productions des groupes oralisants seront davantage influencées par des caractéristiques du français (fréquence) que celles des groupes signant. De plus, l'enseignement du français étant différent entre le groupe oralisant des hommes et celui des femmes, ces dernières recevant un enseignement plus rigoureux que les hommes (Perreault et Pelletier, 2010 ; Dubuisson et Grimard, 2006), les productions des femmes oralisantes seront davantage

influencées par des caractéristiques du français que celle des hommes oralisants.

5.2 Âge d'apparition de la surdité et environnement familial

Les résultats des analyses statistiques en ce qui concerne les facteurs de l'âge d'apparition de la surdité et de l'environnement familial de l'élève ne permettent pas de conclure à un effet de ces facteurs sur les structures syntaxiques ou sur la production d'oralisations des aînés sourds de cette recherche. Dans le cas de l'oralisation, ces résultats ne sont pas particulièrement surprenants en observant la distribution de l'oralisation selon la variabilité individuelle présentée à la figure 15 que je reproduis ici :

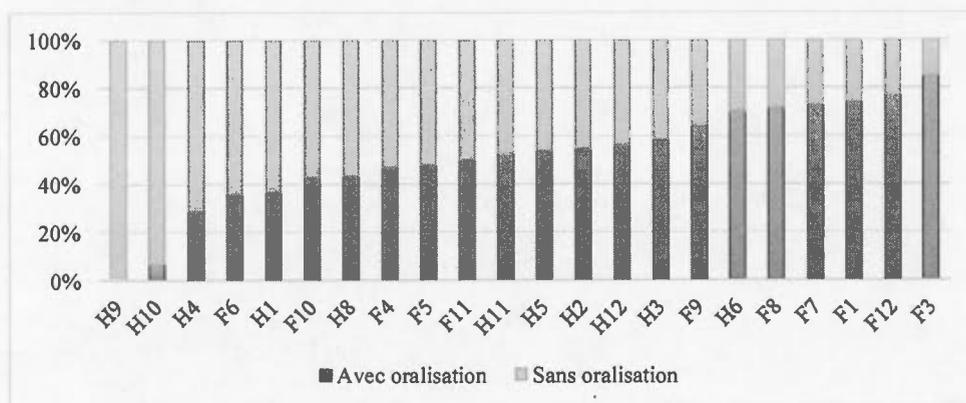


Figure 5.27 : Variabilité individuelle du taux d'oralisation

La moyenne d'oralisation pour chacun des sous-groupes de ces deux facteurs étant similaire, soit entre 45% à 52% d'oralisation, ces groupes ne se distinguent pas entre eux. L'hypothèse proposée pour expliquer l'absence d'effet de l'âge d'apparition de la surdité peut être celle de la restriction des critères de sélection des participants. L'objectif étant de recruter des participants sourds natifs ou devenus sourds en très bas âge, très peu de nos participants ont été exposés au français oral sur une longue

période. Douze participants sont sourds natifs donc n'ont jamais été exposés au français oral, et des dix autres participants, trois sont devenus sourds avant l'âge de un an et demi, soit avant la période de développement important du vocabulaire (David, 2000). L'hétérogénéité de ce groupe de sourds non-natifs en comparaison aux natifs peut avoir eu un impact dans l'analyse comparative de ces deux groupes. L'hétérogénéité de cette population, représentative de la communauté en général, peut s'apparenter à celle de population bilingue en termes de complication méthodologique. La multiplicité des facteurs pouvant influencer le développement cognitif et linguistique de ces sujets bilingues assure une grande diversité individuelle entre ces locuteurs (Bialystok, 2001) comme c'est le cas chez les participants de cette recherche. De plus, l'absence d'influence de l'environnement familial sur les productions de ces sourds peut être expliquée par le contact limité des élèves et de leur famille en raison de la réalité des écoles résidentielles, les sourds demeurant à l'institut pour la durée de l'année scolaire et retournant dans leur famille respective pour l'été.

5.3 Nature phonologique des verbes et VCL

Les résultats de la distribution de l'ordre des propositions LSQ de cette recherche révèle une différence importante en comparaison aux résultats proposés par Bouchard *et al.* (1999). La distribution de ces auteurs, effectuée sur 144 propositions, se subdivise en sept possibilités d'ordre, soit 2 ordres V-finale (SOV et OSV) regroupant 94% de leurs propositions, 3 ordres O-finale (SVO, SOVO et OSVO) regroupant 5% de leurs propositions et 2 ordres S-finale (OVS et OOVS) regroupant 1% de leurs propositions. Ce résultat se distingue largement de la distribution du corpus de ce mémoire où 62% des propositions correspondent à l'ordre O-finale et

38% à l'ordre V-finale⁶². Voici un tableau distributionnel comparatif de l'ordre des propositions de ce mémoire et l'ordre des propositions de Bouchard *et al.* (1999) :

Tableau 5.28 : Tableau de distribution comparative de l'ordre des propositions de ce mémoire et l'ordre des propositions de Bouchard *et al.* (1999)

	Ordre ⁶³	Mémoire	Bouchard <i>et al.</i> (1999)
O-finale	(SV)O	67	0
	SVO	47	4
	SVOv	3	0
	SoVO	2	0
	o(SV)O	1	0
	SVOvo	1	0
	SVOO	1	0
	SVOv	1	0
	VSO	1	0
V-finale	O(SV)	44	0
	SOV	19	60
	OSV	9	76
	O(SV)o	2	0
	OO(SV)	1	0
	vOSV	1	0
	OVS ⁶⁴	0	1
	SOVO	0	1
	OSVO	0	1
OOVS	0	1	
Total		200	144

Ces différences peuvent être expliquées possiblement dans un premier temps par le faible échantillon de leur recherche (N=144) et de celle présentée ici (N=200), et dans

⁶² Même en excluant les données sur les femmes qu'on sait avoir eu davantage de contacts avec l'ASL et le français, la fréquence d'apparition de l'ordre O-finale est tout de même largement supérieure à celle rapportée par Bouchard *et al.* (1999).

⁶³ Ces ordres incluent également les verbes sériels. Par exemple, l'ordre SVVVO est intégré dans SVO.

⁶⁴ Tel que mentionné auparavant, ces propositions étant rares dans notre corpus, elles ont été exclues pour l'analyse. 9 propositions avaient été répertoriées avec l'ordre VOS et OVS.

un deuxième temps, par les différences de matériel linguistique utilisé, soit des phrases produites isolément dans le cas de Bouchard *et al.* (1999), et des phrases extraites d'un discours dans le cas de ce mémoire.

La plupart des études effectuées sur l'ordre des langues des signes ont été effectuées à partir d'un contexte de phrases isolées (Bouchard *et al.* (1999); Fischer (1975); Friedman (1976); Kegl (2004)). Ce choix méthodologique a pour avantage d'éviter les questions liées à la segmentation du discours en unités propositionnelles et permet un meilleur contrôle des variables linguistiques (ex. type de verbe, nature du sujet, etc.). Toutefois, ces corpus de phrases isolées (donc, hors contexte discursif) en langues des signes tendent à être plus rares dans la recherche d'aujourd'hui (Johnston et Schembri, 2011). Cette méthode a pour conséquence de décontextualiser la proposition, guidant le signeur vers des stratégies d'association spatiale manuelle (pointé et localisation) plus fréquentes que dans un contexte de discours naturel, tel qu'illustré par la distribution statistique de Parisot et Rinfret (2009). Rinfret (2009) souligne que les indices permettant d'interpréter une phrase ne sont pas uniquement d'ordre grammatical, mais relèvent aussi de la pragmatique. Une phrase isolée, sans contexte pragmatique, requiert des stratégies grammaticales spécifiques pour éviter les ambiguïtés structurales. Il a par ailleurs été montré que, en contexte de discours, les marques manuelles d'accord (Parisot, 2003) et d'actualisation nominale (Rinfret, 2009) sont plus saillantes et visibles que les marques non manuelles et davantage utilisées en contexte de phrases isolées qu'en contexte discursif. Donc, l'absence de contexte pragmatique demande des stratégies différentes, puisque les référents dénotés par les expressions linguistiques ne sont pas cognitivement accessibles à celui qui reçoit le message (Parisot et Rinfret, 2009). En contexte de production d'un discours, différentes possibilités de réactivation des actants sans production lexicale (pointé, direction du regard, du tronc) sont possibles (Parisot, 2003; Risler, 2000).

De plus, la méthode de ce mémoire se distingue également de celle de Bouchard *et al.* (1999) en ce qui a trait à la méthode d'élicitation des données. Dans le cas de la recherche de Bouchard *et al.* (1999), une sourde native est appelée à produire des vidéos brouillons de phrases isolées incluant des verbes conjugués. Au moment de l'élaboration du corpus de vidéos, l'objectif de recherche n'était pas lié à la question de l'ordre des signes. À partir du visionnement de ces vidéos brouillons, trois sourds devaient reproduire la phrase visionnée en étant libre de modifier l'ordre des constituants selon leur préférence, de manière à ce que l'articulation soit naturelle. Dans notre cas, rappelons-le, les propositions ont été extraites d'un discours produit suite au visionnement d'une courte scène muette, les participants racontant la scène en relevant les éléments saillants observés. Ces deux différences méthodologiques peuvent en partie expliquer les différences de résultats entre ces deux recherches portant sur l'ordre de la LSQ.

5.4 La catégorie grammaticale du signe oralisé et du verbe à classificateur

L'oralisation peut également être influencée par la nature grammaticale du signe (verbes, noms, adjectifs, adverbes, etc.) produit en simultané avec ce dernier. Tel qu'attendu, les occurrences de notre corpus montrent une oralisation plus fréquente sur les catégories de classes ouvertes (adjectifs, noms, adverbes et verbes) allant de 42% à 66% d'oralisation des signes en comparaison aux catégories fonctionnelles de classes fermées (prépositions, conjonctions, pronoms) oralisées à 23%. Or, dans la catégorie de classe ouverte, les verbes se distinguent des autres catégories sémantiques par un plus faible taux. Une piste interprétative de ces résultats provient de la distribution des verbes à classificateur présentée au tableau 4.24, reproduit ici :

Tableau 5.29 : Distribution des verbes à classificateur (VCL) selon la présence d'oralisation

		Oralisation		N total d'items
		Présence	Absence	
VCL	Effectifs	59	223	282
	%	20,9%	79,1%	
Non-VCL	Effectifs	213	157	370
	%	57,6%	42,4%	
<i>Total</i>		272	380	652

Les verbes oralisés les plus fréquents correspondent aux verbes non-fléchis. Les verbes à classificateur marquent une relation grammaticale dans l'espace (Sze, 2003) où l'information sémantique et morphosyntaxique diffèrent en cours de production du signe, soit d'un locus x à un locus y . Ce dernier type de verbe est peu oralisé. La présence de ce type de verbe correspondant à près de la moitié de la totalité des verbes produit ($n=652$, 43%) correspond à des verbes à classificateur. L'oralisation lexicale (ce qui apparaît dans notre résultat comme étant la nature grammaticale de l'oralisation la plus fréquente) ne permet pas de couvrir l'ensemble de l'information qui est véhiculée par le signe. La distribution générale de l'oralisation des verbes reflète donc l'influence de la présence de ce type de verbes.

En ce qui concerne les verbes à classificateur, les résultats de cette recherche sur l'ordre corroborent ceux de recherches antérieures (Engberg-Perderson, 2002 dans Johnston *et al.*, 2007; Sze, 2003) où le verbe à classificateur tend à être articulé en fin de propositions, suite aux arguments. De plus, l'analyse qualitative, qui montre un faible taux d'oralisation des verbes à classificateurs, révèle un traitement particulier de ce type de verbe dans le système linguistique de la LSQ.

5.5 Retour sur les objectifs

Ces analyses permettent de répondre aux objectifs visés pour ce mémoire qui, rappelons-le, sont i) de faire la description comparée de l'ordre syntaxique des productions d'aînés sourds en contexte discursif, ii) d'analyser les différences structurelles (ordre) de production entre ces groupes, iii) de faire la description comparée des diverses oralisations effectuées dans les productions de ces mêmes groupes en contexte discursif et iv) d'analyser les différences d'utilisation de l'oralisation (fréquence) d'un groupe à l'autre.

CONCLUSION

Les résultats de cette recherche suggèrent que les signeurs aînés de la LSQ de notre corpus, aujourd'hui âgés de 60 ans et plus ayant vécu l'expérience éducative des institutions religieuses d'avant 1960, conservent des traces de l'enseignement explicite du français et de la situation de contact avec l'ASL et la LSF en fonction de l'exposition de chacun des groupes à ces langues. Les objectifs de cette recherche étaient de i) faire la description comparée de l'ordre syntaxique des productions d'aînés sourds, ii) analyser les différences structurelles de production de ce groupe, iii) faire la description comparée des diverses oralisations effectuées dans les productions et iv) analyser les différences d'utilisation de l'oralisation d'un groupe à l'autre. Cela nous a permis d'identifier des facteurs sociaux et linguistiques influençant les deux variables de cette recherche, l'ordre syntaxique et l'oralisation.

Ce contexte de contact linguistique apparaît comme ayant un impact sur la fréquence de l'oralisation dans le discours actuel des signeurs ainsi que sur l'organisation syntaxique des constituants structurels sujet, objet et verbe. Ces résultats montrent un plus fort taux d'oralisation et de proposition O-finale chez les femmes oralisantes en opposition aux hommes signants qui oralisent moins et produisant davantage de propositions suivant l'ordre V-finale. Les hommes oralisants apparaissent comme davantage influencés par l'exposition au français sur le plan de l'organisation syntaxique que sur l'oralisation, produisant davantage de propositions O-finale mais un plus faible taux d'oralisation. Cette recherche a également permis de confirmer

l'influence significative des facteurs linguistiques de la présence de verbes à classificateur sur l'organisation structurelle, ainsi que la nature grammaticale des signes oralisés sur la présence d'oralisation.

Il serait pertinent d'effectuer une recherche similaire sur le plan méthodologique (type de corpus, méthode d'élicitation) auprès d'enfants suivant aujourd'hui un programme bilingue. Une telle recherche permettrait d'avoir des données d'analyse sur l'ordre syntaxique comparables permettant d'observer des similitudes ou distinctions entre les aînés et les enfants, chacun de ces groupes issus d'un contexte scolaire distinct. De plus, une recherche similaire sur l'oralisation effectuée sur un groupe d'hommes et de femmes permettrait de mieux cerner le potentiel effet de genre sur la production d'oralisations. Finalement, cette recherche sur la population aînée sourde a permis de relever des caractéristiques de leur production non discutées jusqu'à présent dans ce mémoire, tel la production d'unités propositionnelles courtes sans pré-établissement de référent, l'escamotage des signes ainsi qu'une limitation de l'usage de l'espace (très centrée devant le signeur). Ces observations laissent présager des potentielles pertes cognitives chez ces sujets, notamment en ce qui a trait à la motricité fine, mais également sur le plan de certaines fonctions exécutives impliquées dans les processus langagiers, telles la planification et la mémoire. Par ailleurs, il est à noter que les sujets aînés sourds de notre corpus escamotent régulièrement l'accord du verbe. Cet aspect de leur production pourrait potentiellement avoir une incidence sur la position du verbe qui rappelons-le a été identifiée dans plusieurs études comme ne pouvant arriver avant les arguments pour des raisons d'organisation morphosyntaxique de l'espace. Nous ne pouvons toutefois pas vérifier cette relation dans le cadre de ce mémoire.

Une recherche similaire sur une population plus jeune permettrait d'extraire des conclusions sur une base comparative quant aux changements neuronaux s'effectuant en cours du vieillissement.

Ce mémoire ouvre donc la porte aux recherches futures en ce qu'elle permet de mieux comprendre i) l'impact des variables démographiques (âge, sexe) sur l'évolution de la structure d'une langue, ii) l'impact des choix didactiques sur la normalisation linguistique, et iii) l'apport des autres langues sur la structure actuelle de la LSQ.

RÉFÉRENCES

- Ajello, R., Mazzoni, L. et Nicolai, F. (2001). Linguistic Gestures: Mouthing in Italian Sign Language (LIS). Dans P. Boyes Braem et R. Sutton-Spence (Éd.), *The Hands are the Head of the Mouth: The Mouth as Articulator in Sign Languages* (p.231-246). Hamburg: Signum-Verlag.
- Armstrong, D. F. et Wilcox, S. E. (2007). *The gestural origin of language*. New York: Oxford University Press.
- Bialystok, E. (2001). *Bilingualism in development: Language, literacy, and cognition*. Cambridge, MA: Cambridge University Press.
- Bellugi, U. et Fischer, S. (1972). A Comparison of Sign Language and Spoken Language: Rate and Grammatical Mechanism. *Cognition*, 1(3), 173-200.
- Blondel, M. et Tuller, L. (2000). La recherche sur la LSF: un compte rendu critique. *Langues et surdit , Recherches linguistiques de Vincennes*, (29), 29-54.
- Bouchard, D. (1996). Sign Languages & Language Universals: The Status of Order & Position in Grammar. *Sign Language Studies*, 91(1), 101-160.
- Bouchard, D. et Dubuisson, C. (1995). Grammar, order and position of Wh-Signs in Quebec Sign Language. *Sign Language Studies*, 87(1), 99-139.
- Bouchard, D., Dubuisson, C., Leli vre, L. et Poulin, C. (1999, juin). *L'ordre en langue des signes qu b coise (LSQ)*. Pr sentation pr sent e au congr s de l'Association Canadienne de Linguistique, Sherbrooke.
- Bourcier, P., Dewar, R. et Roy, J. E. (1981). *Langue des signes qu b cois*. Montr al: Association des sourds du Montr al-m tropolitain.
- Boyes Braem, P. (2001). Functions of the Mouthing in the Signing of Deaf Early and Late Learners of Swiss German Sign Language (DSGS). Dans P. Boyes Braem et R. Sutton-Spence ( d.), *The Hands are the Head of the Mouth: The*

- Mouth as Articulator in Sign Languages* (p.99-132). Hamburg: Signum-Verlag.
- Boyes Braem, P., et Sutton-Spence, R. (Éd.). (2001). *The Hands are the Head of the Mouth: The Mouth as Articulator in Sign Languages*. Hamburg: Signum-Verlag.
- Chomsky, N. (1981). *Lectures on government and binding*. Dordrecht: Foris.
- Comeau, L., Genesee, F. et Lapaquette, L. (2003). The Modeling Hypothesis and child bilingual codemixing. *International Journal of Bilingualism*, 7(2), 113-126.
- Comrie, B. (1989). *Language Universals and Linguistic Typology: Syntax and Morphology*. Chicago: University of Chicago Press.
- Crasborn, O. (2008). How to recognise a sentence when you see one. *Sign language & linguistics*, 10(2), 103–111.
- Crasborn, O., et Sloetjes, H. (2008). Enhanced ELAN functionality for sign language corpora. Dans *Proceedings of the 3rd Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages at LREC 2008* (p.39-43). Paris: ELRA.
- Crasborn, O., Van Der Kooij, E., Waters, D., Woll, B. et Mesch, J. (2008). Frequency distribution and spreading behavior of different types of mouth actions in three sign languages. *Sign Language & Linguistics*, 11(1), 45-67.
- Cuxac, C. (2000). *La Langue des Signes Française (LSF): les voies de l'iconicité*. Paris: Ophrys.
- David, J. (2000). Le lexique et son acquisition: aspects cognitifs et linguistiques. *Le Français aujourd'hui*, 131, 21-27.
- Desrosiers, J. (1993). La LSQ et la culture sourde. Dans C. Dubuisson et M. Nadeau (Éd.), *Études sur la langue des signes québécoise* (p. 153-174). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

- Dryer, M. S. (2007). Word order. Dans Shopen, T. (Éd.), *Language typology and syntactic description* (2e éd., 1, p.61–131). Cambridge, MA: Cambridge University Press.
- Dubuisson, C. et Grimard, C. (2006). *La surdit  vue de pr s*. Qu bec: Presses de l'Universit  du Qu bec.
- Dubuisson, C. et Machab e, D. (1995). Quand les arbres cachent la for t... ou une hypoth se d'explication des attitudes des Sourds face   l'initialisation en LSQ. *Revue de l'Association canadienne de linguistique appliqu e (ACLA)*, 18(1), 35-48.
- Dubuisson, C., Vercaingne-M nard, A., Pinsonneault, D. et Desouvrey, L. (1992). L'oralisation en langue des signes qu b coise. *Revue de l'Association Canadienne de linguistique appliqu e (ACLA)*, 14(2), 95-106.
- Dubuisson, C., Leli vre, L., et Miller, C. (1999). *Grammaire descriptive de la LSQ. Le comportement manuel et le comportement non manuel* (2 e  d., Vol. 1). Montr al: Groupe de recherche sur la LSQ, UQAM.
- Dubuisson, C., Leli vre, L., Leli vre, M., Machab e, D., et Miller, C. (2000). *Grammaire descriptive de la LSQ. Le lexique* (2 e  d., Vol. 2). Montr al: Groupe de recherche sur la LSQ, UQAM.
- Eckert, P. (2003). Elephants in the room. *Journal of Sociolinguistics*, 7(3), 392-397.
- Engberg-Pedersen, E. (1993). *Space in Danish Sign Language*. Hamburg: Signum-Verlag.
- Engberg-Pedersen, E. (2002). Gestures in signing: the presentation gesture in Danish Sign Language. Dans R. Schulmeister et H. Reinitzer (ed.), *Progress in sign language research: in honor of Siegmund Prillwitz* (p.143-162). Hamburg: Signum.
- Fenlon, J., Denmark, T., Campbell, R. et Woll, B. (2008). Seeing sentence boundaries. *Sign Language & Linguistics*, 10(2), 177–200.

- Ferrara, L. et Johnston, T. (2014). Elaborating who's what: a study of enactment and clause structure in Auslan (Australian Sign Language), *Australian Journal of Linguistics*, 34(2): 193-215.
- Fève-Tagger, N. (1991). La question en langage gestuel. Dans Kerbrat-Orecchioni, C. (Éd.), *La Question* (p.189-200). Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Fischer, S. D. (1975). Influences on word-order change in American Sign Language. Dans C. Li (Éd.), *Word order and word order change* (p.1-25). Austin: University of Texas Press.
- Fischer, S. D. (1978). Sign Language and Creoles. Dans P. Siple (Éd.), *Understanding language through sign language research* (p.309-331). New York: Academic Press.
- Fischer, S. et Janis, W. (1990). Verb Sandwiches in American Sign Language. Dans S. Prillwitz et T. Vollhaber (Éd.), *Current Trends in European Sign Language Research* (p. 279-294). Hamburg: Signum-Verlag.
- Friedman, L. A. (1976). The manifestation of subject, object, and topic in American Sign Language. Dans C. Li (Éd.), *Subject and topic* (p.125-148). New York: Academic Press.
- Gardner-Chloros, P. (2010). Contact and Code-Switching. Dans R. Hickey (Éd.), *The Handbook of Language Contact* (p. 188-207). London: Blackwell.
- Greenberg, J. H. (1963). Some Universals of Grammar with Particular Reference to the Order of Meaningful Elements. Dans J. H. Greenberg (Éd.), *Universals of Human Language* (p. 73-113). Cambridge, MA: MIT Press.
- Haugen, E. (1950). The analysis of linguistic borrowing. *Language*, 26, 210-231.
- Hazen, K. (2011). Labov: language variation and change. Dans Wodak, R., Johnstone, B. et P.E. Kerswill (Éd.), *The SAGE Handbook of Sociolinguistics* (p.24-39). New York: SAGE.
- Heller, M. (1995). Language choice, social institutions, and symbolic domination. *Language in Society*, 24(3), 373-405.

- Herbert, R. K. (1995). The sociohistory of clicks in Southern Bantu. Dans M. Rajend (Éd.), *Language and Social History: Studies in South African Sociolinguistics* (p. 51-67). Cape Town: David Philip.
- Hill, J. H. (1987). Women's speech in modern Mexicano. Dans Philips, S. U., Steele, S. et C. Tanz (Éd.), *Language, gender, and sex in comparative perspective* (p.121-160). Cambridge, MA: Cambridge University Press.
- Hodge, G. (2013). *Patterns from a signed language corpus: Clause-like units in Auslan (Australian sign language)* (Thèse de doctorat). Macquarie University, Sydney, Australie.
- Hodge, G., Ferrara, L. et Johnston, T. (2011, Février). *Using prosody and grammar to describe natural discourse in Auslan*. Communication présentée au 33rd Annual Conference of the German Linguistic Society (DGfS), Sydney.
- Hohenberger, A., et Happ, D. (2001). The Linguistic Primacy of Signs and Mouth Gestures over Mouthings: Evidence from Language Production in German Sign Language (DGS). Dans P. Boyes Braem et R. Sutton-Spence (Éd.), *The Hands are the Head of the Mouth: The Mouth as Articulator in Sign Languages* (p. 153-189). Hamburg: Signum-Verlag.
- Holm, J. (2004). *Languages in Contact: The Partial Restructuring of Vernaculars*. Cambridge, MA: Cambridge University Press.
- Jackendoff, R. S. (1990). *Semantic structures*. Cambridge, MA: MIT press.
- Johnston, T. (1992). The realization of the linguistic metafunctions in a sign language. *Social Semiotics*, 2(1), 1-43.
- Johnston, T. (2013). *Auslan Corpus Annotation Guidelines*. http://media.auslan.org.au/attachments/AuslanCorpusAnnotationGuidelines_Johnston.pdf
- Johnston, T. et Schembri, A. (2011). Corpus Analysis of Sign Languages. Dans C.A. Chapelle (Éd.), *The Encyclopedia of Applied Linguistics*. New Jersey: John Wiley & Sons.

- Johnston, T., Vermeerberger, M., Schembri, A. et Leeson, L. (2007). « Real data are messy »: Considering cross-linguistic analysis of constituent ordering in Australian Sign Language (Auslan), Vlaamse Gebarentaal (VGT), and Irish Sign Language (ISL). Dans P. Perniss, R. Pfau et M. Steinbach (Éd.), *Visible Variation. Comparative Studies on Sign Language Structure* (p. 163-205). Berlin: Mouton de Gruyter.
- Johnston, T., Roekel, J. van et Schembri, A. (2015). On the conventionalization of mouth actions in Auslan (Australian Sign Language). *Language and Speech*. doi:10.1177/0023830915569334
- Kayne, R. S. (1977). *Syntaxe du français: le cycle transformationnel*. (A. Pierre, Trad.) (Vol. 22). Paris: Éditions du Seuil.
- Kayne, R. S. (1994). *The antisymmetry of syntax*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Kegl, J. A. (1977). *ASL syntax: Research in progress and proposed research*. Document inédit: Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA.
- Kegl, J. A. (2004). ASL syntax: Research in progress and proposed research. *Sign Language and Linguistics*, 7(2), 173–206.
- Kegl, J., Neidle, C., MacLaughlin, D., Hoza, J. and Bahan, B. (1996). The case for grammar, order and position in ASL: A reply to Bouchard and Dubuisson. *Sign Language Studies*, 90(1), 1–23.
- Kimmelman, V. (2012). Word Order in Russian Sign Language. *Sign Language Studies*, 12(3), 414-445.
- Klima, E. S., et Bellugi, U. (1979). *The signs of language*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Kyle, J. G. et Woll, B. (1988). *Sign Language: The Study of Deaf People and Their Language*. Cambridge, MA: Cambridge University Press.
- Labov W. (1963). The social motivation of a sound change. *Word*, 18, 1-42.

- Labov, W. (1966). Hypercorrection by the lower middle class as a factor in linguistic change. Dans W. Bright (Éd.), *Sociolinguistics* (p. 84-113). The Hague : Mouton.
- Labov, W. (1990). The intersection of sex and social class in the course of linguistic change. *Language variation and change*, 2, 205-254.
- Labov, W. (1972). *Language in the inner city: Studies in the Black English vernacular*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Lachance, N. (2002). *Analyse du discours sur la culture sourde au Québec: fondements historiques et réalité contemporaine* (Thèse de doctorat). Université de Montréal, Montréal, Canada.
- Laks, B. (1992). La linguistique variationniste comme méthode. *Langages*, 108, 34-51.
- Leeson, L. (2001). *Aspects of Verbal Valency in Irish Sign Language* (Thèse de doctorat). Trinity College Dublin, Dublin, Irlande.
- Leeson, L. et Saeed, J. I. (2012). Word Order. Dans R. Pfau, M. Steinbach et B. Woll (Éd.), *Sign Language. An International Handbook (HSK - Handbooks of Linguistics and Communication Science)* (p. 245-265). Berlin: Walter de Gruyter.
- Lelièvre, M. et Dubuisson, C. (1998). Planter une approche bilingue/biculturelle. Dans *Lecture, écriture et surdit : Visions actuelles et nouvelles perspectives* (p. 45-71). Montr al:  ditions Logiques.
- Li, C. N. et Thompson, S. A. (1976). Subject and Topic: A New Typology of Language. Dans C. N. Li ( d.), *Subject and topic* (p. 457-488). New York: Academic Press.
- Li, G. (2006). The role of parents in heritage language maintenance and development: Case studies of Chinese immigrant children's home practices. Dans K. Kondo-Brown ( d.), *Heritage language development: Focus on East Asian immigrants* (p. 15-31). Amsterdam: John Benjamins Publishing.

- Lillo-Martin, D. (2012). Utterance reports and constructed action. Dans R. Pfau, M. Steinbach et B. Woll (Éd.), *Sign Language: An International Handbook* (p. 365-387). Berlin: Walter de Gruyter.
- Maeder, C. (1994). *Espace, temps et relations temporo-logiques chez le sujet sourd: Etude comparative de sujets sourds et entendants dans le maniement des marqueurs spatio-temporels en LSF et en français* (Thèse de doctorat). Université de Nancy II, Nancy, France.
- Massone, M. I. et Curiel, M. (2004). Sign Order in Argentine Sign Language. *Sign Language Studies*, 5(1), 63-93.
- McBurney, S. (2012). History of sign languages and sign language linguistics. Dans R. Pfau, M. Steinbach et B. Woll (Éd.), *Sign Language: An International Handbook* (p. 909-948). Berlin: Walter de Gruyter.
- Meyerhoff, M. et Nagy, N. (2008). *Social Lives in Language : Sociolinguistics and multilingual speech communities*. Amsterdam: John Benjamins Publishing.
- Milković, M., Bradarić-Jončić, S. et Wilbur, R. B. (2006). Word order in Croatian Sign Language. *Sign Language & Linguistics*, 9(1/2), 169-206.
- Miller, C. (1997). *Phonologie de la langue des signes québécoise structure simultanée et axe temporel* (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal, Montréal, Canada.
- Miller, C. (2000). Regards sur la phonologie des langues signées. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 19, 101-120.
- Miller, C. (2001). The Adaptation of Loan Words in Quebec Sign Language: Multiple Sources, Multiple Processes. Dans D. Brentari (Éd.), *Foreign Vocabulary in Sign Languages: A Cross-Linguistic Investigation of Word Formation* (p. 139-173). Londres: Lawrence Erlbaum Associates.
- Miller, C. et Dubuisson, C. (1992). Les encodages parallèles. Un procédé exclusif aux langues signées. *Protée. Théories et pratiques sémiotiques*, 20(2), 11-22.

- Millet, A. (2004). La langue des signes française (LSF) : une langue iconique et spatiale méconnue. *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, 23(2), 31-44.
- Millet, A. (2006). Le jeu syntaxique des proformes et des espaces dans la cohésion narrative en LSF. *Glottopol* 7. Répéré à http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_7/gpl7_00presentation.pdf.
- Moreau, M.-L. (1997). *Sociolinguistique: les concepts de base*. Paris: Editions Mardaga.
- Muller, C. (2008). Réflexions sur l'ordre des mots en français (les constituants majeurs de l'énoncé). Dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (dir.), *Proceedings of the first Congrès Mondial de Linguistique Française*, (p. 2663-2676). Paris, France: EDP Sciences.
- Myers-Scotton, C. (1993). *Social motivations for codeswitching: Evidence from Africa*. Oxford: Clarendon Press.
- Nadeau, M. et L. Desouvrey. (1994). Word order in sentences with directional verbs in Quebec Sign Language. Dans I. Ahlgren, B. Bergman et M. Brennan (Éd.), *Perspectives on sign language structure. Papers from the fifth international symposium on Sign Language research* (149-158). Durham: ISLA.
- Neidle, C., Kegl, J., MacLaughlin, D., Bahan, B. et Lee, R. G. (2000). *The Syntax of American Sign Language: Functional Categories and Hierarchical Structure*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Nilsson, A.-L. (2010). *Studies in Swedish sign language: Reference, Real Space Blending, and interpretation* (Thèse du doctorat). Stockholm University, Stockholm, Suède.
- Oakley, A. (1972). *Sex, gender and Society*. London: Temple Smith.
- Ormel, E. et Crasborn, O. (2012). Prosodic correlates of sentences in signed languages: A literature review and suggestions for new types of studies. *Sign Language Studies*, 12(2), 279–315.

- Padden, C. (1986). Verbs and Role-Shifting in American Sign Language. Dans C. Padden (Éd.), *Proceedings of the Fourth National Symposium on Sign Language Research and Teaching* (p. 44-57). Silver Spring, MD: National Association of the Deaf.
- Parisot, A.-M. (2003). *Accord et clitisation : l'accord des verbes à forme rigide en langue des signes québécoise* (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal, Montréal, Canada.
- Parisot, A.-M., Pilarski, A., Richer-Lemay, L., Rinfret, J. et Voghel, A. (2008, mai). *Description de la variation du marquage spatial en langue des signes québécoise (LSQ)*. Communication présentée au Congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), Québec.
- Parisot, A.-M. et Rinfret, J. (2009, juin). *Analyse statistique de la variation dans l'utilisation de quatre marques d'association spatiale en langue des signes québécoise*. Communication présentée au Colloque International Du geste au signe, le pointage dans les langues orales et signées, Université de Lille.
- Perreault, S.-D. (1996). *Les Clercs de Saint-Viateur et l'Institution des Sourds-Muets, 1848-1930: berceau de la communauté sourde montréalaise* (Thèse de doctorat). University of Ottawa, Ottawa, Canada.
- Perreault, S.-D. (2006). *Une communauté qui fait signe: les Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, 1887-2006*. Montréal: Carte Blanche.
- Perreault, S.-D. et Pelletier, S. (2010). *L'institution Raymond-Dewar et ses institutions d'origine: 160 ans d'histoires avec les personnes sourdes*. Québec: Septentrion.
- Pfau, R. et Quer, J. (2010). Nonmanuals: their prosodic and grammatical roles. Dans Brentari, D. (Éd.), *Sign languages (Cambridge Language Surveys)*. Cambridge, MA: Cambridge University Press.
- Pinsonneault, D. (1994). Verb echoes in LSQ. Dans M. Brennan et G. Turner (Éd.), *Word order issues in sign language: Working papers (presented at a workshop held in Durham 18-22 September 1991)* (p. 114-131). Durham: ISLA.

- Plaza-Pust, C. et Morales-López, E. (2008). *Sign Bilingualism: Language development, interaction, and maintenance in sign language contact situations*. Amsterdam: John Benjamins Publishing.
- Poplack, S. (1980). Sometimes i'll start a sentence in spanish y termino en espanol: toward a typology of code-switching. *Linguistics*, 18(7), 581-618.
- Rathmann, C. et Mathur, G. (2002). Is verb agreement the same crossmodally? Dans R. Meier, K. Cormier, et D. Quinto-Pozos (Éd.), *Modality and Structure in Signed Language and Spoken Languages* (p. 370-404). Cambridge, MA: Cambridge University Press.
- Rehner, K. et Mougeon, R. (1999). Variation in the spoken French of immersion students: To ne or not to ne, that is the sociolinguistic question. *Canadian Modern Language Review/La Revue canadienne des langues vivantes*, 56(1), 124-154.
- Rinfret, J. (2009). *L'association spatiale du nom en langue des signes québécoise: formes, fonctions et sens* (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal, Montréal, Canada.
- Risler, A. (2000). *La langue des signes française, langue iconique: ancrage perceptivo-pratique des catégories du langage et localisme cognitif à travers l'étude de la motivation des signes et de la spatialisation des relations sémantiques* (Thèse de doctorat). Université de Toulouse II, Toulouse, France.
- Romaine, S. (2000). *Language in society: An introduction to sociolinguistics*. Oxford: Oxford University Press.
- Sallandre, M.-A. (2003). *Les unités du discours en Langue des Signes Française. Tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité* (Thèse de doctorat). Université Paris VIII, Vincennes-Saint Denis, France.
- Sallandre, M.-A. (2006). Iconicity and space in French Sign Language. Dans M. Hickmann et S. Robert (Éd.), *Space in Languages: systems and cognitive categories* (p. 239-255). Amsterdam: John Benjamins Publishing.

- Sankoff, G. et Wagner, S. E. (2006). Age-grading in retrograde movement: The inflected future in Montréal French. *Penn Working Papers in Linguistics: Selected Papers from NWAV 34*, 12(2), 203-216.
- Schermer, T. M. (1990). *In Search of a Language: Influences of spoken Dutch on Sign Language of the Netherlands*. Delft: Eburon.
- Sorés, A., et Marchello-Nizia, C. (2005). Typologie diachronique: une nouvelle hypothèse pour le changement de type « OV » > « VO ». Dans G. Lazard et C. Moysse-Faurie (Éd.), *Linguistique typologique* (p. 261-287). Lille: Presses Universitaires Septentrion.
- Steiner, P. (2005). Introduction cognitivisme et sciences cognitives. *Labyrinthe*, (20), 13-39.
- Stokoe, W. C. (1960). Sign language structure: An outline of the visual communication systems of the American deaf. *Studies in Linguistics, Occasional Papers*, (8).
- Supalla, T. (1990). Serial verbs of motion in ASL. *Theoretical issues in sign language research*, 1, 127-152.
- Sutton-Spence, R. et Day, L. (2001). Mouthings and Mouth gestures in British Sign Language (BSL). Dans P. Boyes Braem et R. Sutton-Spence (Éd.), *The Hands are the Head of the Mouth: The Mouth as Articulator in Sign Languages* (p.69-85). Hamburg: Signum.
- Sutton-Spence, R. et Woll, B. (1999). *The linguistics of British Sign Language: an introduction*. Cambridge, MA: Cambridge University Press.
- Sze, F. Y. B. (2003). Word order of Hong Kong Sign Language. Dans A. Baker, B. van den Bogaerde et O. Crasborn (Éd.), *Cross-linguistic perspectives in sign language research. Selected papers from TISLR 2000* (p. 163-192). Hamburg: Signum.
- Tagliamonte, S. A. (2006). *Analysing Sociolinguistic Variation*. Cambridge, MA: Cambridge University Press.

- Takagi, M. (2006). Code-switching and L1 development in Japanese-speaking children living in an L2 dominant environment. *Journal of Inquiry and Research*, 84, 19-37.
- Treffers-Daller, J. (1994). *Mixing Two Languages: French-Dutch Contact in a Comparative Perspective*. Berlin: Walter de Gruyter.
- Trudgill, P. (2002). *Sociolinguistic Variation and Change*. Edinburgh, Scotland: Edinburgh University Press.
- Van Raemdonck, D. (2008). *Modèles syntaxiques: la syntaxe à l'aube du XXIe siècle*. Bruxelles: Peter Lang.
- Veillette, D., Magner, M., et St-Pierre, A. (2005). *État de la situation de la langue des signes québécoise : rapport de recherche et pistes de solution proposées*. Drummondville: Office des personnes handicapées du Québec.
- Vinson, D. P., Thompson, R. L., Skinner, R., Fox, N. et Vigliocco, G. (2010). The Hands and Mouth Do Not Always Slip Together in British Sign Language: Dissociating Articulatory Channels in the Lexicon. *Psychological Science*, 21(8), 1158-1167.
- Vogt-Svendsen, M. (2001). A comparison of mouth gestures and mouthings in Norwegian Sign Language (NSL). Dans P. Boyes Braem et R. Sutton-Spence (Éd.), *The Hands are the Head of the Mouth: The mouth as articulator in sign languages* (p.9-40). Hamburg: Signum.
- Volterra, V., Corazza, S., Radutsky, E. et Natale, F. (1984). Italian Sign Language: the order of elements in the declarative sentence. Dans F. Loncke, P. Boyes Braem et Y. Lebrun (Éd.), *Recent research on European sign languages* (p. 19-48). Lisse: Swets & Zeitlinger.
- Weinreich, U., Labov, W. et Herzog, M. (1968). Empirical foundations for a theory of language change. Dans W. P. Lehmann (Éd.), *Directions for Historical Linguistics: A Symposium* (p.95-195). Austin: University of Texas Press.
- Wilbur, R. (1994). Eyeblinks and ASL Phrase Structure. *Sign Language Studies*, 1084(1), 221-240.

Winford, D. (2003). *An introduction to contact linguistics*. London: Blackwell Oxford.

Yau, S. (1993). Iconicité à deux niveaux : de la forme à la motivation. *Faits de langues*, 1(1), 57-67.

Youngs, C. S. et Youngs, G. A. (2001). Predictors of Mainstream Teachers' Attitudes toward ESL Students. *TESOL Quarterly*, 35(1), 97-120.